

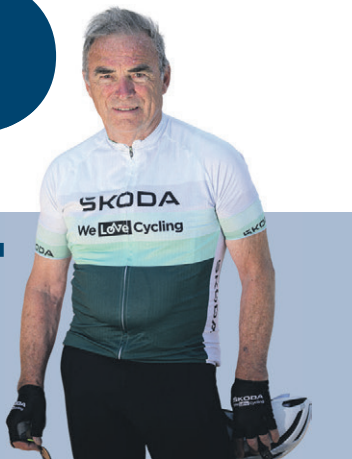
LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais



ENQUÊTE
MONTPELLIER, LE PETIT HOLLYWOOD FRANÇAIS DES SÉRIES TÉLÉVISÉES **PAGE 16**

BERNARD HINAULT
« JE SERAIS VACHEMENT CONTENT QU'UN FRANÇAIS ME SUCCÈDE » **PAGE 14**



PARLEMENT
Réforme de l'audiovisuel public : Rachida Dati veut rebondir au Sénat **PAGE 4**

CAMPAGNE
Entre Glucksmann et Mélenchon, le match qui vient à gauche **PAGE 6**

THAÏLANDE
Chute de la première ministre, Paetongtarn Shinawatra **PAGE 8**

ÉTATS-UNIS
Donald Trump visite « Alligator Alcatraz », sa prison pour migrants **PAGE 9**

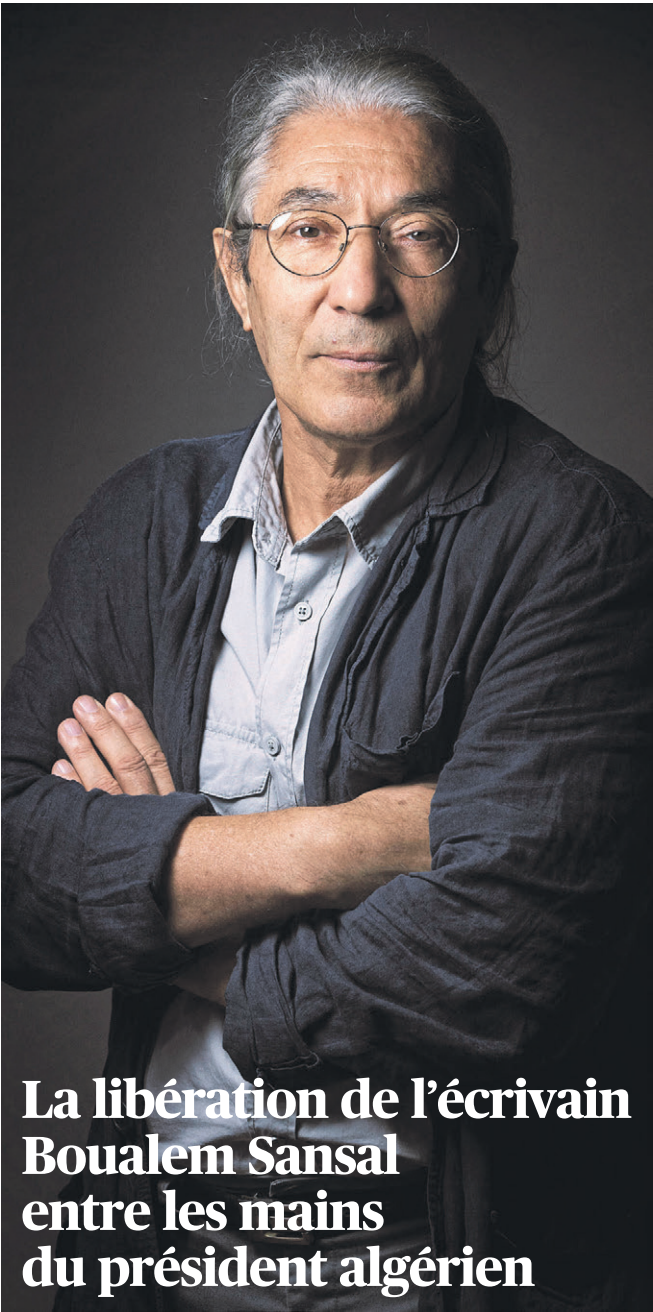
CRIMINALITÉ
La Guadeloupe s'enfonce dans la spirale de l'ultraviolence **PAGE 12**

CHAMPS LIBRES
• François Bayrou est-il devenu le premier ministre le plus impopulaire de la Ve République ?
• Les tribunes de Kaare Dybvad Bek, de Marine Le Pen et de Vincent Jeanbrun
• La chronique de Bertille Bayart **PAGES 17 À 19**

FIGARO OUI FIGARO NON
Réponses à la question de mardi :
Souhaitez-vous que François Bayrou échappe à la censure sur le budget à l'automne ?
OUI 58% NON 42%
VOTANTS : 100 655
Faut-il encourager le développement de la climatisation en France ?

Téléchargez l'appli du Figaro pour voter

GUILLAUME MOLLARET - LOIC VENANCE/AFP - CARLOS BARRIA/REUTERS



La libération de l'écrivain Boualem Sansal entre les mains du président algérien

Boualem Sansal a vu mardi sa condamnation à cinq ans de prison ferme confirmée en appel à Alger. Tout en dénonçant une décision « *incompréhensible et injustifiée* », Paris espère « *une mesure de clémence* » en faveur de l'écrivain franco-algérien de 80 ans, en détention depuis plus de sept mois. Le président Abdelmadjid Tebboune est seul habilité à le gracier. **PAGE 2 ET L'ÉDITORIAL**

ÉDITORIAL par Étienne de Montety

Injustice

Ainsi donc la justice algérienne a parlé et confirmé la condamnation de Boualem Sansal à 5 ans de prison. Qu'a-t-il ressenti à cette annonce arbitraire et cruelle ? A-t-il pensé comme Mouloud Feraoun (lui aussi victime en son temps de la violence entre la France et l'Algérie), qui écrivait : « *Je ne suis pas de ceux qui détestent leur village. J'ai pourtant bien des raisons de ne pas en être trop fier* » ? En prenant connaissance du verdict de la cour d'appel d'Alger, chacun a une pensée compatissante pour Sansal. L'homme est détenu depuis de trop longs mois, alternant les séjours à l'hôpital et les retours en cellule. Et chacun ressent de l'indignation : l'opinion d'un écrivain, celle de Sansal sur un point d'histoire, peut être discutée, réfutée, même, mais jamais interdite, encore moins punie par la justice. Sansal ne s'est jamais privé de s'exprimer à Paris et à Alger, et il n'a jamais refusé la controverse. Son sort dépasse, hélas, sa simple personne. En vérité, l'auteur de *Rue Darwin* se trouve broyé dans le bras de fer que l'Algérie cherche à imposer à la France depuis des mois.

C'est terrible : enfant de la vieille relation franco-algérienne, partageant sa vie entre les deux rives jusqu'à son arrestation, il n'a pas à en être la victime. Les dossiers qui occupent l'Algérie et la France sont nombreux (accords économiques, binationaux, visas, archives sur la guerre). Alger en fait systématiquement un sujet de litige. Encore récemment, les autorités ont expulsé arbitrairement douze agents diplomatiques. Pris dans cette stratégie où l'Algérie souffle le chaud et le froid au gré de sa propre politique intérieure, Sansal reste en prison, et il dépérit. Maintenant, quelle perspective s'ouvre à lui ? Cette condamnation inique est à l'évidence dictée par le pouvoir politique. Il n'y a donc que le chef de l'État qui a le pouvoir de la lever. C'est lui qui a entre les mains le sort du malheureux Sansal. Sera-t-il capable d'un geste humanitaire qui rendra à un vieil écrivain malade ce qu'il a de plus précieux, et constitue le fondement de son œuvre : la liberté ? ■



L'Europe prête à des concessions pour trouver un accord commercial avec Donald Trump

Loin des postures de fermeté initiales, Bruxelles se résigne à la pérennisation des droits de douane de base de 10 % sur les exportations européennes aux États-Unis, pour sauver l'automobile, les vins ou l'aé-

ronautique. Mais Donald Trump veut aussi que les géants américains de la tech échappent aux réglementations numériques et aux taxes spécifiques qui leur sont appliquées. **PAGES 22 ET 23**

HVMC

VENTES DE PRESTIGE

DU 5 AU 9 JUILLET 2025

JEAN COCTEAU (1889-1963)

PATEK PHILIPPE

BAGUE DIAMANT 22.06 CTS FANCY INTENSE YELLOW

HERMÈS

EXPERT JOAILLERIE & ART MODERNE

CABINET A. BEAUVOIS PARIS

00 33 (0)1 53 04 90 74

ARNAUD@BEAUVOIS.INFO

HÔTEL DES VENTES DE MONTE-CARLO

10 - 12 - 14 QUAI ANTOINE 1^{ER} - 98000 MONACO - WWW.HVMC.COM

Boualem Sansal à nouveau condamné

Adam Arroudj Alger

La cour d'appel d'Alger a confirmé mardi les 5 ans de prison pour l'écrivain, qui espère une grâce du président Tebboune.

C'était le scénario le plus prévisible : la cour d'appel d'Alger a confirmé ce mardi 1^{er} juillet la peine prononcée contre Boualem Sansal : cinq ans de prison ferme et 500 000 dinars d'amende (environ 3 500 euros).

L'écrivain franco-algérien de 80 ans avait déjà été condamné en première instance, le 27 mars, pour « atteinte à l'unité nationale », « outrage à corps constitué », « pratiques de nature à nuire à l'économie nationale » et « détention de publications menaçant la sécurité du pays ». En première instance comme en appel, le parquet avait requis 10 ans de réclusion et 1 million de dinars d'amende (7 000 euros). L'option d'une confirmation de peine avait été anticipée comme l'un des chemins possibles vers une sortie par le haut pour les autorités algériennes.

La justice ayant tranché, les regards se tournent donc désormais vers le président algérien Abdelmadjid Tebboune, le seul habilité à accorder une mesure de grâce. Paris mise d'ailleurs sur un « geste humanitaire », comme l'a souvent répété le ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot. La logique voudrait que le chef de l'État algérien intervienne à l'occasion des grâces

accordées le 5 juillet, lors du 63^e anniversaire de l'indépendance du pays.

C'est du moins la volonté du premier ministre François Bayrou, qui a réagi à la confirmation de la peine de Boualem Sansal en espérant que « des mesures de grâce, notamment en fonction de la santé de notre compatriote, soient prises ». À ses côtés, Bruno Retailleau a affirmé qu'il ne voulait « gâcher aucune chance, d'ici notamment la fin de la semaine, pour que Boualem Sansal puisse être libéré ». Le Quai d'Orsay, lui, regrette une décision « à la fois incompréhensible et injustifiée ». « La France appelle les autorités algériennes à faire preuve d'un geste de clémence et à trouver une issue rapide, humanitaire et digne à la situation de notre compatriote ».

Même son de cloche du côté du patron de Renaissance, Gabriel Attal, qui vise directement le régime d'Alger : « Aujourd'hui, une fois de plus, la liberté et le droit ont été bafoués », s'est insurgé l'ancien premier ministre sur son compte X, avant d'affirmer que Boualem Sansal était « victime d'un simulacre de justice ». « Son seul tort est d'être libre, français, d'écrire et de s'exprimer », a-t-il martelé.

Les années précédentes, la grâce présidentielle avait touché des détenus condamnés définitivement ou en détention provisoire, atteints de maladies

chroniques, ou âgés de plus de 65 ans. Si la condamnation est considérée comme définitive après la décision de la cour d'appel – il ne faudrait pas que Boualem Sansal décide de se pourvoir en cassation devant la Cour suprême –, et compte tenu de son âge et de son état

« La France appelle les autorités algériennes à faire preuve d'un geste de clémence et à trouver une issue rapide, humanitaire et digne à la situation de notre compatriote »

Le Quai d'Orsay

de santé (l'essayiste est atteint d'un cancer), l'auteur du *Serment des barbares* entrerait dans le champ d'application de ces décrets.

Cela permettrait à l'Algérie de clore le dossier sans avoir à renier l'indépendance de sa justice, un geste que la France interpréterait comme un signal d'apaisement pour sortir du dernier conflit bilatéral provoqué par l'expulsion, en avril, des douze fonctionnaires français en poste en Algérie.

Depuis l'arrestation de Boualem Sansal, le 16 novembre 2024, le dossier a rapidement dépassé le cadre judiciaire, envenimant la crise diplomatique entre Paris et Alger déclenchée en juillet 2024 par la reconnaissance par la France d'un plan d'autonomie

« sous souveraineté marocaine » pour le Sahara occidental.

Si la grâce n'était pas accordée rapidement, les conséquences diplomatiques pourraient être lourdes. Le retour de Stéphane Romatet, l'ambassadeur de France en Algérie, rappelé à Paris le 15 avril, pourrait être compromis. Et les visas diplomatiques, bloqués depuis des mois afin que les consuls, diplomates et autres fonctionnaires nommés puissent prendre leurs fonctions, resteraient gelés. La situation de fait de quasi-rupture diplomatique pourrait durer, d'autant que la condamnation, dimanche, en Algérie, d'un journaliste sportif français, Christophe Gleizes, à 7 ans de prison ferme pour « apologie du terrorisme », ne contribue pas à détendre l'atmosphère. ■

Un prisonnier tributaire des tensions entre Paris et Alger

Jeanne Durieux

« L'affaire Sansal s'enracine dans le contexte d'une relation franco-algérienne très tendue, non depuis le 16 novembre (date de son arrestation à Alger, NDLR), mais depuis des années », rappelle l'ex-ambassadeur à Alger, Xavier Driencourt. Dès 2017, le président français a fait le pari de l'Algérie en multipliant les mains tendues vers son voisin outre-Méditerranée. « Mais ces gestes, notamment mémoriels, n'ont jamais été payés de retour », ajoute-t-il. Dans la seconde partie de son mandat, Emmanuel Macron s'est plutôt tourné vers le Maroc, jusqu'à reconnaître l'été dernier la « marocanité » du Sahara occidental. Une rupture avec les présidences françaises précédentes qui maintenaient un certain équilibre entre les deux régimes arabes. « Ce geste a mis en fureur les Algériens », précise encore l'ex-diplomate.

Mais la raison profonde de cette inimitié algérienne à l'égard de la France s'enracine dans la structure idéologique même du gouvernement algérien, aujourd'hui fortement irriguée par les idées des Frères musulmans, analyse Saïd Sadi, ancien député algérois et fondateur du parti laïc Rassemblement pour la culture et la démocratie. « Le chef d'État algérien prend comme modèle la Turquie d'Erdogan, qui a domestiqué la société par le fait religieux. L'Algérie est aujourd'hui une république islamique. Sa vie institutionnelle est régie par la branche algérienne des Frères musulmans, le Mouvement de la société pour la paix (MSP). » Ce parti né en 1990, qui se revendique de l'idéologie frériste, prônant l'application d'un islam politique, s'est taillé une position clé dans la gouvernance politique algérienne, jusqu'à faire partie des gouvernements successifs. Or le MSP, qui voulait « considérer la charia comme l'une des sources de la législation », a développé une « stratégie essentiellement basée sur une francophobie obsessionnelle ». L'alliance entre les islamistes et le pouvoir s'explique ainsi par « la volonté d'éradiquer l'influence française, essentiellement culturelle et linguistique », ajoute Xavier Driencourt.

Et, depuis 2020, sous la houlette du MSP, qui avait proposé de criminaliser l'usage de la langue française dans les institutions, la répudiation du français se poursuit en Algérie. « Les Frères musulmans travaillent actuellement à éradi-

quer la langue française, car tout ce qui s'est écrit et conçu en Algérie contemporaine l'a été en français. En liquidant méthodiquement la francophonie dans le pays, ils effacent le récit national pour en écrire un nouveau », poursuit Saïd Sadi.

Boualem Sansal, qui écrit en français, est devenu la victime expiatoire de ce grand effacement. Et, de façon plus générale, « les Frères musulmans ont saisi l'opportunité de la reconnaissance de la marocanité du Sahara occidental par Macron pour faire flamber les relations franco-algériennes. Ce sont eux qui ont décidé du moment de faire monter la pression. » La défense de Boualem Sansal était périlleuse : il s'agissait de dénoncer son incarcération comme arbitraire, avec le risque que l'Algérie durcisse en retour la peine qu'elle lui avait infligée. Son premier avocat, François Zimeray – taxé de « francosioniste » par le régime algérien –, a joué un temps la pondération « pour que cela ne se retourne pas contre Boualem Sansal », plaidait-il dans *L'Express* en avril. Mais il n'a jamais obtenu de visa d'entrée en Algérie pour rencontrer son client. Son successeur, M^e Pierre Cornut-Gentille, a été autorisé à se rendre à Alger pour l'énoncé du verdict d'appel.

« En liquidant méthodiquement la francophonie dans le pays, les Frères musulmans effacent le récit national pour en écrire un nouveau »

Saïd Sadi Ancien député algérois

Ces derniers mois, l'Algérie est restée sourde à une résolution adoptée par le Parlement européen en janvier pour demander sa libération – et rejetée par les Insoumis. Sourde également aux multiples sollicitations du comité de soutien à l'écrivain, qui a lancé un appel au président de la République pour qu'il actionne les « leviers » dont il dispose – la remise en cause de l'accord de 1968 entre Paris et Alger ou la fin des visas diplomatiques. Sourde, enfin, aux récriminations d'une partie du monde culturel et politique français, qui déplore que la France se résigne à laisser déperir un écrivain français dans des géolés algériennes. « L'attitude de grande prudence ne donne aucun résultat. Les autorités françaises doivent réfléchir à

changer sérieusement d'attitude », s'agace Arnaud Benedetti, président du comité de soutien à Boualem Sansal.

En France, son sort suscite de vives inquiétudes dans une partie seulement de la classe politique. Car, à gauche, sauf au Parti socialiste, le silence a régné dans les premiers jours suivant l'arrestation, en particulier à La France insoumise. Depuis sa condamnation à cinq ans de prison ferme et à une lourde amende, ses soutiens espèrent régulièrement sa libération. Le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, a plusieurs fois fait part de ses « bons espoirs » de voir revenir l'écrivain sur le sol français. En avril, la libération du naturalisé français était évoquée comme imminente. Une quinzaine de jours plus tard, les relations franco-algériennes connaissaient de nouveaux abysses avec l'expulsion de quinze agents diplomatiques par Alger. Bruno Retailleau avait annoncé dans la foulée une « riposte graduée » contre l'Algérie. Et Boualem Sansal faisait appel – prolongeant une situation judiciaire assujettie aux aléas diplomatiques entre Paris et Alger.

Le procès en appel s'est finalement tenu le 24 juin dernier. Le prisonnier a refusé les avocats algériens commis d'office qu'on lui avait proposés. « Vous n'avez pas à juger mes livres. La Consti-

tution garantit la liberté d'expression et de conscience, et, pourtant, je suis là », s'est défendu le vieil homme affaibli à l'audience. « Il était très combatif pendant le procès, mais il est épuisé. Il connaît mieux que quiconque le régime. Il est évident qu'il était d'une extrême méfiance vis-à-vis du jugement », soulignait Arnaud Benedetti, sans nouvelles de l'écrivain depuis les réquisitions.

Une résolution portée par la droite, recommandant la suspension de l'accord de 1968, qui devait être étudiée jeudi dernier à l'Assemblée nationale a finalement été retirée à la demande de l'avocat François Zimeray, selon lequel « débattre de cette question à ce moment aurait condamné Boualem ».

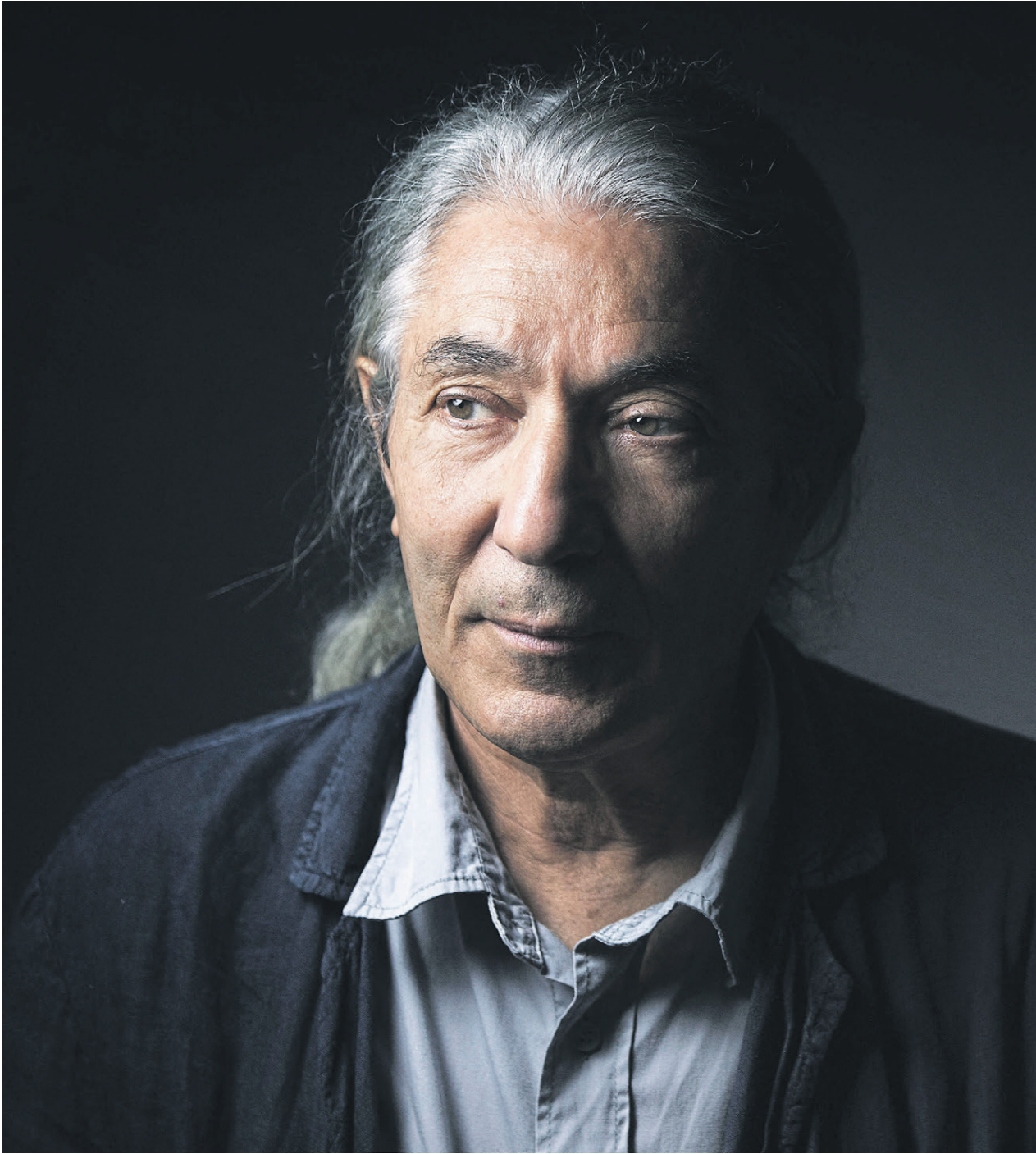
C'est le scénario le plus prévisible qui s'est réalisé : la condamnation de Boualem Sansal à cinq ans de prison ferme a été confirmée en appel. Sera-t-elle suivie d'une grâce présidentielle ? On évo-

« Vous n'avez pas à juger mes livres. La Constitution garantit la liberté d'expression et de conscience, et, pourtant, je suis là »

Boualem Sansal Lors de son procès

que la date du 5 juillet, fête de l'indépendance, où le président accorde traditionnellement des grâces à certains prisonniers. « Le Quai d'Orsay et l'Élysée espèrent qu'il pourrait bénéficier de cette grâce. Mais il faut rester prudent sur l'issue judiciaire, les Algériens sont totalement imprévisibles », nuance encore Arnaud Benedetti. « Tout est possible. Dans le rapport de force entre Paris et Alger, la présidence algérienne comprend qu'elle s'est laissé entraîner trop loin dans la surenchère par les Frères musulmans, que son agenda politique n'est pas forcément le même que le leur », analyse de son côté Saïd Sadi.

« L'Algérie est isolée sur le plan international, brouillée avec le Maroc, la France, le Mali, le Niger... La diplomatie (du président) Tebboune entraîne le gouvernement algérien dans le mur », ajoute Xavier Driencourt. Si Boualem Sansal venait à être libéré, serait-ce le signe que l'Algérie aurait obtenu des concessions en échange ? « Ce n'est pas une affaire de justice, mais une affaire d'otages », estime Saïd Sadi. Xavier Driencourt abonde : « En cas de grâce, la présidence française gratifiera sans doute Tebboune en saluant ses qualités humanistes. » Permettant au président algérien de présenter cette issue comme une victoire. ■



Boualem Sansal, à Paris, en 2015. Si la grâce présidentielle ne lui était pas accordée rapidement, les conséquences diplomatiques entre l'Algérie et la France pourraient être lourdes. JOEL SAGET/AFP

— INNOVATION MONDIALE —

TORDJMAN

Metal

Côté paumelles (gonds)

16 points de fermeture

Résistance maximale obtenue : **14**

Classement de 1 à 14

Porte blindée Newporte Home

Elle intègre 4 brevets
et 5 modèles déposés

Côté serrure

5 ou 7 points
de fermeture

Résistance
à l'effraction
Maximale Certifiée

A2P BP3



Isolation thermique
 $U_d = 1,40 \text{ W/m}^2 \text{ K}^{(1)}$



Isolation phonique
40 dB (RW)



Résistance Air / Eau / Vent
AEV : A*4 / E*3B / V*C3



Modèle déposé



Ces nouvelles paumelles/gonds (modèle déposé) équipent les NEWPORTE Home et RMETIC Home et progressivement équiperont la majorité de nos portes

www.tordjmanmetal.fr

Une motion de censure contre François Bayrou vouée à l'échec

Wally Bordas

La tentative du PS de renverser le gouvernement sur les retraites n'a pas abouti, mardi soir.

La montagne a accouché d'une souris. Ce mardi après-midi, à l'Assemblée nationale, la motion de censure défendue par les députés socialistes après l'échec du conclave sur les retraites a échoué à renverser le gouvernement, avec seulement 189 voix sur les 289 qui auraient été requises pour son adoption. Seuls les députés de gauche – socialistes, communistes, écologistes et Insoumis – ont finalement voté le texte, boudé par les oppositions du Rassemblement national et de l'Union des droites pour la République (UDR) d'Éric Ciotti.

Cela faisait déjà plusieurs jours que tout suspense était enterré, après que le RN, par ses principaux lieutenants, avait précisé qu'il ne risquait pas de voter cette censure en dépit de son opposition à la dernière réforme des retraites, adoptée dans la douleur en 2023. «*Quel est le bénéfice pour les Français ? Zéro. La gauche fait croire que si on vote*

la motion on retournera à l'ancien âge légal de départ à la retraite. C'est un mensonge. On ne ment pas aux Français : cette censure n'apporte rien», a d'ailleurs persisté Marine Le Pen, salle des Quatre Colonnes, mardi matin.

« Irrépressible envie »

Lors des débats, la députée socialiste Estelle Mercier a accusé le premier ministre de «*se déshonorer*» en rompant sa promesse de présenter quoi qu'il arrive un texte de loi à l'issue du conclave sur les retraites. «*Vous n'avez eu de cesse de saboter toutes les initiatives de compromis*», a-t-elle affirmé, lui reprochant d'avoir «*fragilisé durablement la démocratie sociale*» et «*trahi la parole donnée aux députés et aux Français*». Un discours de censure prononcé devant seulement une trentaine de députés socialistes sur les soixante-six composant le groupe PS. «*C'est révélateur du fait qu'aucun d'entre nous ne croyait à cette censure*», raille un élu du groupe.



«*Vous vous retrouvez le bec dans l'eau, ce qui par les temps de canicule que nous vivons, peut avoir des aspects rafraîchissants*», a déclaré le premier ministre à l'adresse des socialistes, mardi, à l'Assemblée. TOM NICHOLSON/REUTERS

Sans surprise, tous les groupes de gauche se sont montrés très critiques de l'action du premier ministre, annonçant à tour de rôle voter ce texte de censure du gouvernement. «*Si nous sommes ici, c'est parce que nous avons fait le serment solennel d'abroger la réforme des retraites à 64 ans*», a par exemple introduit le député écologiste Benjamin Lucas-Lundy, avouant une «*irrépressible envie de faire tomber ce gouvernement pour l'ensemble de son œuvre*». Des prises de position critiquées au sein du bloc central, regrettant une énième tentative de censure. «*Vous êtes en train de lasser les Français. N'avez-vous pas appris des consé-*

quences de la censure du gouvernement Barnier ?», a notamment taclé le LR Thibault Bazin.

Le premier ministre, lui, s'est ouvertement moqué des socialistes, leur délivrant non sans ironie un «*certificat d'opposition, de révolte, de sanction, d'accusation, de mise en cause et de dénonciation perpétuelle et continue*». Et leur renvoyant la balle sur la supposée absence de texte à l'issue des concertations entre partenaires sociaux. «*Le problème, c'est qu'il y aura un projet de loi, que je l'ai officiellement confirmé, reprenant les avancées nombreuses et significatives du travail du conclave. Vous vous retrouvez le bec dans l'eau, ce qui,*

par les temps de canicule que nous vivons, peut avoir des aspects rafraîchissants», a-t-il ironisé.

Un discours prononcé devant un nombre très réduit de députés du bloc central et en l'absence de Gabriel Attal, le président du groupe Ensemble pour la République. Et sous le regard attentif de Marine Le Pen comme de Laurent Wauquiez. «*Quand on voit le manque de soutien envers Bayrou dans son propre camp, on se dit qu'on n'a pas besoin d'avoir d'ennemis*», critique un haut gradé Renaissance. ■

➤ Lire aussi [PAGE 17](#)

Réforme de l'audiovisuel public : Rachida Dati veut rebondir au Sénat

Bonne ou mauvaise opération pour Rachida Dati ? Lundi soir, son projet de réforme de l'audiovisuel public visant à créer un «*holding*» réunissant Radio France, France Télévisions et l'INA a été retoqué avant même son examen à l'Assemblée nationale. Un scénario auquel personne ne s'attendait le matin même. Et pourtant : la motion de rejet déposée par les écologistes a bien été votée par la gauche et le Rassemblement national et adoptée avec 94 voix pour et 38 contre. A priori, un camouflet pour la ministre de la Culture. Sauf que cette dernière a très rapidement rebondi, faisant, dicit plusieurs sources «*des pieds et des mains*» pour que l'examen du texte puisse rapidement reprendre en deuxième lecture au Sénat.

Selon nos informations, Rachida Dati a obtenu gain de cause. Et la proposition de loi va pouvoir être examinée dès ce jeudi en commission et la semaine prochaine – le 10 et le 11 juillet – en séance publique du Palais du Luxembourg. «*Pour éviter de finir noyée, elle remonte rapidement à la surface. Ça lui permet de*

masquer son échec et montre qu'elle est toujours dans le grand bain. C'est très malin. Au Sénat, ce sera une promenade de santé», décrypte, auprès du Figaro, une source gouvernementale.

Même si tout se passait comme l'espère la ministre au Palais du Luxembourg, la partie n'en serait pas pour autant gagnée. Une deuxième lecture devra ensuite avoir lieu à l'Assemblée. «*On n'est pas au bout de nos surprises*», s'amuse une source parlementaire qui a suivi, depuis le début, le long chemin de croix de cette réforme, qui navigue entre les deux Chambres sans jamais aboutir depuis maintenant plusieurs années. Interrompue en juin 2024 par la dissolution, elle passe une nouvelle fois aux oubliettes lors de la censure de Michel Barnier à l'automne, puis une troisième fois en avril dernier après de très fortes tensions en commission des affaires culturelles entre la ministre Rachida Dati et une administratrice du Palais Bourbon. De manière encore plus lointaine, début 2020, son examen en commission avait été interrompu par la pandémie de Covid-19.

Cette fois-ci, le texte a donc été rejeté avant même son examen. Ce dont se félicite la gauche. «*C'est un revers majeur pour Rachida Dati qui n'a pas de majorité pour faire adopter cette proposition de loi à l'Assemblée. Nous lui demandons le retrait de cette réforme*», se félicite, auprès du Figaro, l'écologiste Sophie Taillé-Polian, qui a défendu la motion de rejet lundi soir. Une stratégie à laquelle les socialistes ne se sont que très tardivement ralliés. «*À la base, notre tactique était de faire de l'obstruction pour faire durer les débats longtemps et que le vote ne puisse pas avoir lieu. Mais nous avons dû changer notre fusil d'épaule en apprenant que le gouvernement envisageait d'ouvrir les débats jeudi et vendredi sur le texte*», avoue un député socialiste.

Une erreur ? En voyant le RN, plutôt bienveillant avec cette réforme – mis à part une ligne rouge, que les élus du parti à la flamme demandent à la ministre de retirer –, voter en faveur de la motion de rejet, plusieurs députés de gauche ont froncé les sourcils. «*Est-ce qu'on n'a pas fait une erreur ?*», s'est rapidement interrogé l'un d'eux. Car en votant la mo-

tion de rejet, les députés ont certes envoyé le signal d'une défaite apparente de la ministre, mais ils ont surtout évité à sa loi de s'embourber en la renvoyant au Sénat, qui lui est beaucoup plus favorable. «*Face à l'obstruction de la gauche, que le texte aille au Sénat plutôt que de rester en suspens ici n'est pas forcément une mauvaise chose*», admet d'ailleurs, à regret, le député Horizons et co-rapporteur de la loi Jérémie Patrier-Leitus.

« Alliance des deux extrêmes »

Même si le vote des 16 députés RN présents n'a rien changé au résultat final, au vu de la démobilisation du bloc central, la rumeur d'un accord entre Rachida Dati et les nationalistes a tout de même rapidement enflé. «*Tu as un deal avec Marine Le Pen ?*», se sont d'ailleurs permis de l'interroger, dans la foulée du vote, plusieurs députés du camp présidentiel. «*Pas du tout*», a-t-elle répondu sans pour autant les convaincre. «*L'idée d'un accord avec le RN est un procès d'intention qui lui est fait pour la desservir. Je note surtout qu'il y a eu une alliance des deux extrêmes pour renvoyer le texte au*

Sénat», défend Virginie Duby-Muller, co-rapporteur LR du texte. «*Notre vote, c'est juste pour montrer à la gauche qu'il faut qu'elle arrête de foutre le bordel dans l'Hémicycle en déposant des centaines d'amendements*», justifie, auprès du Figaro, le député RN Philippe Ballard. Qui, en privé, auprès de parlementaires macronistes, tient un autre discours : «*On a reçu des consignes en haut lieu !*»

Après le rejet du texte, lundi, Rachida Dati est apparue calme et sereine. «*Elle a rapidement pris acte et décroché son téléphone pour tenter d'inscrire le texte au Sénat*», confie un proche. «*Elle a fait comme si elle était étonnée du résultat, elle a surjoué la surprise, mais ma conviction c'est qu'elle savait que le texte serait rejeté*», juge un autre député du socle commun. «*Une fois de plus, on a sous-estimé Dati et sa détermination*», regrette, après coup, un socialiste. Un sénateur LR, lui, se frotte les mains : «*L'Assemblée n'a pas rejeté le texte, elle l'a renvoyé au Sénat dans la version que les sénateurs ont rédigée et approuvée. Une nouvelle adoption ici devrait être une simple formalité*». ■ **W.B.**

Nouvelle-Calédonie : à l'Élysée, Macron reprend le dossier en main

Loris Boichot

Plus d'un an après les violences, le chef de l'État ouvre mercredi un sommet avec les responsables locaux dans l'espoir de trouver un accord.

Emmanuel Macron ne veut pas presser ses invités, indépendantistes et non indépendantistes : les pourparlers «*dureront le temps nécessaire*», a-t-il prévenu. Ce mercredi, à l'Élysée, aux côtés de son premier ministre, François Bayrou, le chef de l'État ouvre un sommet avec les élus et les acteurs économiques de Nouvelle-Calédonie, dans l'espoir de trouver un accord politique et de sortir le territoire de l'impasse.

La relance d'une économie exsangue et la crise du nickel seront évoquées jeudi et vendredi, au ministère des Outre-mer, tandis que les négociations politiques se tiendront au moins jusqu'à dimanche, à l'hôtel Hilton de Bougival (Yvelines). «*L'accord est possible*», a déclaré lundi sur BFMTV Manuel Valls : «*Sans accord, on ne peut pas rebâtir ce territoire d'un point de vue économique et*

social, et qui a les germes, toujours, d'une explosion sociale. »

Plus d'un an après des violences qui ont fait 14 morts et ravivé les revendications des Kanaks, le président souhaite réussir là où son ministre des Outre-mer a échoué. Manuel Valls est rentré de l'archipel, le 8 mai, sans compromis scellé sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, ni nouvelle étape enclenchée dans ce long processus de décolonisation. Malgré trois jours de discussions à huis clos à Bourail, à 160 kilomètres de Nouméa, la droite loyaliste a refusé son projet de «*souveraineté avec la France*».

Que restera-t-il de ses propositions controversées ? Les indépendantistes en font une exigence minimale, leurs opposants ne veulent plus en entendre parler. Dans le document présenté lors de sa visite, le ministre a énuméré plusieurs bouleversements : une «*double nationalité*

française et calédonienne, une «*loi fondamentale*» de la Nouvelle-Calédonie intégrée à la Constitution française, un transfert à l'archipel de «*compétences régaliennes*» (défense, sécurité, monnaie juste), que la France continuerait d'exercer par «*délégation immédiate*», ou encore l'attribution d'un siège à l'ONU.

« Projet nouveau »

La droite loyaliste y voit une forme d'«*indépendance-association*», ce qu'il dément. «*Manuel Valls a trahi la République en proposant de se séparer d'un bout de la France, insiste la présidente de la province Sud, Sonia Backès. J'espère un grand accord politique, mais je ne sais pas s'il est possible, car ce qu'il a fait a mis les indépendantistes dans une situation où ils ne peuvent pas faire marche arrière. Il est disqualifié*. »

Pour les indépendantistes du Front de libération nationale kanak et socialiste

(FLNKS), les propositions de Manuel Valls sont désormais «*le socle des nouvelles négociations à Paris*» : «*Aucun échange ne se fera en deçà*», pour aller à terme à la «*pleine souveraineté*», indiquent-ils. Seuls soutiens du projet Valls dans le camp non indépendantiste, les modérés du parti Calédonie ensemble plaident de leur côté pour «*une période de stabilisation de dix ou quinze ans*» pour «*reconstruire la Nouvelle-Calédonie*», avant un accord définitif. Les élus attendent le versement complet d'un prêt de 1 milliard d'euros, mais l'État le conditionne à des réformes.

Conscient que sa méthode a été vivement critiquée dans l'archipel, Emmanuel Macron défend aujourd'hui un «*projet nouveau*». Il ne souhaite pas retomber dans des affrontements camp contre camp, après trois non à l'indépendance, en 2018, 2020 et 2021 – la

troisième consultation a été boycottée par le FLNKS, qui en contestait la tenue sur fond de Covid-19.

Mais la question sensible du corps électoral, détonateur de l'insurrection du 13 mai 2024, doit aussi être tranchée. Les élections provinciales, déjà reportées, doivent se tenir au plus tard le 30 novembre, mais le droit de vote à ce scrutin n'a toujours pas été élargi à des milliers de nouveaux citoyens, présents depuis au moins dix ans.

D'ici à la fin septembre, le Conseil constitutionnel, saisi par une association loyaliste sur une question prioritaire de constitutionnalité (QPC), doit se prononcer sur la conformité à la loi fondamentale de la dérogation en vigueur. Les loyalistes ont déjà indiqué qu'ils attaqueraient le scrutin devant la justice administrative si le corps électoral n'est pas ouvert. ■

À Paris, le Parti socialiste désavoue Hidalgo en choisissant Grégoire

Pierre Lepelletier

Malgré le soutien de la maire sortante à Rémi Féraud, l'ex-premier adjoint a remporté assez nettement la primaire des socialistes parisiens et sera la tête de liste du parti en 2026 dans la capitale.

Si la vengeance est un plat qui se mange froid, il arrive qu'elle se règle, en politique, par l'implacable loi des urnes. En remportant lundi soir la primaire socialiste pour les municipales à Paris, Emmanuel Grégoire tient sa revanche sur Anne Hidalgo. L'ex-premier adjoint, banni de l'Hôtel de Ville, a cru en son étoile et en la confiance des militants socialistes parisiens. Il a devancé assez nettement Rémi Féraud, pourtant adoubé par la maire sortante, avec 52,61 % des voix, contre 44,33 %. La participation surprise de Marion Waller n'aura rien changé, puisqu'elle n'a recueilli que 3 % des suffrages. Il faut en revanche noter le très faible corps électoral : seuls 1500 adhérents socialistes ont voté. Ce qui confirme la déliquescence du parti de la rose, y compris dans la capitale.

Toujours est-il que dans la nuit caniculaire de lundi à mardi, au pied de la rotonde de Stalingrad, où il avait donné rendez-vous à ses fidèles, Emmanuel Grégoire a reconnu « un moment de soulagement et d'émotion ». « On revient de loin », souffle une cadre socialiste. Car jusqu'au bout, Anne Hidalgo aura mené campagne tambour battant contre son ex-premier adjoint, pourtant plutôt apprécié, et qu'elle avait pris sous son aile en 2018 lorsqu'il avait succédé à Bruno Julliard. Longtemps pressenti pour prendre la suite, même adoubé par l'édile en privé, Emmanuel Grégoire a fini par tomber en disgrâce à l'Hôtel de Ville. La maire sortante lui reprochait d'être trop pressé, de chercher à s'émanciper trop vite, au point d'évoquer une « trahison ». « C'est un chemin sans retour », déplorait-il.

La tension était devenue telle que son numéro deux avait profité de la dissolution en juin 2024 pour quitter le navire en se faisant élire député de Paris. C'est quelques mois plus tard, à la rentrée, lorsqu'elle confirme qu'elle ne briguerait pas un troisième mandat, qu'Anne Hidalgo soutient officiellement la candidature de Rémi Féraud. Personne ne l'avait vu venir, même ses plus proches. « C'est irrationnel », concédait un proche de la maire. En coulisses, elle incite les maires d'arrondissement socialistes à mouiller la chemise pour leur collègue sénateur, persuadé qu'Emmanuel Grégoire serait contraint de se retirer face à la dynamique. Seul Jérôme Coumet, maire du 13^e, contrevient à la consigne de la maire en soutenant le dissident.

« Je félicite Emmanuel Grégoire pour sa désignation. Merci à Rémi Féraud pour sa belle campagne », a fait savoir la maire dans un très sobre communiqué, quelques instants avant l'annonce officielle des résultats lundi soir. « Anne



Longtemps pressenti pour prendre la suite d'Anne Hidalgo, et même adoubé par l'édile en privé, Emmanuel Grégoire (ici, le 22 juin, à Paris) avait fini par tomber en disgrâce à l'Hôtel de Ville. ISA HARSIN/SIPA

Hidalgo a reconnu les résultats ! », lance au même moment un militant socialiste sous les hourras de la petite foule réunis à la rotonde de Stalingrad. Dans un souci d'apaisement, l'ex-premier adjoint a, lui, fait applaudir son ancienne patronne. « Je remercie Anne Hidalgo. C'est à ses côtés que j'ai appris l'amour de Paris, que j'ai appris que la politique était faite de convictions et de détermination. Son soutien sera essentiel pour la suite », a-t-il assuré, tout en affirmant qu'il sera « le défenseur de son bilan ».

Fin de règne

Reste à savoir quelle sera l'attitude de la maire dans les prochains jours. Jusqu'à présent, Anne Hidalgo a toujours fait savoir qu'elle « ferait » ce qu'elle « voudrait » en cas de victoire d'Emmanuel Grégoire à la primaire. La défaite de Rémi Féraud révèle cependant au grand jour sa faible influence sur la fédération socialiste parisienne qu'elle avait pourtant à sa cause depuis sa première élection en 2014. Comme un signe du début de la fin du règne qui s'achèvera en 2026. En attendant, Em-

manuel Grégoire compte rassembler la famille socialiste, tendant la main à Rémi Féraud, Marion Waller et à tous les maires d'arrondissement socialistes. « Ils auront un rôle pour gagner », assure son entourage. « Je leur pardonne tout », soufflait le candidat il y a quelques semaines.

Désormais, « le plus dur commence », reconnaît-il. Ce marathonien de 47 ans sait qu'il ne disposera pas d'un boulevard tout plat jusqu'à l'Hôtel de Ville. Lors de la campagne, il devra sans doute se frotter à Rachida Dati, qu'il désigne comme sa principale adversaire. La représentante de la droite parisienne a toujours affiché du mépris à son égard, le renvoyant à son image de « technocrate », lui qui a fait toutes ses classes au sein des cabinets de l'Hôtel de Ville depuis 2008, que ce soit sous Bertrand Delanoë ou Anne Hidalgo. S'il devient le futur maire de Paris, son mandat s'inscrirait donc dans la continuité : végétalisation de la ville et réduction de la place de la voiture.

Pour gagner face à la droite, Emmanuel Grégoire n'aura d'autre choix que

de rassembler. Rachida Dati domine pour l'heure les sondages, se hissant autour des 30 % des intentions de vote au premier tour. À gauche, socialistes, écologistes et Insoumis sont tous jaugés au coude-à-coude, entre 15 et 20 %. « Dès demain, nous organiserons le rassemblement pour réinstaller le leadership à gauche », a promis le candidat PS, même s'il a toujours affirmé qu'il refuserait une alliance avec La France insoumise au premier, comme au second tour.

Emmanuel Grégoire devra également composer avec des partenaires ambigus. L'écologiste David Belliard se verrait bien être le chef d'orchestre de l'union de la gauche, avec un périmètre étendu à La France insoumise. « Le risque est trop grand d'avoir un basculement de cette ville à droite. Il ne faut prendre aucun risque. Nous souhaitons l'union de toutes les forces de gauche dès le premier tour », martèle le candidat Vert, qui a déjà tenté sa chance en 2020 (10,79 %). Les discussions d'ici au premier tour, dans moins d'un an, devraient débiter sous peu. ■



CONTRE-POINT
PAR GUILLAUME
TABARD

Pour le candidat PS, le plus dur est à venir

La rupture avec Anne Hidalgo aurait pu lui coûter son investiture du PS. Elle sera peut-être sa meilleure chance dans la bataille municipale de l'année prochaine. Ex-dauphin tombé en disgrâce, Emmanuel Grégoire ne doit sa victoire qu'à lui-même.

Certes, on peut s'interroger sur la valeur d'un corps électoral aussi réduit. 1534 votants pour un parti dont la capitale est le premier fief, c'est très peu. C'est 6 fois moins que le nombre d'adhérents des Républicains à Paris. À ce jour, le député du 12^e arrondissement - élu avec plus de 30 000 voix aux dernières législatives - n'a été choisi que par 803 inscrits. Sa légitimité tout autant que sa notoriété restent à construire. Mais ça n'a déjà pas été une mince performance de l'avoir emporté contre la maire en place, qui n'a pourtant pas ménagé sa peine pour faire élire le sénateur Rémi Féraud, et contre la totalité des maires d'arrondissement socialistes.

Avant d'être une victoire pour Emmanuel Grégoire, ce vote interne est une humiliation pour Anne Hidalgo, qui rate sa sortie, sinon comme maire, du moins comme patronne de la gauche parisienne. Longtemps son bras droit, et à ce titre figure emblématique de l'appareil PS qui contrôle la capitale depuis un quart de siècle, le voilà qui peut se poser en vainqueur contre le « système » sortant. C'est pour lui un double atout. Un atout interne, d'abord, car, même s'il a maintenant pour tâche de recoller les morceaux, Grégoire est libre à l'égard de ceux qui l'ont combattu. Un atout externe, ensuite : après deux mandats sans partage, un besoin d'alternance se fera certainement sentir à Paris. La droite lui rappellera ses années Hidalgo, mais, mieux que n'aurait pu le faire Féraud, il pourra dire : elle, ce fut elle ; moi, ce sera moi.

Cette victoire devant les adhérents du PS est cependant loin de garantir à Emmanuel Grégoire de s'installer dans le bureau du maire de Paris. Et quel que soit le mode de scrutin qui sera finalement retenu. Pour lui, le plus dur est à venir. Il devra, le moment venu, affronter une droite et un centre qui, a priori, partiront unis à la bataille, alors qu'ils s'étaient affrontés en 2020. Si elle a un profil clivant, Rachida Dati - si c'est bien elle qui est adoubée par le « socle commun » - incarne une combativité qui sera précieuse pour capter la volonté de rupture qu'exprimeront les Parisiens.

Mais, avant d'affronter Dati, Grégoire devra s'imposer à gauche. Et c'est là que réside la plus grande difficulté pour lui. Le candidat socialiste rêve de renouveler le scénario qui a réussi deux fois à Bertrand Delanoë et deux fois à Anne Hidalgo : un PS hégémonique qui laisse les Verts se compter au premier tour avant de leur faire une place au second. Mais la gauche parisienne a changé : les Insoumis se sont imposés, notamment dans les arrondissements de l'Est, qui ne comptent nullement aider les sortants. Et les Verts, à en croire les sondages, ont plus que rééquilibré le rapport de force avec le PS. Grégoire devra se battre pour conserver l'avance de son parti. Un scénario cauchemard d'un glissement de terrain interne à la gauche parisienne n'est pas à exclure. Avoir été choisi par 803 adhérents n'est pas une protection suffisante pour la bataille capitale qui s'ouvre. ■

Pécresse mobilise les maires pour son « bouclier de sécurité »

Emmanuel Galiero

« Ubuesque. » C'est l'adjectif choisi par Valérie Pécresse pour décrire la situation dans laquelle l'Île-de-France pourrait se retrouver si la justice administrative devait mettre un coup d'arrêt au soutien régional apporté aux maires en matière de sécurité.

Avant la décision du tribunal, attendue d'ici une quinzaine de jours, la présidente LR de la collectivité organise la résistance et lance un appel à la mobilisation des élus locaux, reçus mercredi au siège de la région, à Saint-Ouen. Car, pour Valérie Pécresse, les investissements réalisés depuis dix ans répondent à une urgence absolue. Sans nier les compétences régaliennes de l'État, l'élue défend la complémentarité régionale. La région a investi près de 150 millions d'euros sur la sécurité et aidé plus de 730 communes (soit plus de 90 % de la population francilienne). Ce « bouclier de sécurité » fait partie intégrante de la politique conduite depuis

dix ans, mais, en cas d'annulation des subventions régionales, 193 projets tomberaient à l'eau, après avoir été votés le 18 juin dernier pour améliorer les polices municipales, les commissariats et la vidéoprotection. « Ce serait un chaos. La disparition du "bouclier de sécurité" serait de la non-assistance à Franciliens en danger », met en garde la présidente.

Élué au lendemain de l'attentat du Bataclan, Valérie Pécresse insiste sur la forte exposition de son territoire à l'insécurité. « Dès le début de mon mandat, en 2015, j'ai compris que cette question de la sécurité avait un intérêt régional majeur et direct. Il était donc indispensable d'aider les maires à construire leurs réponses », insiste l'élue, convaincue que sa compétence régionale en matière d'aménagement du territoire impose une implication auprès des communes. « À travers ces aides, nous permettons à chaque citoyen d'avoir le même degré de service public, et la région est parfaitement dans son rôle de réductrice des inégalités », fait valoir la présidente. Outre l'intérêt régional, elle pose deux autres arguments sur la table des juges administra-

tifs et de l'État. D'abord, empêcher la collectivité régionale d'agir au niveau des polices municipales serait nier sa compétence sur les services publics de proximité quand personne ne trouve rien à redire sur les financements par la région de certains services communaux dédiés à la santé ou au social. Et, si la justice interdisait ces subventions régionales sur la sécurité, il faudrait trouver des fonds ailleurs. « Mais ce n'est pas l'État ruiné qui pourra compenser », alerte Valérie Pécresse.

Intérêt régional majeur

L'offensive contre la politique sécuritaire de Valérie Pécresse a été lancée par le groupe communiste. Il a saisi le tribunal administratif contre le bouclier de sécurité, au motif que celui-ci se développerait hors des compétences régionales. Ce qui inquiète la présidente de région, c'est l'annulation des délibérations de la région Paca décidée en 2019 par le tribunal administratif de Marseille, pour un motif d'incompétence. Pour sortir de l'ornière, son président, Renaud Muselier, avait signé une convention avec

l'État, soutenue par Gérald Darmanin, alors ministre de l'Intérieur.

Aujourd'hui, Valérie Pécresse souhaite que la notion d'intérêt régional majeur soit reconnue dans le prolongement de sa compétence en matière d'aménagement du territoire. Et, si le jugement du tribunal devait être défavorable, elle demanderait à l'État d'inscrire cette compétence dans la loi. Elle compte d'ailleurs sur le soutien de Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur, pour faire avancer les choses. Mais, évidemment, la meilleure plaidoirie devra venir des élus locaux franciliens eux-mêmes, parmi lesquels on compte une douzaine de maires communistes concernés par les aides de la région. Ce seront sans doute les meilleurs défenseurs de la cause. Valérie Pécresse leur fera passer le message directement mercredi. « En tant qu'élus de terrain, ils sont les mieux placés pour défendre l'intérêt des aides régionales en disant à quel point celles-ci leur permettent de se protéger. Par leurs témoignages, je veux qu'ils démontrent toute l'importance de ce "bouclier" pour la sécurité des Franciliens. » ■

Écoutez
Guillaume
Tabard
à 8h10
dans la Matinale
de David Abiker
avec LE FIGARO



Entre Glucksmann et Mélenchon, le match qui vient à gauche

Pierre Lepelletier

Les deux assument le clivage des « gauches irréconciliables » contre ceux qui plaident pour une candidature commune.

Il n'y a pas si longtemps, Raphaël Glucksmann et Jean-Luc Mélenchon refaisaient le monde ensemble. L'histoire avait commencé dans un train, en 2020, alors qu'ils revenaient de Gerzat (Puy-de-Dôme), où ils étaient allés soutenir les ex-salariés de Luxfer. Même s'ils n'étaient pas d'accord sur grand-chose, les deux hommes avaient bien accroché et avaient poursuivi leur débat par messages. Des conversations sur le souverainisme, sur l'économiste Jean Bodin... Bien au-dessus de la marmitte politicienne habituelle. Les échanges ont cessé depuis longtemps. Tout a changé : Raphaël Glucksmann s'est lancé dans la grande aventure élyséenne, à deux ans de 2027. Jean-Luc Mélenchon a, lui, repris la route vers une quatrième candidature. Le chemin des deux devrait donc se croiser. Cette fois, leurs débats seront exposés au grand jour, à bâtons rompus, avec toute la violence que réserve une campagne électorale. Et pas sûr qu'ils s'attardent sur Jean Bodin...

Depuis quelques mois, Jean-Luc Mélenchon et Raphaël Glucksmann confirment qu'ils sont les seuls deux hommes forts de la gauche, dépassant tous les deux la barre des 10 % d'intentions de vote dans les sondages. Le premier s'appuie sur une base électorale solide et fidèle, consolidée au fil des campagnes électorales. Le second doit sa percée à son bon score des dernières européennes (13,83 %) et du vide qui s'est progressivement installé entre La France insoumise et la macronie, qui vire de plus en plus à droite. Les deux revendiquent de ne pas appartenir à la même gauche : l'un se voit en héritier de la social-démocratie et du compromis, l'autre se veut le chantre de la gauche radicale avec un projet de rupture avec « le système ». En clair, Jean-

Luc Mélenchon comme Raphaël Glucksmann assument l'idée qu'il existerait bien « deux gauches irréconciliables » et qu'il serait malhonnête de faire croire aux électeurs qu'elles peuvent se rassembler. Une rupture qui s'est encore accentuée depuis le 7 Octobre, en témoignage le soutien récent accordé par le leader de Place publique au député PS Jérôme Guedj, qui a qualifié Jean-Luc Mélenchon de « salopard antisémite ».

Le principe d'une primaire

« La ligne de Glucksmann se rapproche plus du macronisme de 2017 que du Nouveau Front populaire de 2024. Au moins, il a le mérite de la reconnaître et de l'assumer. Ça clarifie les choses à gauche puisque le milieu n'existe pas », estime Manuel Bompard, le coordinateur national de LFI. Si elles ont acté que Jean-Luc Mélenchon n'en serait pas, les autres forces de gauche espèrent encore convaincre Raphaël Glucksmann de renouer avec le principe d'une primaire. « Si ça marche, notre affaire, il aura bien du mal à rester dehors », estime un député socialiste. Les soutiens de l'eurodéputé sont pourtant catégoriques dans leur refus. « L'erreur fondamentale de la primaire, c'est de croire qu'en additionnant des nains on fabrique un géant. C'est une erreur de lecture fondamentale : ce n'est pas l'union qui fait la force, c'est la force qui fait l'union », pose un des siens. « Glucksmann se ferait déchirer dans une primaire », estime aussi un socialiste, qui considère que ce mode de désignation favorise les projets les plus radicaux.

Les deux futurs candidats ont une tout autre stratégie, par ailleurs précisément identique, pour tuer le match à la présidentielle. L'eurodéputé comme l'Insoumis en chef veulent s'imposer dans les sondages et contraindre le reste de la gauche - le PS, les Verts, le PCF

- à « choisir » entre les deux. L'un comme l'autre espèrent ensuite bénéficier d'un « vote utile » des électeurs pour prendre le dessus sur l'autre, et se hisser au second tour. De cette façon, le candidat Insoumis n'a pas été loin de réussir son coup en 2017 et en 2022. « Jean-Luc Mélenchon nous a donné la recette depuis longtemps : tracer sa route dans son couloir, ce que nous faisons », glisse un proche de Glucksmann.

S'il ne partage ni ses idées ni ses méthodes, le fondateur de Place publique n'a par ailleurs jamais caché son inspiration pour la machine politique qu'a su bâtir Jean-Luc Mélenchon avec La France insoumise. « J'ai du respect pour le travail idéologique qui a été fait », répète-t-il souvent à ses interlocuteurs, prenant pour exemple la création de l'Institut La Boétie, sorte de think-tank mélenchoniste. Tout ce qu'il reproche à l'espace social-démocrate d'avoir laissé en jachère et qu'il entend remettre sur pied. Fin juin, il a ainsi décliné devant la presse le début d'un programme présidentiel. « Ce qui m'intéresse, c'est

qu'on arrête de se faire marcher dessus dans la confrontation culturelle, dans la confrontation idéologique, dans le fait de reprendre les mots des autres, dans le fait d'avoir hyper peur d'être accusés de ne pas être à gauche », a-t-il lancé.

Une forme de « parisianisme »

Tout ce que Raphaël Glucksmann aurait aimé faire au moment de la dissolution. Malgré sa percée aux européennes, les appareils politiques avaient repris la main pour accoucher d'un programme du Nouveau Front populaire, proche de celui de La France insoumise. Lors des jours et nuits de négociations, l'eurodéputé et les siens avaient été relégués au second plan. Les mêmes ont aussi constaté l'avance programmatique considérable des troupes de Jean-Luc Mélenchon par rapport au reste de la gauche. Une meurtrissure et un enseignement pour Raphaël Glucksmann. « Il a été très touché par ce moment. Ça a été un vrai tournant dans son histoire politique. Il a compris qu'il ne pourrait compter que sur lui-même », raconte un de ses proches. C'est aussi à cette pé-

riode qu'il s'éloigne d'Olivier Faure, le premier secrétaire du PS, pour se rapprocher de ses opposants, avec lesquels ils participent à de nombreux rassemblements à la rentrée 2024.

Dans le reste de la gauche, on considère que la gauche est vouée à l'échec si ce tango perdure. Les deux hommes auraient chacun leur limite : Jean-Luc Mélenchon serait un repoussoir absolu pour une partie de l'électorat, et échouerait dans toutes les combinaisons possibles au second tour. « Voter Jean-Luc Mélenchon au premier tour, c'est offrir la victoire à Marine Le Pen au second », souligne un cadre de gauche. Le mantra devrait s'inviter jusqu'en 2027. Raphaël Glucksmann serait quant à lui l'incarnation d'une forme de « parisianisme » qui ne permettrait pas de rassembler large. « Il est assez caricatural pour être un bon repoussoir. La question sociale lui est étrangère », taille Manuel Bompard. « Glucksmann est encore plus parisien qu'Hidalgo », se moque un cadre communiste. À la présidentielle de 2022, la maire de Paris n'avait recueilli que 1,75 % des voix. ■



Raphaël Glucksmann et Jean-Luc Mélenchon, le 27 janvier 2019, lors d'un rassemblement pour le climat place de la République, à Paris. ALBERT FACELLY / DIVERGENCE

Le long chemin des « unitaires » vers une candidature commune

Pourront-ils les rattraper ? Une grande partie de la gauche ne se satisfait pas du mano a mano qui s'installe progressivement entre Raphaël Glucksmann et Jean-Luc Mélenchon en vue de la présidentielle de 2027. Dans les sondages, les deux hommes sont les seuls à gauche à être jaugés au-dessus de la barre des 10 %, à être armés d'un programme, à avoir une écurie présidentielle en ordre de marche - même si Place publique ne dispose pas encore de la force militante de La France insoumise. L'un, chantre de la social-démocratie, l'autre, de la gauche radicale, ils incarnent et assument, à eux deux, les « gauches irréconciliables ».

Entre eux, le reste de la gauche considère que ces deux aventures individuelles foncent dans le mur. Qu'il y a urgence à tracer un autre chemin : une « candidature commune » à gauche, seul salut pour avoir une chance de l'emporter face à la droite. « Mélenchon sera candidat quoi qu'il arrive, mais nous pouvons embarquer Glucksmann. Si ça marche, notre affaire, il aura bien du mal à rester dehors », veut croire un stratège de la gauche. Mais, pour l'heure, rien n'avance vraiment. « Pour l'instant, on n'a pas l'ombre d'un commencement de discussion », reconnaît un député socialiste. Une date est néanmoins cochée dans les agendas : la réunion organisée par Lucie Castets, l'ex-« première-ministrable » du NFP,

ce mercredi 2 juillet, à Bagneux (Hauts-de-Seine). Doit au moins y être acté le principe d'une candidature commune. Sans surprise, ni les Insoumis ni les amis de Raphaël Glucksmann n'y participeront.

Créer un effet de souffle

Certains veulent aller plus vite et souhaitent que cette rencontre soit l'occasion d'inscrire noir sur blanc la promesse d'une primaire de la gauche. Pour l'impulser, ils n'ont pas hésité à déclarer aussitôt leur candidature pour essayer de créer un effet de souffle, à l'image des deux ex-frondeurs de LFI, François Ruffin et Clémentine Autain. Sandrine Rousseau, ancienne finaliste de la primaire des écologistes de 2021, a également fait part de sa motivation. Premier problème : en cas de primaire, les Verts ne comptent envoyer qu'une seule candidature et beaucoup considèrent que le rôle doit revenir à leur secrétaire nationale, Marine Tondelier. Premières tensions à prévoir.

Le même enjeu se pose chez les socialistes. Comme chez les écologistes, certains estiment qu'il ne faut envoyer qu'un seul candidat à cette hypothétique primaire. Mais comment trancher alors que le bal des ambitieux a commencé entre Olivier Faure, Boris Vallaud, Jérôme Guedj et bien d'autres ? « Il ne faut pas faire une pré-primaire », prévient une députée socialiste, favorable à ce que

plusieurs prétendants du PS puissent, in fine, y participer. La direction du parti de la rose a par ailleurs un autre défi : embarquer toute la famille socialiste dans cette aventureuse primaire alors que le parti s'est divisé sur cette question lors du congrès de Nancy, remporté d'une courte tête par Olivier Faure.

« Le rassemblement de tous les socialistes n'est pas un préalable en toutes circonstances. Nous devons avancer. En 1971, François Mitterrand cherchait à avoir une majorité pour négocier avec les communistes, pas à rassembler toute la famille socialiste », avance le député fauriste Laurent Baumel. « Nous allons faire une primaire avec des gens qui vont s'allier avec des Insoumis pour nous faire perdre des villes aux municipales ? Quelle cohérence ? », interpelle un opposant d'Olivier Faure en

rappelant les discussions entre écologistes et Insoumis dans plusieurs grandes villes aujourd'hui aux mains des socialistes. « Lors du programme commun, en 1972, le PS était tourné vers les USA et le PC était tourné vers l'URSS. Et nous, ce serait les municipales à Paris qui nous arrêteraient ? Il faut être à la hauteur de l'histoire », rétorque François Ruffin.

Un Rubik's Cube géant

Rien n'est très simple non plus du côté du Parti communiste. Si quelques voix réclament l'union, leur chef, Fabien Roussel, n'est pas convaincu par l'idée d'une primaire. « Il a très envie d'être de nouveau candidat à l'élection présidentielle », confie un de ses proches. En 2022, le secrétaire national du PCF n'avait pourtant obtenu que 2,28 % des voix. Alors pour-

quoi vouloir y retourner ? « Certains se disent que, perdu pour perdu à gauche, mieux vaut être présent à l'élection qui structure la vie politique du pays », estime un élu communiste. D'autant que Fabien Roussel doit sa réélection à la tête du PCF sur la promesse de rendre ses lettres de noblesse au communisme français...

Le rassemblement de la gauche ressemble donc déjà à une sorte de Rubik's Cube géant où chaque couleur politique doit s'aligner dans un temps déjà limité. « Si rien n'a bougé d'ici à l'été 2026, c'est mort. Ça peut ne pas marcher », admet un député socialiste. C'est tout le pari de Raphaël Glucksmann et de Jean-Luc Mélenchon : miser sur un échec de la primaire pour amplifier leur dynamique respective, et contraindre les uns et les autres à choisir entre les deux. ■ P.L.

7H-9H
EUROPE 1 MATIN
Dimitri Pavlenko

Retrouvez l'Edito politique à 7h53 avec Alexis Brézet et Vincent Trémolet de Villers du Figaro

Europe 1
LA RADIO LIBRE

Trump impose sa paix à la RDC et au Rwanda

Tanguy Berthemet

Le texte porté par le président américain pour mettre un terme au conflit dans l'est du pays comporte des zones d'ombre.

Un accord de paix signé dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) suscite toujours des réactions prudentes. Le soulagement de voir un conflit où se déchaînent violences et misère est vite pondéré par le souvenir des nombreux textes précédents jamais appliqués. Celui signé vendredi à Washington dans le Bureau ovale entre les ministres des Affaires étrangères du Rwanda et de la RDC, Olivier Nduhungerehe et Thérèse Kayikwamba Wagner, n'y échappe pas. Les deux responsables, tout en se félicitant, ont d'ailleurs souligné que du chemin reste à faire pour sceller une véritable pacification. «*Ce n'est que le début, pas la fin*», indique Kinshasa. À son habitude, Donald Trump a, lui, versé dans l'emphase et l'autosatisfaction pour évoquer un «*merveilleux traité*», et souligner son implication magistrale dans la paix mondiale. «*Vous savez, ils se sont battus pendant des années. Et il y avait des machettes. C'était violent. Pour la première fois depuis de nombreuses années, ils vont connaître la paix. C'est une grande affaire*», a-t-il dit.

L'implication américaine a indubitablement eu des effets. Alors que les médiations régionales du Kenya ou de l'Angola avaient échoué, que les tentatives européennes et françaises n'avaient pas connu un sort meilleur, les pressions brutales du milliardaire ont débouché sur des résultats. L'objectif ambitieux est de mettre un terme à une guerre particulièrement complexe où se mêlent tensions

communautaires, pillages économiques et querelles frontalières qui ravagent les provinces du Kivu depuis près plus de trois décennies. Les combats connaissent un nouveau pic depuis l'automne. Le M23, une rébellion essentiellement tutsi soutenue par Kigali, a lancé une offensive, en janvier 2025, balayant les Forces armées congolaises (FARDC) avant de prendre le contrôle des villes de Goma puis de Bukavu.

Le M23 a, selon les experts de l'ONU largement été appuyé par l'armée rwandaise, dont 4000 à 6000 hommes sont

« Vous savez, ils se sont battus pendant des années. Et il y avait des machettes. C'était violent. Pour la première fois depuis de nombreuses années, ils vont connaître la paix. C'est une grande affaire »

Donald Trump
Président des États-Unis.

déployés au Kivu, ce que Kigali a toujours nié. Depuis, le M23 a accentué son emprise sur la zone qu'il contrôle, le «*territoire libéré*», mais sans poursuivre plus avant.

L'accord négocié par Washington, dont les clauses exactes ne sont toujours pas connues, repose sur deux piliers. D'un côté, le Rwanda rapatrierait ses troupes, un déploiement diplomatiquement appelé «*mesures défensives*» dans



Le président Donald Trump, entouré du ministre des Affaires étrangères du Rwanda, Olivier Nduhungerehe, du vice-président JD Vance, du secrétaire d'État américain, Marco Rubio, et de la ministre des Affaires étrangères de la RDC, Thérèse Kayikwamba Wagner (de gauche à droite), à la Maison-Blanche, le 27 juin. SIPA USA VIA REUTERS CONNECT

l'accord, comme le souhaitait Kigali. De l'autre, Kinshasa s'engage à combattre les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), un groupe créé par d'anciens acteurs du génocide des Tutsis en 1994, bête noire du Rwanda. Les FARDC ont été accusées par l'ONU de collaborer avec les FDLR. Mais la mise en œuvre de ce double mouvement, a priori simple, sera complexe.

Le Rwanda, qui avait d'abord accepté que tout se fasse dans un même temps, a en définitive obtenu que la lutte contre les FDLR soit un préalable. Ce combat doit être conduit par les FARDC dans les termes déjà discutés en octobre dernier lors de négociations à Luanda finalement avortées. Ce qui ne manque pas de soulever des questions. À la date de ces pourparlers, les zones où évoluent les FDLR n'étaient pas encore sous le contrôle du M23 comme elles le sont aujourd'hui et

les rendant de facto inaccessibles aux soldats congolais. «*On ne voit pas bien comment, dans ces conditions, les FARDC pourraient pourchasser les FDLR*», souligne Pierre Boisselet, chercheur à Ebuteli, un institut congolais, qui redoute que le Rwanda n'utilise ce flou «*pour repousser l'application du traité*».

Les diplomates s'interrogent aussi sur l'absence du M23 lors de ces négociations, une partie pourtant majeure dans le conflit. Ce point pourrait être réglé dans les semaines à venir à Doha. Le Qatar, comme désormais très souvent avec Donald Trump, est venu en appui des tractations américaines. L'émirat, outre les négociations entre le groupe rebelle et Kinshasa, a accueilli en mars un sommet entre le président rwandais Paul Kagame et son homologue congolais Félix Tshisekedi.

L'autre grande inconnue de l'accord est le volet économique. Les richesses

du sous-sol congolais, où la Chine ne cesse de gagner du terrain, sont sans doute la principale raison de l'implication de Donald Trump en RDC, alors même qu'il se désintéresse de l'Afrique. Les États-Unis auraient notamment obtenu un accès à la mine de niobium de Lueshe, et surtout à celle de Rubaya, riche en coltan, toutes deux situées au Nord-Kivu. Selon le *Financial Times*, le président de l'America First Global, Gentry Beach, un proche du milliardaire et surtout de son fils Donald Jr, serait pressenti pour y investir. Dans l'accord, la chaîne de valeur minière est abordée. Le minerai extrait serait ainsi traité au Rwanda. Conscient que le sujet est explosif au Congo, Félix Tshisekedi a assuré lundi, lors de son discours pour la fête de l'indépendance, que «*les ressources (...) ne seront jamais bradées ni livrées à des intérêts obscurs*». ■

Londres planche sur l'utilisation de drones

Arnaud de La Grange Correspondant à Londres

Le ministère de la Défense britannique veut s'inspirer de l'opération Toile d'araignée ukrainienne.

Les stratèges britanniques n'ont pas mis longtemps à tirer les leçons des dernières opérations spectaculaires des armées ukrainienne et israélienne. Les attaques de drones menées dans la profondeur du territoire russe ou iranien ont impressionné la planète entière. Et le ministère britannique de la Défense vient de lancer un appel d'offres pour un système de drones pouvant être lancés depuis un simple fourgon.

Le cahier des charges du projet Volley semble calqué sur le coup de maître ukrainien, quand des drones ont décollé de camions civils garés non loin de bases aériennes russes pour infliger des dégâts humiliants à Moscou. Les militaires britanniques veulent un système de lancement rapide, où chaque lanceur mobile puisse déployer 5 drones à voilure fixe en moins de 4 minutes, chaque engin étant lancé à 1 minute d'intervalle. Les drones devront aussi pouvoir être récupérés dans un délai maximum de 10 minutes après ce premier lancement.

Les industriels qui vont plancher sur le système doivent satisfaire d'autres exigences techniques, comme le fait que les drones «*n'utiliseront aucun propulseur d'appoint au décollage*». Le système devra aussi être capable de lancer des drones pesant jusqu'à 125 kg et volant à une vitesse d'au moins 60 m/s (200 km/h). La mise en œuvre devra pouvoir être faite par trois personnes maximum, une seule idéalement. Le ministère exclut ainsi les «*lanceurs autonomes*», «*non pilotés par un équipage humain*».

Le plus intéressant est que le déploiement puisse se faire depuis un «*fourgon Transit*» classique. On voit bien le projet de pouvoir mener des opérations loin dans la profondeur du territoire ennemi, en utilisant la discrétion d'un véhicule utilitaire très banalement civil.

L'ensemble devra ainsi ne pas dépasser un poids de 275 kg. Il doit être «*robuste, simple à assembler*» et fonctionner avec une «*signature minimale (acoustique, thermique, visuelle) invisible à la vue de tous*». Et ce, de jour comme de nuit.

L'état-major britannique est pressé. Les démonstrations sur le terrain de ce nouveau système de drones devront avoir lieu dès le mois d'octobre et les premières livraisons devront intervenir au plus tard en janvier 2026. Dans les six mois qui suivent, l'entreprise choisie devra pouvoir livrer au moins 20 lanceurs. Ces derniers devront ensuite pouvoir être produits à grande échelle et pour un prix unitaire ne dépassant pas 300 000 livres (350 000 euros).

Le 1^{er} juin dernier, les Ukrainiens ont sérieusement secoué la tactique militaire avec l'opération Toile d'araignée. Des drones prépositionnés avaient détruit une quarantaine d'avions militaires rus-

ses, dont des bombardiers stratégiques. L'attaque a été menée concomitamment sur quatre bases, dont celles d'Olenia, dans l'Arctique russe, à près de 1900 kilomètres de l'Ukraine, et de Belaïa, en Sibérie orientale, à plus de 4500 kilomètres de Kiev.

Selon Kiev, 117 drones ont été utilisés dans l'opération. Les essais de drones légers se sont envolés de la remorque de

simples camions, amenés à proximité des aérodromes. Ils avaient été dissimulés dans des caissons de bois, sous les plafonds qui ont été ouverts de manière commandée à distance pour libérer les petits engins kamikazes. Des sources du SBU, les services de renseignements ukrainiens, ont expliqué à la BBC qu'il avait fallu un an et demi pour monter toute l'opération.

En trois ans de conflit, les Ukrainiens ont acquis une maîtrise impressionnante de l'utilisation de drones militaires. Fin

2023, le président Volodymyr Zelensky avait affiché l'ambition de fournir 1 million de drones à l'armée, et le pays est désormais capable d'en produire près de 4 millions par an. Kiev est surtout passé maître dans la production de drones aussi peu coûteux qu'efficaces, en mobilisant entreprises et techniciens ayant des compétences en robotique. Le pays compterait plus de 200 fabricants de drones.

L'armée britannique se penche aussi sur un emploi plus sophistiqué des drones. Lors d'exercices de l'Otan en Esto-

nie, elle a ainsi testé avec succès un «*complexe de reconnaissance et de frappe*» (*Recce Strike Complex*), là encore inspiré par les tactiques utilisées en Ukraine. Il est basé sur un binôme drones-moyens de tir, les drones permettant de repérer les objectifs au-delà des «*vues directes*», et pouvant guider les tirs de MLRS (lance-roquettes multiples) ou de missiles antichars. Un atout précieux pour accélérer le lien entre la détection et le tir de missile, pour détruire avant d'être détruit... ■

117 drones

Nombre d'engins utilisés lors de l'opération ukrainienne Toile d'araignée

ses, dont des bombardiers stratégiques. L'attaque a été menée concomitamment sur quatre bases, dont celles d'Olenia, dans l'Arctique russe, à près de 1900 kilomètres de l'Ukraine, et de Belaïa, en Sibérie orientale, à plus de 4500 kilomètres de Kiev.

Selon Kiev, 117 drones ont été utilisés dans l'opération. Les essais de drones légers se sont envolés de la remorque de



Jean-Pierre LEVY
Officier SAS en Kabylie, mes révélations

Préface du Général Dominique Trinquant et avant-propos de Charles Villeneuve

Éditions Baudelaire

« Témoignage explosif, révélations inédites, un jeune appelé brise le silence ...

La guerre d'Algérie comme vous ne l'avez jamais lue.

Bouleversant ! »

François Camps Phnom Penh

L'héritière de la dynastie politique la plus puissante de Thaïlande a été mise sur la touche par la justice, mardi, sur fond de tensions territoriales avec le Cambodge.

Une nouvelle période d'incertitude politique s'ouvre en Thaïlande. Mardi, la Cour constitutionnelle a suspendu de ses fonctions la première ministre, Paetongtarn Shinawatra, moins de dix mois après son arrivée à la tête du gouvernement. Une décision attendue, alors que la jeune dirigeante essuie les critiques depuis la reprise de tensions territoriales avec le Cambodge, fin mai.

À sept voix contre deux, les juges ont décidé d'accepter une demande d'investigation pour manquement aux règles d'« éthique » et d'« intégrité », déposée le 20 juin par 36 sénateurs. La dirigeante de 38 ans dispose désormais de quinze jours pour structurer sa défense avant l'ouverture de l'enquête. Mais sa place en tant que chef de l'exécutif est plus que jamais menacée par la cour, proche des milieux conservateurs. Son prédécesseur, Srettha Thavisin, a été démis de ses fonctions par ce même tribunal en 2024, pour des motifs similaires.

« J'accepte la décision de la cour », a déclaré Paetongtarn Shinawatra devant le palais du gouvernement de Bangkok. « Je tiens à réaffirmer que j'ai toujours eu l'intention d'agir pour ce qu'il y a de mieux pour mon pays (et) m'excuse auprès des Thaïlandais qui sont frustrés par cette situation. » Son adjoint, Suriya Jungrungreangkit, assurera l'intérim jusqu'à la décision finale des juges, dont la date n'a pas été annoncée.

La popularité de l'héritière du clan Shinawatra, fille de l'ancien premier ministre controversé Thaksin, a fondu comme neige au soleil depuis la montée des tensions à la frontière avec le Cambodge le mois dernier. Selon un sondage paru dimanche, seuls 9,2 % des Thaïlandais soutiennent encore leur première ministre, contre 30,9 % en mars.

La crise de confiance a débuté le 28 mai, lorsqu'un militaire cambodgien est décédé dans un échange de tirs avec l'armée thaïlandaise. L'incident, aux contours flous, a eu lieu dans une zone reculée, revendiquée par les deux pays, et a donné lieu à une montée fulgurante des nationalismes des deux côtés de la frontière. Il a également provoqué une



« J'accepte la décision de la cour », a déclaré Paetongtarn Shinawatra lors d'une conférence de presse, hier, à Bangkok. PEERAPON BOONYAKIAT / SOPA IMAGE VIA REUTERS

Thaïlande : chute de la première ministre Paetongtarn Shinawatra

crise diplomatique majeure entre Bangkok et Phnom Penh : dans les semaines qui suivirent, les deux pays ont renforcé leur présence militaire à la frontière et suspendu leurs échanges commerciaux terrestres, avant que la Thaïlande ne ferme complètement l'ensemble de ses postes-frontières avec le voisin cambodgien. Du jamais vu depuis plusieurs décennies.

Mais le véritable déclencheur de la crise politique actuelle qui secoue Bangkok n'est autre qu'une conversation téléphonique, le 15 juin, entre la jeune Shinawatra et l'ancien premier ministre cambodgien Hun Sen, encore très influent à Phnom Penh. Lors de cet échange, la première ministre thaïlandaise rappelle à son « oncle » (une référence honorifique commune en Asie) qu'elle n'a pris ces mesures que pour répondre à la « pres-

sion domestique » à laquelle elle fait face. Elle l'a également invité à ne pas écouter « le clan de l'opposition », en référence aux milieux militaires qui portent une rhétorique belliqueuse à la frontière.

Cet échange de quelques minutes est rapidement devenu viral en Thaïlande,

« Les milieux politiques de tous bords ont conclu que Paetongtarn ne cherchait pas vraiment à se battre pour le pays ou pour défendre sa souveraineté »

Michael Montesano
Spécialiste de la politique thaïlandaise

après que le côté cambodgien l'a opportunément fait fuiter. La première ministre a eu beau justifier de sa proximité avec Hun Sen comme une « technique de négociation », elle a avant tout été perçue comme un manque de fermeté, voire une trahison, menant à l'éclatement de sa coalition gouvernementale. « Les milieux politiques de tous bords ont conclu que Paetongtarn ne cherchait pas vraiment à se battre pour le pays ou pour défendre sa souveraineté », explique Michael Montesano, spécialiste de la politique thaïlandaise à l'institut Iseas-Yusof Ishak, à Singapour.

La fronde est également venue de la rue. Samedi, plus de 10 000 personnes ont manifesté à Bangkok pour appeler à sa démission. Des pancartes « Get out », « Traitor PM » ou « Sell out PM » (« Déga-

ge », « Traite », « Vendue ») émaillaient le défilé. « Il semble très peu probable qu'elle survive politiquement à cette crise », ajoute le chercheur.

Au-delà du différend frontalier, cette mise sur le banc de touche prend un air de punition face aux difficultés que connaît l'économie thaïlandaise. La menace de droits de douane de 36 % pour les exportations vers les États-Unis pèse sur la croissance du pays, qui devrait s'établir à seulement 1,8 % en 2025, selon la Banque mondiale. Le très stratégique secteur du tourisme peine à retrouver des couleurs depuis la pandémie. « Un mécontentement très fort était déjà présent en Thaïlande. La fuite de l'échange téléphonique avec Hun Sen a été le catalyseur des griefs de la société contre sa dirigeante », conclut Michael Montesano. ■

La crise s'approfondit entre la Russie et l'Azerbaïdjan

Alain Barluet Correspondant à Moscou

Les relations sont tendues depuis le crash, en décembre, d'un avion de ligne azerbaïdjanais, abattu par la défense antiaérienne russe.

Rien ne va plus entre la Russie et l'Azerbaïdjan. Une série d'arrestations, ayant fait deux morts, effectuées ces derniers jours dans les deux pays, ont ravivé les tensions palpables depuis décembre dernier, lorsque la défense antiaérienne russe avait abattu, par erreur, un avion civil de la compagnie Azerbaijan Airlines. Une crise, désormais ouverte, qui reflète aussi l'évolution des rapports de force entre les pays du Caucase et Moscou dans le contexte de la guerre en Ukraine. Mardi, le parquet général d'Azerbaïdjan a ouvert une enquête pénale pour des faits de torture et « le meurtre brutal et délibéré » de deux frères, Ziyaddin et Gusein Safarov, lors de leur arrestation vendredi par la police russe à Iekaterinbourg, dans l'Oural. Ces deux malfrats présumés ont été interpellés, avec plusieurs autres personnes suspectées d'avoir commis des assassinats entre 2001 et 2011.

Selon les autorités azerbaïdjanaises, les Safarov « ont été détenus dans des conditions de quasi-impunité, sans la possibilité de se défendre contre les coups, et ont été battus avec de lourds objets contondants sur différentes parties

du corps, ce qui a entraîné de nombreuses blessures corporelles et de graves traumatismes ». L'un des frères serait décédé d'une crise cardiaque durant son interpellation. Selon l'Azerbaïdjan, en revanche, les deux frères ont été tués par la police russe. Une enquête a été diligentée. À en croire le politologue russe Arkadi Doubnov, bon connais-

seur des pays de l'ex-URSS, cette descente de police n'aurait pas été ordonnée par Moscou ni visé l'Azerbaïdjan, mais « a très probablement été entreprise par les forces de sécurité provinciales sans coordination adéquate » avec la capitale fédérale.

Quels qu'en soient les ressorts, l'affaire a immédiatement provoqué un

tollé à Bakou. La presse azerbaïdjanaise progouvernementale est montée au créneau, déclarant qu'avec « ce raid punitif (...) en matière de représailles sanglantes, Poutine a surpassé Staline lui-même ».

Des journalistes arrêtés

Lundi, dans la capitale, la police a perquisitionné les locaux de l'agence de presse russe Spoutnik, fidèle porte-voix du Kremlin, arrêtant trois journalistes, dont le chef du bureau et le rédacteur en chef, accusés d'être des agents du FSB, les services de sécurité russes. Les deux hommes ont été montrés à la télévision, extraits sans ménagement par la police des locaux de Spoutnik à Bakou. Ceux-ci avaient été théoriquement fermés en février dernier dans le contexte d'une vague de répression ayant visé en Azerbaïdjan des médias étrangers, mais avaient néanmoins poursuivi leurs activités. L'ambassadeur d'Azerbaïdjan à Moscou a été convoqué mardi au MID, le Quai d'Orsay russe, « en réponse aux actes inamicaux et à la détention illégale de journalistes »...

Entre la Russie et l'Azerbaïdjan, les relations ont commencé à s'envenimer

avec le crash, le 24 décembre dernier, d'un avion Embraer de la compagnie nationale d'Azerbaïdjan, faisant trente-huit victimes, sur les soixante-neuf présentes à bord. Bakou accuse la défense antiaérienne russe d'avoir abattu l'appareil par erreur - croyant viser un drone au-dessus de la mer Caspienne - et d'avoir ensuite tenté de camoufler la réalité. Le 28 décembre, dans une conversation avec son homologue, Ilham Aliiev, Vladimir Poutine s'était excusé pour le fait que « cet accident tragique se soit produit dans l'espace aérien russe », sans pour autant admettre la responsabilité de la Russie dans l'accident.

Mardi, à Moscou, plusieurs politologues pro-Kremlin, comme Sergueï Markov, commentaient l'affaire en pointant du doigt « les services de renseignements occidentaux », coupables selon eux d'orchestrer la discorde entre la Russie et ses voisins du Caucase. L'Arménie traverse actuellement une sérieuse crise interne, sur fond de confrontation entre le premier ministre, Nikol Pachinian, et l'Église arménienne, d'arrestations de personnalités liées à la Russie, et plus généralement de défiance accrue vis-à-vis de Moscou. ■



Au Kazakhstan, près d'Aktau, en décembre 2024, des spécialistes travaillent sur le site du crash. AZAMAT SARSENBAYEV / REUTERS

Trump visite « Alligator Alcatraz », sa prison pour migrants

Hélène Vissière Washington

Construit en Floride, ce nouveau centre de détention est entouré de marécages peuplés de reptiles, d'où son surnom.

Les autorités américaines l'ont surnommé « Alligator Alcatraz ». Ce qui décrit bien le lieu. Le nouveau centre de détention pour migrants en Floride a ouvert sur un aéroport isolé dans la réserve naturelle de Big Cypress National, tout près du parc national des Everglades, à deux heures à l'ouest de Miami. Ce n'est pas Alcatraz, la célèbre prison fédérale sur une île au large de San Francisco qui a accueilli des criminels comme Al Capone et a fini par fermer à cause notamment de son coût de fonctionnement prohibitif. Mais le centre est entouré de marécages où vivent, outre de nombreux moustiques, toutes sortes d'espèces animales dangereuses, notamment des alligators...

Ce sont apparemment ces conditions qui en font le lieu idéal, selon le procureur général de l'État. Dans une vidéo promotionnelle postée sur X sur fond de musique rock, comme s'il vantait un projet immobilier, James Uthmeier explique que c'est « le meilleur » site parmi ceux qu'il a envisagés. « Il présente une chance de construire une unité de détention temporaire, efficace et pas chère, parce que l'on n'a pas besoin d'investir beaucoup dans le périmètre », affirme-t-il. Si des individus s'échappent, il n'y a pas grand-chose qui les attend, à part des alligators et des pythons. » Le ministère de la Sécurité intérieure a célébré la nouvelle force de police avec une photo censée être humoristique. On y voit une rangée d'alligators coiffés d'une casquette « ICE », l'acronyme de l'Immigration and Customs Enforcement, la police de l'immigration.

James Uthmeier, un proche de Ron DeSantis, le gouverneur de Floride, a planifié la création de ce camp de manière très discrète. En quelques jours, malgré les inquiétudes des autorités locales du comté et des Amérindiens, qui considèrent ces terres sacrées, les autorités ont fait édifier des tentes et des préfabriqués sur le site de l'aérodrome. Lors de sa construction dans les années 1960, il devait devenir le plus grand aéroport du monde. Le projet a été abandonné devant la mobilisation des chasseurs et des écologistes. Il sert aujourd'hui de base d'entraînement aux pilotes. Le centre de détention devrait coûter 450 millions de dollars par an et est censé loger 5 000 migrants.

Donald Trump s'est déplacé pour l'inaugurer et promouvoir sa politique d'immigration musclée, un thème qui galvanise ses électeurs. Accompagné du gouverneur et de Kristi Noem, la ministre de la Sécurité intérieure, il a fait un tour des vastes tentes climatisées qui abritent de grandes cages grillagées et hérissées de fil de fer barbelé avec des lits superposés. Il a salué cette installation « incroyablement construite », qui va abriter « les gens les plus vicieux de la planète ». Il a surtout mis en avant ses mesures anti-immigration et attaqué Joe Biden, qui a permis de laisser entrer « 21 millions » de sans-papiers, un chiffre totalement faux.

« Le site présente une chance de construire une unité de détention temporaire, efficace et pas chère, parce que l'on n'a pas besoin d'investir beaucoup dans le périmètre »

James Uthmeier
Procureur général de Floride

« Vous n'avez pas toujours un site si beau et si sécurisé » a-t-il affirmé. Avant de monter dans l'Air Force One, il avait plaisanté, conseillant aux détenus qui comptaient s'échapper de ne pas courir droit mais « en zigzag ». « Et vous savez quoi ? Vos chances augmentent de 1 %. » Quand on lui a demandé si l'objectif est que les évadés soient mangés par les alligators, il a répondu « c'est le concept ». Lors de son premier mandat, il avait mentionné à plusieurs reprises l'idée de construire des douves le long de la frontière mexicaine remplies de crocodiles et de reptiles.

Le lancement d'« Alcatraz Alligator » à grand renfort de publicité a pour but de dissuader les migrants d'entrer dans le pays et d'encourager ceux déjà sur place d'en partir. Surtout, il doit aider à accroître les capacités de détention du pays. Depuis mai, l'administration met la pression sur l'ICE pour augmenter le rythme d'expulsion jugé trop lent. Elle pousse à des quotas de 3 000 arrestations par jour. Et la police ne se concentre plus seulement sur les illégaux criminels, malgré les assurances de la Maison-



Le président américain Donald Trump, accompagné du gouverneur de Floride, Ron DeSantis (à gauche), et de la secrétaire à la Sécurité intérieure, Kristi Noem (à droite), à « Alligator Alcatraz », en Floride, mardi.

Blanche. Elle vise aussi les individus en situation irrégulière, y compris ceux installés souvent depuis des années, qui travaillent et paient leurs impôts. Mais les centres de détention sont pleins. Plus de 56 000 personnes sont incarcérées pour 41 000 places. Ce qui freine les opérations d'expulsion. L'objectif est donc de doubler le nombre de places pour obtenir au moins 100 000 lits. Dans la loi budgétaire en discussion actuellement au Congrès, le budget consacré aux capacités de détention de l'ICE pourrait passer à 45 milliards de dollars sur les quatre ans à venir, soit quatre fois son budget actuel.

Le président a déjà envoyé des migrants à Guantanamo Bay sur la base américaine à Cuba et dans une énorme

prison au Salvador. Il a évoqué l'idée d'en incarcérer aussi à Alcatraz. Les actions musclées de l'ICE et la multiplication des arrestations commencent cependant à susciter des réticences dans l'opinion publique. Selon un sondage YouGov-Economist fin juin, 49 % des Américains désapprouvent la politique d'immigration de l'administration, en baisse par rapport à avril, contre 45 % qui l'approuvent.

Les écologistes et les défenseurs des migrants ont organisé une manifestation samedi, le long de la route qui traverse le parc des Everglades. Ils estiment que le centre menace l'écosystème fragile de la région. Les Amérindiens y sont également opposés, car 19 villages de Miccosukee et de Séminoles se trouvent à

proximité. Les démocrates dénoncent les conditions cruelles d'internement. « Ils enferment des gens dans des marais, sous une chaleur extrême sans plan clair pour assurer des conditions humaines », a résumé Shevrin Jones, un sénateur démocrate du congrès local. Cela rappelle, disent-ils, les camps très isolés à l'Ouest pendant la Seconde Guerre mondiale où l'on a interné quelque 120 000 ressortissants d'origine japonaise, car on les considérait comme des espions potentiels. Le Parti républicain de Floride s'est mis à vendre des tee-shirts avec « Alligator Alcatraz ». Un rapport récent de la commission Pêche et faune sauvages indique que les attaques d'alligators contre des humains sont très rares. Et une seule est mortelle tous les trois ans. ■

S'OFFRIR DE GRANDS DESTINS



PLUS D'IMAGES, PLUS D'HISTOIRES

Gala

3,70 € • TOUS LES JEUDIS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Nouvelle charge du président contre son ancien allié Musk

Donald Trump a une nouvelle fois attaqué, mardi, sur son réseau Truth, son ancien allié Elon Musk, l'homme le plus riche du monde, pour les subventions qu'il touche de l'État américain. « Elon obtient peut-être plus de subventions que tout autre individu dans l'histoire, de loin, et sans ces subventions, Elon aurait probablement dû fermer boutique et retourner chez lui en Afrique du Sud », a cinglé mardi Trump.

« Plus deancements de fusées, de satellites ou de production de voitures électriques et notre pays économiserait une FORTUNE », a-t-il ajouté. Peut-être devrions-nous demander au Doge (l'agence dirigée par Musk, chargée de trouver des coupes budgétaires) d'examiner cela sérieusement ? BEAUCOUP D'ARGENT

À ÉCONOMISER!!! », a-t-il une nouvelle fois menacé.

C'est une nouvelle attaque d'Elon Musk contre le grand paquet budgétaire voulu Donald Trump, dont l'adoption devrait intervenir mardi au Sénat, qui a ravivé la querelle entre les deux milliardaires. « Il est évident, vu les dépenses ahurissantes du texte - qui augmente de manière record le plafond de la dette de 5 000 MILLIARDS DE DOLLARS -, que nous vivons dans un pays au parti unique : le parti des cochons qui se goinfrent », avait dénoncé lundi sur X Musk.

Trump et Musk avaient paru se réconcilier le 11 juin après une première brouille, le fondateur de SpaceX, entreprise spatiale très dépendante des commandes de la Nasa, regrettant d'« être allé trop loin ». ■

AFP

Hôpitaux, écoles, transports... La France en surchauffe

Éric de La Chesnais et Aude Bariéty de Lagardé

Une canicule précoce et exceptionnelle par sa durée frappe une grande partie du pays. Confrontés à des températures qui dépassent parfois les 35 °C, les Français tentent de s'adapter.

Excepté la pointe bretonne et le Cotentin, la France ploie sous la canicule. Depuis mardi midi, seize départements sont en vigilance rouge : ceux de l'Île-de-France, du Centre-Val de Loire (hors Eure-et-Loir) ainsi que l'Aube, l'Yonne, la Vienne... Au niveau national, 68 départements restaient en vigilance orange hier. Météo-France prévoyait néanmoins une baisse progressive des températures ce mercredi. De quoi souffler un peu avant le prochain pic de mercurie. « Ces épisodes se multiplient de plus en plus par leur intensité et leur durée, souligne Serge Zaka, agroclimatologue. Ils traduisent le déréglage climatique et l'urgence de mesures pour les atténuer, en ville et dans les campagnes. » Apparue le 19 juin dernier, cette vague de chaleur est la trente-troisième recensée en France depuis le début du XXI^e siècle. Entre 1947 et 2000, l'Hexagone n'en avait connu que dix-sept.

En ce début d'été, Paris est particulièrement affectée, avec une pointe mesurée à 38 °C mardi après-midi, autant qu'à Madrid. Une mauvaise nouvelle pour les touristes privés de troisième étage de la tour Eiffel. « En raison de la canicule, et pour assurer le confort et la sécurité de tous, le sommet sera fermé

jusqu'au mercredi 2 juillet inclus », pouvait-on lire mardi sur le réseau X. Déjà éprouvés pendant la journée par ces températures extrêmes, les Parisiens n'ont pu profiter que partiellement de la baisse du mercure dans la nuit de mardi à mercredi. Les minima affichaient 24 °C au lever du jour. « Les personnes les plus exposées aux chaleurs exceptionnelles élevées sont les nourrissons et les personnes âgées, commente Ricardo Carbajal, chef du service des urgences pédiatriques du CHU Armand Trousseau, à Paris. Il faut boire beaucoup plus que d'habitude même sans soif, de l'eau fraîche, et éviter les boissons sucrées. »

Mardi, en milieu de journée, le service des urgences de Trousseau n'enregistrait pas un afflux de patients plus important qu'habituellement. « Les parents suivent de plus en plus les recommandations préconisées en cas de canicule », poursuit le Pr Carbajal.

Les structures accueillant des mineurs ont pris leurs dispositions pour affronter les fortes chaleurs. « C'est supportable, mais loin d'être idéal, raconte la directrice d'une crèche francilienne. On s'adapte : on met les bébés en couches toute la journée, on les fait boire très régulièrement, on organise des jeux d'eau... » À Paris, la direction des familles et de la petite enfance a décidé la fermeture des

établissements d'accueil à 17h30 les 1^{er} et 2 juillet. Plusieurs crèches ont par ailleurs fermé leurs portes mardi en raison d'un mouvement de grève.

Du côté des établissements scolaires, 1880 écoles, 14 collèges et 2 lycées – soit 1896 structures, représentant 3 % des établissements scolaires de France – n'ont pas ouvert mardi, selon le ministère de l'Éducation nationale. 1522 (1509 écoles, 12 collèges et 1 lycée) n'assuraient quant à eux qu'un service d'accueil. Ainsi, à Melun, en Seine-et-Marne, la mairie a décidé « par mesure de précaution » de fermer l'ensemble des écoles, des centres de loisirs municipaux et des crèches municipales mardi et mercredi. « Cette mesure vise à garantir la sécurité et le bien-être des enfants face aux températures extrêmes annoncées », souligne la mairie, qui a cependant mis en place un « service minimum d'accueil ».

Les parents apprécient avec modération. « D'un côté, je comprends que certaines structures ferment ; mais de l'autre, il ne fait pas moins chaud chez moi qu'à l'école, au contraire... », soupire une mère de famille, qui s'interroge sur « les années à venir ». « Comment va-t-on faire face à ces épisodes appelés à revenir de plus en plus fort, et de plus en plus souvent ? » Une question qui met

une nouvelle fois en lumière un « enjeu de fond », souligne à juste titre l'Association des petites villes de France (APVF) : la rénovation thermique des bâtiments scolaires. Rassemblées en une Alliance écologique et sociale, plusieurs organisations – Greenpeace France, Oxfam, les Amis de la Terre, la Fédération syndicale unitaire (FSU), SUD-éducation et la CGT Educ'action – appellent ainsi à « un plan national de rénovation du bâti scolaire ». Un vœu partagé par de très nombreux acteurs, mais qui tarde à se concrétiser.

Pour leur part, les Ehpad ont déclenché le plan bleu canicule. « On guide les patients verbalement et physiquement

pour les hydrater, on fait en sorte qu'ils soient dans des pièces fraîches », commente Nicolas Hennebelle, masseur kinésithérapeute dans un Ehpad du sud de la région parisienne.

La climatisation est l'une des préoccupations majeures du corps médical. « À l'hôpital Trousseau, à peine la moitié du service est climatisée, déplore Ricardo Carbajal. Les personnels mais aussi les patients souffrent de cette situation. Aux urgences, nous avons des box exposés au soleil où il fait 35 °C à 40 °C. Comment bien soigner dans ces conditions ? La climatisation est très efficace et même nécessaire en cas de canicule. Elle peut sauver des vies. » Dans les transports, la « clim » est

encore loin d'être la norme. À Paris, à peine la moitié des métros en circulation bénéficie d'un système réfrigéré. « J'ai dû prendre les lignes 8 et 13 pour accompagner ma fille à la gare Montparnasse. On suffoquait, c'était l'enfer », déplore Christophe, cadre quinquagénaire qui vit au cœur de la capitale. Seules les lignes 1, 2, 5, 9, 11, 14 et une partie de la 4 sont climatisées. « À l'horizon 2036, l'ensemble du réseau métro devrait être réfrigéré », poursuit-on au siège de la RATP. En attendant, la Régie pare au plus urgent : « Nous distribuons 30 000 briquettes d'eau par jour dans les gares et stations à fort flux de voyageurs et avons mis en place 90 fontaines à eau contre 30

l'année dernière, notamment à la station Châtelet. »

Comme la SNCF, la RATP surveille d'ailleurs les caténaires et les voies qui peuvent subir des dégradations liées aux fortes chaleurs, notamment un risque de dilatation des rails. « Nos équipes de maintenance effectuent des tournées spécifiques : appelées "tournées de chaleur" pour surveiller le comportement de l'infrastructure : signalisation, rails, caténaires... et anticiper les éventuels incidents », précise-t-on chez SNCF Réseau.

Enfin, pour aider les passagers à s'hydrater en cas d'incident, « SNCF Gares & Connexions met en place un dispositif, Renfor'Eau, qui peut être déclenché en

lien avec le centre national des opérations ferroviaires de la SNCF, explique-t-on au sein de l'entreprise ferroviaire publique. Les voyageurs peuvent échanger gratuitement un bon contre une bouteille d'eau dans les boutiques Relay des gares. » Mardi, le dispositif a été déclenché dans plus de vingt gares sur l'ensemble du territoire.

D'autres activités sont particulièrement exposées aux fortes chaleurs, notamment le bâtiment et la construction. « Nous recommandons d'avoir des horaires adaptés aux températures, en com-

« À l'hôpital Trousseau, à peine la moitié du service est climatisée. (...) Aux urgences, nous avons des box exposés au soleil où il fait 35 °C à 40 °C »

Pr Ricardo Carbajal Chef du service des urgences pédiatriques du CHU Armand Trousseau

mençant plus tôt le matin, expliquait Olivier Salleron, président de la Fédération française du bâtiment, au micro de FranceInfo, mardi. Nous conseillons de reporter certains chantiers trop exposés au soleil. » Un nouveau dispositif de chômage intempérie canicule peut être déclenché. « Il permet de stopper un chantier en cas de canicule et de continuer à payer les salariés grâce un mécanisme de solidarité », insiste-t-il.

De leur côté, les agriculteurs ne peuvent différer leur moisson car le blé est mûr. Par 35 °C avec des sols secs, les risques d'incendie n'ont jamais été aussi élevés. « Il suffit que la lame de la moissonneuse-batteuse rencontre une pierre et cela fait une étincelle qui peut mettre le feu à la paille, commente un responsable du réseau de la FNSEA. Les feux de champs se multiplient un peu partout en France. 70 hectares sont partis en fumées dans l'Indre. Notre réseau travaille en collaboration avec les pompiers, notamment pour déchaumer très rapidement un bout de champ et stopper la progression du feu. »

Enfin, pour les personnes qui seraient tentées de piquer une tête dans une rivière ou un fleuve pour se rafraîchir, Voies navigables de France prend les devants. « Attention aux risques d'hydrocution et de noyade, prévient Stéphanie Peigney-Coudert, directrice adjointe du bassin de la Seine chez VNF. Il peut aussi y avoir dans les rivières des objets tranchants comme des carcasses de voitures qui peuvent blesser à vie... Mieux vaut se rendre dans les plans d'eau surveillés par des maîtres-nageurs, eux aussi plus que jamais sur leurs gardes par ces fortes chaleurs. ■



Selon l'OIT, au-delà de 33 °C, la performance d'un salarié chute de 50 %, avec un effet plus prégnant dans des secteurs comme celui du BTP.

Comment les épisodes de grande chaleur pèsent sur l'économie française

Jean Kedroff

Outre leurs effets sur la santé, les épisodes prolongés de chaleur pèsent de tout leur poids sur l'activité économique. Dans une étude menée après les canicules de l'été 2023, les économistes d'Allianz avaient ainsi calculé qu'« une seule journée au-dessus de 32 °C coûterait l'équivalent d'une demi-journée de grève » pour l'économie d'un pays. Alors qu'un « été caniculaire » a d'ores et déjà été annoncé en France par le ministère de la Santé et que les températures frôleront encore les 40 °C par endroits ce mercredi, la facture pour 2025 pourrait se chiffrer en milliards d'euros.

Le coût sanitaire, en premier lieu, est loin d'être anodin. « Les évaluations économiques accordent peu d'attention aux impacts humains, pourtant majoritaires lors d'événements de ce type, mais plus difficilement calculables », rappellent les chercheurs Olivier Chanel et Timothée Vinchon (Dialogues économiques, 2023). Selon une étude de Santé publique France, les canicules auraient ainsi coûté 25,5 milliards

de euros. Le coût sanitaire, en premier lieu, est loin d'être anodin. « Les évaluations économiques accordent peu d'attention aux impacts humains, pourtant majoritaires lors d'événements de ce type, mais plus difficilement calculables », rappellent les chercheurs Olivier Chanel et Timothée Vinchon (Dialogues économiques, 2023). Selon une étude de Santé publique France, les canicules auraient ainsi coûté 25,5 milliards

« La sécheresse géotechnique sera dans les prochaines années le principal aléa que nous devons prendre en compte »

Édouard Vieillefond Directeur général de la Caisse centrale de réassurance

d'euros à l'État, entre 2015 et 2020. Un montant principalement lié au nombre d'années d'espérance de vie qui ont été perdues du fait de décès prématurés. Autant de temps où les personnes auraient consommé, travaillé, cotisé... Le recours accru aux soins est également coûteux, tout comme les restrictions d'activité : imposées aux départements en vigilance rouge, elles feraient perdre en moyenne 43 euros par personne et par jour aux comptes publics.

La canicule pénalise aussi directement l'activité de nombreuses entreprises : rails déformés, centrales nucléaires ralenties, denrées alimentaires ou médicaments altérés. Avec un effet immédiat sur la productivité des travailleurs. « La chaleur est un tueur silencieux qui menace la santé et la vie de plus en plus de travailleurs dans toutes les régions du monde », souligne l'Organisation internationale du travail (OIT). Au-delà de 33 °C, la performance d'un salarié chuterait de 50 %, selon les calculs de l'OIT, avec un effet plus prégnant dans les secteurs à forte intensité physique comme la construction, l'agriculture et certaines industries. D'ici à 2030, le « stress thermique » pourrait faire disparaître 2,2 % du total des heures travaillées à l'échelle mondiale, selon l'OIT.

La sécheresse a également une incidence économique considérable. Représentant à elle seule plus de la moitié (52 %) des sinistres cumulés au cours des dix dernières années, elle est même devenue « le risque naturel le plus coûteux », alerte la Caisse centrale de réassurance (CCR).

Sur la période 2016-2020, les dommages liés à la sécheresse sont estimés à 1 milliard d'euros par an en moyenne – un nombre qui pourrait bondir de 83 % d'ici à 2050, soit 606 millions d'euros en plus par an, selon le principal réassureur public.

« La sécheresse géotechnique sera dans les prochaines années le principal aléa que nous devons prendre en compte », prévient Édouard Vieillefond, directeur général de la CCR.

La première victime de la sécheresse est le secteur de la construction. Fissures sur les façades, dalles disloquées, canalisations rompues... Chaque épisode de canicule apporte son lot de dommages aux quelque 10,4 millions de maisons individuelles situées en zone d'exposition « moyenne ou forte » au retrait-gonflement des argiles, un phénomène provoqué par l'assèchement des sols. En 2022, année la plus chaude jamais enregistrée en France, la seule fragilisation des bâtiments a coûté 3,5 milliards d'euros à la France.

L'agriculture, elle aussi, encaisse de plein fouet les coups de chaud. Chaque épisode de chaleur extrême prolongé s'accompagne en effet d'un déficit pluviométrique, d'une forte évaporation et d'une faible humidité des sols. Résultat : en 2022, la sécheresse aurait fait chuter les rendements agricoles de 1,1 milliard d'euros par rapport à la moyenne 2017-2021, selon le Commissariat général au développement durable.

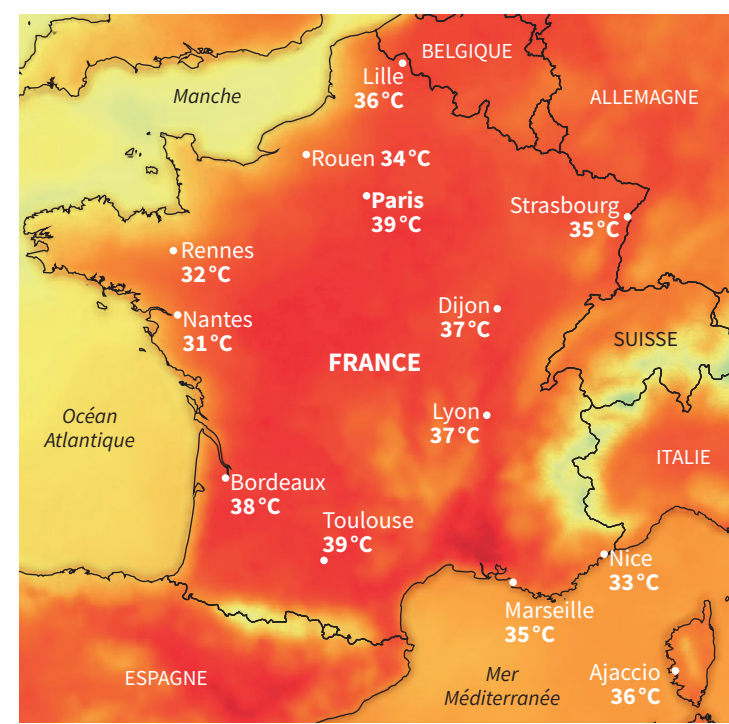
Enfin, les feux de forêt, directement liés là aussi à la canicule, ont également une incidence directe sur les comptes publics. Durant l'été 2022, plus de 785 000 hectares sont partis en fumée dans l'Union européenne, dont 72 000 en France, où les pertes marchandes ont été évaluées à près de 13 milliards d'euros selon le Commissariat général au développement durable (CGDD). Ce qui ne représente qu'une partie des coûts. Selon le CGDD, « le coût socio-économique des réjets additionnels de CO₂ observés en 2022 serait de 43 milliards d'euros ». Une facture appelée à s'alourdir : d'ici à 2050, la moitié des forêts métropolitaines seront exposées à un risque élevé d'incendie, selon les projections gouvernementales. ■

25,5 milliards

Coût pour l'État des canicules entre 2015 et 2020, selon Santé publique France.

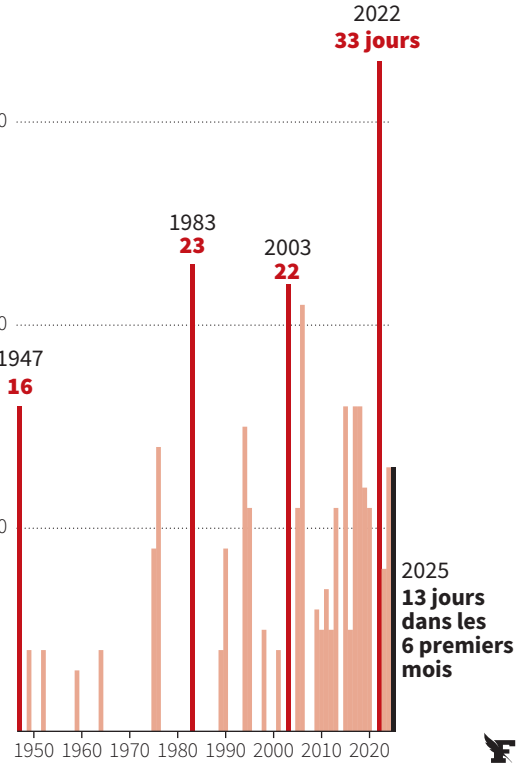
Une journée record, qui s'inscrit dans une intensification des vagues de chaleur

Températures relevées le mardi 1^{er} juillet à 15 heures, en degrés Celsius



Sources : Météo France ; zoom:earth

Nombre de jours de forte chaleur par an depuis 1947



La climatisation aggrave-t-elle le réchauffement climatique ?

Bénédictte Lutaud

En pleine canicule, Marine Le Pen et Éric Ciotti ont proposé un vaste « plan de climatisation », notamment des écoles, des hôpitaux et des maisons de retraite. Si les centres commerciaux diffusent de l'air conditionné, comme une large partie des grandes entreprises, ce n'est le plus souvent pas le cas des écoles (seules 7 % sont équipées), des hôpitaux ou des Ehpad, en dépit de l'enjeu de santé publique majeur.

Avec des canicules de plus en plus fréquentes, le taux d'équipement en climatisation en France est passé de 14 % en 2016 à 25 % en 2020, selon l'Ademe. Une croissance notamment portée par le Sud-Est et la Corse où il atteint les 50 %. Cela reste néanmoins très loin des 90 % d'équipement aux États-Unis, en Corée du Sud et au Japon. De fait, de nombreux Français rechignent encore à investir pour leur usage personnel dans un tel équipement. Selon un sondage OpinionWay pour France Énergie réalisé en 2021, 75 % des sondés déclaraient ne pas envisager de se munir d'un climatiseur, pour des raisons économiques (66 %), et écologiques (41 %). Quelque 58 % disaient même préférer « souffrir de la chaleur plutôt que d'installer un climatiseur

afin de protéger l'environnement ». Alors la France a-t-elle un souci avec la clim ? « La climatisation est très efficace pour limiter les impacts sanitaires et économiques d'une canicule, notamment parce qu'elle permet aux gens de travailler en intérieur, estime Vincent Vigüé, chercheur à l'école des Ponts ParisTech et économiste du climat au Cired. En re-

« Les rejets d'air chaud peuvent fortement réchauffer la température dans les rues, ce qui rend la canicule plus grave pour ceux qui y vivent ou les personnes travaillant en extérieur »

Vincent Vigüé Chercheur à l'école des Ponts ParisTech et économiste du climat au Cired

vanche, il faut l'utiliser avec parcimonie, car elle a beaucoup d'effets négatifs sur le climat. » L'air conditionné serait en effet responsable de près de 5 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur du bâtiment en France, notait l'Ademe en 2021. En cause principale-ment, les fluides frigorigènes contenus dans les climatiseurs, notamment les

HFC – ils seraient plusieurs milliers de fois plus puissants que le CO₂. Tant que l'appareil fonctionne, ces fluides restent en principe confinés à l'intérieur du système et ne polluent pas. Mais au moment de la fabrication, en cas de pannes ou lorsqu'un climatiseur est en fin de vie, des fuites peuvent survenir. Il reste difficile de quantifier la part d'émissions due à ces fuites potentielles. En outre, des réglementations récentes limitent fortement l'usage des HFC dans les systèmes frigorifiques.

Autre souci : pour refroidir l'intérieur d'une pièce ou d'un bâtiment, de la chaleur est rejetée à l'extérieur. Cela renforce le phénomène d'îlots de chaleur urbain, lié au bitume et aux transports. Il suffit de longer un supermarché climatisé dans le centre-ville de Paris pour s'en rendre compte. « Les rejets d'air chaud peuvent fortement réchauffer la température dans les rues, ce qui rend la canicule plus grave pour ceux qui y vivent ou les personnes travaillant en extérieur », souligne Vincent Vigüé. Dans un exercice de simulation réalisé avec Météo-France en 2020, ce chercheur a montré que si chaque foyer avait utilisé de l'air conditionné à Paris, dans une canicule semblable à celle de 2003, les rejets de chaleur vers l'extérieur auraient pu augmenter la température de 2 °C dans les rues.

La climatisation induit enfin une surconsommation énergétique. Pour fonctionner, les climatiseurs requièrent une grande quantité d'énergie. Les climatiseurs mobiles – vers lesquels on se rue à chaque canicule – sont deux fois moins efficaces énergétiquement que les climatiseurs « fixes ». Le mix électrique étant décarboné à 95 % en France,

« En cas de canicule, il y a moins d'eau dans les barrages, et les centrales tournent moins »

Vincent Vigüé

avec le nucléaire et les énergies renouvelables, l'impact sur les émissions de CO₂ reste très limité. « Mais cela crée une surconsommation en été, qui peut devenir la température dans les rues, ce qui rend la canicule plus grave pour ceux qui y vivent ou les personnes travaillant en extérieur », objecte Philippe Drobinski, directeur de recherche au CNRS au laboratoire de météorologie dynamique. « La climatisation marche bien jusqu'au jour où il y a une coupure de courant : en cas de canicule, il y a moins d'eau dans les barrages, et les centrales tournent moins », abonde Vincent Vigüé.

Pour les experts, il ne s'agit pas tant de diaboliser la climatisation, que de ré-

fléchir à un usage raisonné. De l'air conditionné dans une passoire thermique serait une absurdité tant pour le rendement énergétique que le portemonnaie. Il faut donc songer en priorité aux solutions passives : isolation des logements (fenêtres, murs, combles), volets extérieurs, avancées horizontales au-dessus des fenêtres pour limiter l'ensoleillement en été, toitures réfléchissantes de couleur blanche, végétalisation des villes permettant l'évapotranspiration, etc. Les idées ne manquent pas.

Enfin, quand l'usage d'un climatiseur s'impose, mieux vaut opter pour une utilisation sobre. Passer d'une température de consigne de 22 °C à 27 °C permet de diviser par deux sa consommation d'énergie, pointe l'Ademe. Ou garder en tête, illustre Vincent Vigüé, que « la climatisation, contrairement au chauffage, est quasi instantanée. Cela ne sert à rien de la faire marcher si on n'est pas là ! » Enfin, d'autres systèmes de refroidissement plus écologiques sont expérimentés (refroidisseurs adiabatiques, climatisation solaire, puits provençal), chacun avec ses avantages et ses inconvénients. Reste à trouver la solution la moins coûteuse pour protéger les plus vulnérables en priorité : écoliers, malades et personnes âgées. ■



Paris est particulièrement affectée par cette 33^e vague de chaleur recensée en France au XXI^e siècle.

Des températures records en mer Méditerranée

Delphine Chayot

La chaleur qui enveloppe l'Europe se répercute aussi sur les eaux de baignade. Selon les données d'observation par satellite Osta analysées par Météo-France, la température moyenne de surface en Méditerranée a atteint 26,1 °C le 30 juin – un record pour la saison. L'ouest du bassin est particulièrement touché : des valeurs allant jusqu'à 5 °C au-dessus des normales y sont observées localement, en particulier dans le golfe du Lion, au large de la Corse et des îles Baléares. Les autres façades maritimes ne sont pas épargnées. Le golfe de Gascogne connaît des températures supérieures de 2 °C à la normale, avec des pointes à +4 °C dans les Landes et le Pays basque.

« Ces valeurs reflètent une ambiance générale relevée à une dizaine de kilomètres des côtes, commente Thibault Guinaldo, chercheur en océanographie spatiale à Météo-France. Mais les températures peuvent être beaucoup plus élevées aux heures chaudes de la journée et dans certaines baies abritées. » Directement lié au dôme de chaleur qui étouffe la région et à l'absence de vent, cet épisode de canicule marine trouve aussi son origine dans une tendance de fond. La Méditerranée gagne 0,4 °C par décennie en moyenne. « Nous

observons une forte tendance au réchauffement dans le nord-ouest du bassin, avec une mer qui se refroidit moins l'hiver et une récurrence des épisodes de chaleur atmosphérique apportant beaucoup d'énergie », souligne Thibault Guinaldo. Les océans absorbent 90 % de la chaleur excédentaire générée par les activités humaines. Or l'hiver dernier a été le plus chaud jamais enregistré dans la région.

« Si ce coup de chaleur se prolonge plus de quelques jours, le risque de stress sera important pour les écosystèmes »

Stéphane Hourdez Chercheur CNRS à l'Observatoire océanologique de Banyuls

En ce début juillet, l'eau est à 26 °C au large de Marseille et à 27 °C à Nice, selon Météo-France. La baignade est aussi très agréable à Banyuls-sur-Mer, dans les Pyrénées-Orientales. Dans ce parc marin normalement rafraîchi par un courant marin venu du nord-est, la température est passée de 20 °C au début du mois à 26 °C depuis le 22 juin. « On a rarement vu de l'eau aussi chaude devant la station, souligne Stéphane Hourdez, chercheur

CNRS à l'Observatoire océanologique de Banyuls. Si ce coup de chaleur se prolonge plus de quelques jours, le risque de stress sera important pour les écosystèmes. Cela pourrait compromettre la récupération de certaines espèces, comme les gorgones blanches, qui se remettent tout juste des dommages infligés par la canicule de 2022. »

La répétition des épisodes de chaleur met à rude épreuve les espèces marines les moins mobiles, vivant entre 0 et 15 mètres de profondeur. Selon les scientifiques, la canicule de 2022 a par exemple provoqué une hausse jamais vue de la mortalité des gorgones rouges, un corail au squelette souple fixé sur le sol qui sert de refuge à tout un ensemble d'organismes vivants. Au large de l'Espagne, 70 % des colonies situées dans un parc naturel, sur la Costa Brava, ont été affectées durant cette vague de chaleur particulièrement forte, longue et ressentie jusqu'à 30 m de profondeur. Un dépérissement de ces forêts sous-marines important a aussi été observé dans la baie de Marseille, dans une eau à plus de 25 °C pendant trente-deux jours, entre juillet et septembre. Selon une étude, près de 50 espèces – coraux, éponges, oursins, mollusques, posidonies, etc. – ont connu des mortalités en masse depuis trente ans en Méditerranée. ■

Déjà, en début d'année, les autorités s'inquiétaient du taux de criminalité dans l'archipel, avec 6 homicides recensés à la mi-janvier. Six mois plus tard, la Guadeloupe compte 28 victimes de meurtres (auxquelles il faut ajouter 111 tentatives) et 300 vols à main armée, plaçant l'île de 380 000 habitants au deuxième rang national pour les crimes de sang. « Les causes ne sont pas d'aujourd'hui. La précarité, l'illettrisme, le chômage, les armes, la drogue sont des faits commus et durables. Mais on ne comprend pas cette courbe exponentielle », s'inquiète le procureur général de la Guadeloupe, Éric Maurel. Le 17 juin dernier, le magistrat appelait à un « sursaut républicain » après un début de mois marqué par 5 meurtres en 6 jours, dont celui d'un adolescent de 13 ans, tué par arme à feu au Lamentin.

« On se tue pour un problème successoral, pour des animaux, pour des conflits de voisinage. On a des gamins en état d'anomie. Ils n'ont plus aucune relation à la règle commune, quelle qu'elle soit, familiale, sociale, et encore moins à la loi »

Éric Maurel
Procureur général de Guadeloupe

La 28^e et dernière victime en date est un homme de 31 ans, tué lundi 23 juin à Mortenol, un des quartiers sensibles de Pointe-à-Pitre. Au pied du bâtiment nord de ce même quartier, Nicolas Boucaud tient le snack La Roulotte Bleue depuis deux ans et demi. Près de son commerce, des conteneurs de tri sélectif sont criblés de balles. « Mortenol a toujours été chaud. On ne veut pas dévaloriser le quartier, mais c'est la réalité », regrette cet aide-soignant reconverti. Depuis dix ans, les armes à feu sont devenues « banales », selon le trentenaire, installé ici avec sa famille depuis trois générations. Sur les murs de son immeuble, plusieurs tags font référence au gang de Pointe-à-Pitre, Sektion Kriminel. « Quand j'étais jeune, on avait des médiateurs, des actions de prévention, dans ce quartier. Aujourd'hui, il n'y a plus rien ! », pointe Nicolas, accusant la vie chère d'accentuer la misère d'un quartier délaissé. Au sous-sol de son bâtiment, un amas de déchets stagne dans une eau souillée par des excréments humains.

En Guadeloupe, comme en Martinique, les autorités s'alarment de la circulation massive des armes. Il y en aurait 40 000 dans l'archipel, selon la gendarmerie.

La Guadeloupe s'enfonce dans la spirale de l'ultraviolence

Bénédicte Jourdir Pointe-à-Pitre

En seulement six mois, 28 homicides ont été recensés dans le département d'outre-mer. Sur une île minée par la pauvreté et le trafic de drogue, les autorités s'alarment de cette escalade sans précédent.



Un homme de 31 ans a été tué le 23 juin à Mortenol, un des quartiers sensibles de Pointe-à-Pitre.

« Elles sont extrêmement faciles à acheter et elles ne sont pas chères, 500 à 600 euros pièce », précisait récemment le procureur général lors d'une conférence de presse. Près du snack de Nicolas, un trentenaire s'arrête et salue l'entrepreneur. Celui-ci vient d'être libéré après 5 mois d'em-

prisonnement pour port d'arme et conduite sans permis. « Quand j'étais jeune, on réglait nos problèmes avec un coup de poing dans la gueule ou autour d'un verre. Aujourd'hui, tu te prends une balle pour de la jalousie ou un manque de respect. Il y a beaucoup de petits qui n'ont rien

dans la tête. Ils veulent faire comme les grands », soutient ce père de trois enfants qui prépare son retour à la vie professionnelle en intérim. Selon les autorités, les mineurs de moins de 15 ans sont de plus en plus impliqués dans ces violences, « sans que l'on

connaisse la part exacte de leur participation. On est en pleine analyse », tempère le procureur général de Guadeloupe. Selon lui, la majeure partie des homicides sont le fait d'adultes, pour des « prétextes d'une futilité hallucinante » au sein de la cellule intrafamiliale ou du voisinage. « On se tue pour un problème successoral, pour des animaux, pour des conflits de voisinage », résume Éric Maurel, qui déplore une incapacité à dialoguer, laissant alors la place à la violence. « On a des gamins en état d'anomie. Ils n'ont plus aucune relation à la règle commune, quelle qu'elle soit, familiale, sociale, et encore moins à la loi. »

La circulation des armes reste largement liée au trafic de stupéfiants, qui a explosé. En 2024, 21,8 tonnes de cocaïne ont été saisies dans la zone Antilles-Guyane, contre seulement 2,7 tonnes en 2023, selon les chiffres du comité de pilotage de la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Fort-de-France et de l'instance de coordination Antilles-Guyane. Pourtant, là encore, les chiffres ne permettent pas d'expliquer cette poussée de violence, puisque « seulement 6 % à 8 % des homicides sont liés aux règlements de comptes dans le cadre du narcobanditisme », observe le procureur général de l'archipel.

« Avec la drogue, certains jeunes touchent 150 à 200 euros pour faire le guet. C'est l'appât du gain. Le problème, c'est qu'ils se font tuer »

Une retraitée

Un trafic de stupéfiants « contre lequel il est très difficile de lutter au vu de la taille des côtes guadeloupéennes », reconnaît le commandant de la gendarmerie de Guadeloupe, Christophe Perret. Le chantier du grand port maritime est également un sujet de crainte. Selon le général de brigade, l'agrandissement des infrastructures pourrait en effet renforcer les connexions « naissantes » entre gangs locaux et réseaux criminels colombiens, vénézuéliens et haïtiens.

Face à l'explosion des vols à main armée, des habitants du quartier de Crâne, à Lamentin, ont monté un collectif, Vigilance Citoyen. Depuis deux ans, une quarantaine de propriétaires surveillent à tour de rôle leur résidence, située à côté d'une zone sensible. « Dès qu'on voit une présence pas claire, on communique entre nous », explique une retraitée qui préfère rester anonyme pour ne pas « avoir des problèmes ». « Je vais souvent parler aux jeunes. Il y en a qui travaillent, d'autres non. Certains me disent qu'avec la drogue ils touchent 150 à 200 euros pour faire le guet. C'est l'appât du gain. Le problème, c'est qu'ils se font tuer », déplore l'ancienne professeur d'histoire. ■

SANDRINE GUEYWARD/HANS LUCAS POUR LE FIGARO.

« L'île devient une base arrière du narcotrafic international »

Propos recueillis par
Angélique Négroni

Ancien directeur régional des Renseignements généraux pour l'arc Antilles-Guyane, Frédéric Lauze est secrétaire général du Syndicat des commissaires de la police nationale (SCPN).

LE FIGARO. - L'explosion de la violence en Guadeloupe vous étonne-t-elle ?
FRÉDÉRIC LAUZE. - Depuis plusieurs années, les professionnels de terrain – policiers, magistrats, enseignants, éducateurs – alertent sur la montée d'une violence protéiforme : plus jeune, plus armée, plus gratuite. Ce n'est pas un phénomène ponctuel, c'est une lame de fond. La Guadeloupe n'est plus seulement un territoire ultramarin sous tension : elle est en train de devenir une base arrière du narcotrafic international, un couloir logistique et un marché de consommation. On assiste à une transformation radicale du paysage criminel. Des groupes armés émergent, structurés, influencés par les modèles jamaïcains, sud-américains, dominicains. Le profil des auteurs change : on parle de mineurs tueurs, de groupes capables d'actes terroristes en plein jour, devant témoins. L'arme à feu est devenue une norme dans certains quartiers. Dans ce département de 390 000 habitants, le nombre d'homicides explose : 28 depuis janvier dernier. Ce n'est pas un détail statistique, c'est un marqueur d'effondrement, sur fond de banalisation de cette violence. Les coups de feu ne choquent plus, les intimidations sont quotidiennes, les « revenge shoo-

tings » (les « représailles armées », NDLR) deviennent un mode d'expression dans certains quartiers et dès l'âge de 12 ans, des enfants savent manier une arme. Cette situation est aggravée par la circulation incontrôlée des armes à feu, en provenance de l'Amérique centrale, des Caraïbes et surtout des États-Unis. La permissivité de la vente d'armes dans ces zones alimente un trafic bien rodé vers l'arc antillais. En parallèle, les armes blanches comme les machettes circulent de plus en plus.

Pourquoi la Guadeloupe est-elle plus touchée que la Martinique ou la Guyane ?

La réponse est multifactorielle. La Guadeloupe est un archipel, donc par définition plus difficile à surveiller. Avec 620 km de côtes, de nombreuses criques, des ports secondaires peu contrôlés, c'est une passoire pour les trafics de drogue et d'armes. À cela s'ajoute une proximité immédiate avec la Dominique, île voisine extrêmement instable, qui constitue un véritable point noir géopolitique. On y trouve des gangs structurés, une prolifération d'armes, une violence endémique, et une immigration irrégulière qui alimente les tensions locales.

Mais ce n'est pas qu'une question de géographie...

La Guadeloupe connaît, en effet, une plus grande fragilité sociale, des tensions migratoires, un tissu associatif parfois éclaté. Ses habitants ont subi, plus brutalement qu'ailleurs, la perte des repères traditionnels : effondrement de l'autorité parentale, crise de la transmission, perte de confiance dans les institutions,

recul du lien intergénérationnel. Là où la Martinique a su préserver davantage un certain ancrage culturel, la Guadeloupe paraît plus exposée à une fragmentation du vivre-ensemble. Des jeunes sont sans repères, sans projet, sans attache et ne s'identifient plus à rien. L'école n'est plus respectée, les enseignants sont parfois menacés, les parents sont dépassés, absents, ou eux-mêmes pris dans la spi-



Le jeune qui tient une kalachnikov devient une figure enviable. Ce modèle toxique est d'autant plus efficace qu'il n'y a pas d'alternative : peu d'offres culturelles, peu de débouchés professionnels.

Frédéric Lauze
Secrétaire général du Syndicat des commissaires de la police nationale

AYAD CHOUCHTAR/ILCE WIKIMEDIA COMMONS

rale de la précarité. Le travail n'est plus une valeur structurante. La réussite passe par le crime, la violence, la terreur. Le jeune qui tient une kalachnikov devient une figure enviable. Ce modèle toxique est d'autant plus efficace qu'il n'y a pas d'alternative : peu d'offres culturelles, peu de débouchés professionnels.

La précarité joue-t-elle un rôle essentiel dans cette dégradation ?

Elle est le carburant silencieux du système. Ce n'est pas la pauvreté en soi qui pousse au crime, mais l'absence d'horizon. Dans cette société marquée par la surconsommation, le trafic devient une forme de promotion sociale. On passe du RSA au 4×4 allemand. On gagne en un week-end ce qu'un fonctionnaire gagne en un mois. Dans certains quartiers, toute une économie parallèle se construit autour de la drogue. Beaucoup de jeunes, dont 40 à 60 % d'entre eux sont au chômage, se sentent abandonnés et ne croient plus dans les institutions. Cela crée un terreau de frustration, de colère, et parfois de haine.

Lorsque vous étiez en poste, sentiez-vous cette évolution vers une logique mafieuse évoquée par des magistrats des Antilles ?

En tant que directeur régional des Renseignements généraux pour l'arc Antilles-Guyane, entre 2004 et 2006, puis en tant que conseiller au cabinet du premier ministre de 2007 à 2012, j'ai observé les prémices de cette dérive. Dès le début des années 2010, le modèle du chef de gang façon « narco » se dessinait : chaînes en or, grosses cylindrées, mise en scène sur les réseaux sociaux. Des clips de rap lo-

caux faisaient déjà l'apologie des armes, de la violence, de la défiance envers l'État. La porosité entre le monde de la musique underground et les groupes criminels s'intensifiait. Et déjà, la profusion d'armes était préoccupante : les armes de poing – Glock, Taurus – circulaient en nombre, les fusils d'assaut commençaient à apparaître. Surtout, il y avait une radicalisation de l'usage de la violence : tuer devenait un outil de réputation. Dès 2006, les cartels commençaient à s'installer, souvent en appui logistique ou financier, notamment via les flux de cocaïne en provenance du Venezuela et de Colombie. La Guadeloupe devenait déjà un point de transit, un hub de redistribution. Tout cela s'est installé dans une sorte de vide éducatif, judiciaire, social.

Les moyens de l'État pour contrer cette vague de violence sont-ils à la hauteur ?

Les effectifs de sécurité publique sont en sous-nombre, mal répartis, parfois épuisés. La police judiciaire est asphyxiée. Les renforts sont ponctuels, souvent concentrés en Martinique, alors que la Guadeloupe est en première ligne. La coopération avec la Dominique est insuffisante, alors qu'il faudrait un véritable partenariat opérationnel. La prison de Baie-Mahault, en Guadeloupe, affiche un taux de surpopulation de 240 %, avec tous les risques de violence et de radicalisation que cela implique. Il manque des magistrats mais aussi des éducateurs spécialisés. Les ports, les plages et la faiblesse du contrôle maritime créent une situation de grande vulnérabilité. Mais par-delà l'insuffisance de moyens, il faut reconstruire un modèle de société. Il faut redonner du sens à l'école, à l'autorité, à l'effort. ■

Les scientifiques veulent sauver le Palais de la découverte

Vincent Bordenave

L'Académie des sciences et le Collège de France s'inquiètent des incertitudes pesant sur la réouverture du musée parisien.



PHOTOPROQUEST FRANCE/MAXPPP

Situé dans l'aile ouest du Grand Palais, à Paris, le Palais de la découverte fait l'objet d'une réhabilitation depuis 2020.

Le consensus scientifique est une chose assez rare. Pourtant, il est un sujet qui, en peu de temps, a su rassembler bien au-delà des chapelles, c'est celui du sort du Palais de la découverte, au cœur de Paris. Fermé depuis 2020 pour rénovation, ce musée dédié aux sciences devait rouvrir en 2026, mais son avenir est aujourd'hui incertain. Et pour cause, à quelques encablures des Champs-Élysées, ce bâtiment magnifique et désormais rénové suscite des convoitises, notamment de la part du Grand Palais, espace mitoyen, qui y voit un moyen de gagner de la place pour des expositions temporaires ou des opérations très lucratives de privatisation des lieux.

L'inquiétude est montée d'un cran, le 12 juin dernier, quand le président d'Universcience (qui regroupe le Palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie), Bruno Maquart, a été limogé. En annonçant le même jour dans *Le Figaro* que « la question de la culture scientifique en France n'est pas une question de site,

c'est une question de vision et de projet », la ministre de la Culture, Rachida Dati, n'a pas rassuré. Le vendredi 27 juin, une quarantaine de sociétés savantes et d'associations scientifiques, dont l'Académie des sciences et le Collège de France, ont exprimé leurs inquiétudes de voir un projet « amoindri ou partiel » dans une lettre ouverte adressée au ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur. Elles demandent des garanties claires sur la pérennité du musée au sein du Grand Palais, sur les surfaces et moyens qui lui seront attribuées, ainsi que sur la place des scientifiques dans sa future gouvernance. Une pétition en ligne a été lancée et rassemble désormais plus de 94 000 signatures.

Un lieu symbolique

Contacté par *Le Figaro*, Philippe Baptiste assure être « très attaché au Palais de la découverte. Il a joué pour plusieurs générations un rôle essentiel pour la transmission du goût des sciences. C'est un lieu symbolique auquel la communauté scientifique française tient. Bien sûr, il va se transformer pour être encore

plus en phase avec les enjeux de notre époque, à commencer par l'IA, mais il est très important que le Palais soit au service des sciences et de la société. »

Un discours qui se veut rassurant, mais « qui n'est pas celui du ministère de la Culture, responsable du dossier », nous explique Françoise Combes, présidente de l'Académie des sciences et astrophysicienne. « Ce ministère entretient la confusion en assurant que la science doit garder une place, sans donner aucun élément sur la superficie, alors que le Palais est déjà amputé. » Un quart de sa surface est en effet réservé aux expositions temporaires du Centre Pompidou tout au long de sa fermeture pour travaux. Les scientifiques attendent dans les prochains jours un arbitrage de l'Élysée, qui, pour le moment, « s'est montré plutôt rassurant », selon Françoise Combes. « Mais notre crainte est que toute la partie centrale du Palais de la découverte soit rendue au Grand Palais comme axe de passage. Amputé d'autant de superficie, il perdrait sa capacité à organiser des expositions temporaires, ce qui est indispensable pour attirer du public. »

Les scientifiques insistent sur la spécificité du lieu. Fondé en 1937, à l'occasion de l'Exposition universelle, il rassemblait avant sa fermeture un peu plus d'un demi-million de visiteurs chaque année. Régulièrement visitée par les scolaires, cette institution a construit toute son identité sur les conférences, l'échange et le ressenti. Les cheveux qui se dressent sur la tête, les étincelles au bout des doigts ou la visite du planétarium sont autant de passages obligés dont se souviennent des générations entières de visiteurs.

Îlot de recherche

« Il y a toute une réflexion interdisciplinaire qui permet de saisir les enjeux de l'astrophysique, de l'électricité, de l'hydrodynamique, ou encore de la physique des fluides, raconte Françoise Combes. Tout cela prend de la place. » Nalini Anantharaman, mathématicienne et professeur au Collège de France, travaille ainsi sur un îlot de recherche depuis plusieurs années. « L'objectif est de développer un lieu pour montrer les enjeux de la recherche contemporaine,

raconte-t-elle. Mais depuis quelques mois, nous apprenons que le nombre d'îlots diminue, que leur espace risque d'être restreint, faisant fi des sommes et du travail investis jusque-là. »

L'inquiétude et l'émoi sont d'autant plus nourris au sein de la communauté scientifique qu'une autre institution parisienne risque de fermer temporairement ses portes dans les années à venir. La Cité des sciences et de l'industrie, à la Villette, ouverte en 1986, doit être rénovée. Aucun calendrier n'a été communiqué, mais les travaux pourraient entraîner une fermeture totale ou partielle d'au moins cinq ans. « Un budget de 1,3 milliard d'euros a été annoncé, détaille Françoise Combes. Le Palais et la Cité sont complémentaires. Le premier est un espace qui favorise la rencontre entre des intervenants et le public. La Cité est un espace plus grand adapté aux expositions et laisse le visiteur plus autonome. La fermeture simultanée de ces deux sites serait très problématique dans une ville comme Paris, quand toutes les capitales ont leur musée dédié aux sciences. » ■

Les doigts fripés dans l'eau, un possible marqueur de l'identité

Aude Rambaud

Les plis se formant sur les doigts et les orteils mouillés sont identiques chez un même individu, et sont distincts d'une personne à l'autre.

L'été et ses baignades approchant, beaucoup pourront observer les inévitables plis se formant sur leurs doigts et leurs orteils au bout d'un certain temps passé dans l'eau. Ce sera, pour les curieux, l'occasion de vérifier les derniers résultats scientifiques de l'équipe de Guy German, spécialisée en génie biomédical à l'université de Binghamton, dans l'État de New York (États-Unis) : ces rides sont strictement identiques après chaque bain.

Cette équipe étudie les propriétés de la peau, et le phénomène des doigts fripés après une baignade prolongée l'intriguait. Guy German voulait valider de précédentes observations réalisées sur la formation de ces plis. Pour comprendre ce travail, il faut revenir une vingtaine d'années en arrière. « Beaucoup pensent

que la peau gonfle sous l'effet de l'absorption de l'eau par la peau au niveau des doigts et des orteils. Ce n'est pas le cas. Il a été montré, en 2003, que les rides résultent de contractions du système vasculaire sous-jacent », explique-t-il.

Concrètement, l'entrée d'eau par les glandes sudoripares, par lesquelles on transpire, au niveau des mains et des pieds, provoque des contractions vasculaires pour réduire l'afflux sanguin. Objectif : maintenir un volume d'eau et de sel constant au bout des doigts. Ainsi, le volume des pulpes s'en trouve réduit mais la surface de la peau reste constante. Elle n'a donc d'autre choix que de se plier, formant crêtes et vallées. Ce phénomène fait en réalité appel au système nerveux puisque c'est lui qui contrôle les dilatations et contractions du système

vasculaire. Pour preuve, les personnes présentant des lésions nerveuses au niveau des doigts ne développent pas de plis post-bain. Et cela a une fonction évolutive. Des chercheurs ont en effet prouvé que les creux formés au bout des doigts et des orteils confèrent un avantage pour agripper des objets sous l'eau.

Des tests révélateurs

Guy German s'est demandé quelle forme prenaient ces rides après chaque bain. « Puisqu'elles apparaissent sous l'effet de contractions du système vasculaire et que celui-ci est relativement figé dans l'organisme, j'ai supposé qu'elles devaient être identiques après chaque immersion prolongée », raconte-t-il. Avec une ingénierie de son équipe, ils ont demandé à trois personnes de plonger leur

main droite dans de l'eau à 40 °C pendant trente minutes. Immédiatement après, ils ont pris des photos de la pulpe de chaque doigt. Les participants ont répété l'opération vingt-quatre heures plus tard, laissant le temps à la peau de reprendre sa forme normale entre-temps. Puis les clichés ont été superposés pour chaque doigt.

Ce travail a révélé des motifs identiques pour chaque individu. L'analyse informatique des images est formelle. En décomposant chaque ride en centaines de petits vecteurs, elle montre qu'ils sont orientés de la même façon après les deux immersions à vingt-quatre heures d'intervalle chez un même individu. Mais, étonnamment, ces motifs étaient relativement distincts d'un participant à un autre, alors qu'on pourrait s'attendre à ce que le ré-

seau vasculaire soit identique chez tous. À tel point que Guy German estime qu'il aurait pu dire quel doigt appartenait à qui après une troisième immersion, simplement en observant les rides formées.

Cela l'amène donc à considérer que ces plis pourraient représenter des signatures individuelles, à l'image des empreintes digitales ou dentaires. « Intégrer ces données pourrait peut-être devenir utile à l'identification de corps dans le cadre d'analyses médico-légales », propose-t-il. À ce stade, il s'agit évidemment d'une simple suggestion. « Nous avons travaillé avec seulement trois volontaires et ne savons pas encore si les motifs restent identiques au cours du vieillissement », rappelle le scientifique Guy German. Mais il entend bien poursuivre ses investigations. ■



LE FIGARO

hors-série

ROME ANTIQUE, LA LÉGENDE DES SIÈCLES

On la disait éternelle. Sa longue histoire lui avait appris que pour éviter d'être conquis, il fallait conquérir, et sa puissance s'était étendue jusqu'aux confins du monde connu. La ville était devenue un empire, dont le nom faisait trembler les peuples alentour : Rome. Le premier de ses empereurs, Auguste, s'était targué d'avoir trouvé une ville de brique et de l'avoir transformée en une ville de marbre. Les vestiges de sa grandeur nous suggèrent aujourd'hui ce que dut être sa splendeur. *Le Figaro Hors-Série* vous emmène à la découverte de la Ville éternelle, de sa fondation par Romulus en 753 avant J.-C. à l'effondrement de son empire au V^e siècle. Du Forum au Colisée, de la *Domus Aurea* de Néron aux thermes de Caracalla, des temples aux catacombes et aux églises paléochrétiennes, découvrez la vie des Romains, et l'art par lequel ils la sublimèrent. Un fabuleux voyage dans le temps.

14[€]₉₀

164 pages, actuellement disponible chez votre marchand de journaux et sur www.figarostore.fr/hors-serie



Retrouvez *Le Figaro Hors-Série* sur X et Facebook



Bernard Hinault : «Je serais vachement content qu’un Français me succède»

Jean-Julien Ezvan

Il y a quarante ans, le Breton remportait le Tour de France. Le dernier succès d’un Tricolore. La Grande Boucle qui s’élancera samedi de Lille lui rendra un vibrant hommage.

Hinault, ce héros. Il a, avec méfiance, vu la date anniversaire arriver de loin. Son regard s’est durci face à la longue liste des sollicitations, des demandes d’entretien. Bernard Hinault, patience épuisée, résume : « Il y a plein de choses, et puis tout le monde veut tout. Je veux bien être gentil, mais il ne faut pas pousser le bouchon trop loin... » 100 % Hinault. Le Breton trône comme le dernier vainqueur français du Tour de France, en 1985. Il y a quarante ans. Depuis, les Tricolores ont dû se contenter de podiums : Jean-François Bernard (3^e en 1987), Laurent Fignon (2^e en 1989), Richard Virenque (3^e en 1996, 2^e en 1997), Jean-Christophe Péraud (2^e en 2014), Thibaut Pinot (3^e en 2014) et Romain Bardet (2^e en 2016, 3^e en 2017). Coïncés dans l’ombre de la légende.

Dans les années 1980, la France enchaîne les succès, dribble avec Platini, tape avec Noah, gambade avec Blanco, accélère avec Prost, pédale avec Hinault (et Fignon). En 1985, le Tour débute par un uppercut. À Plumelec, Bernard Hinault, à domicile, remporte le prologue (avec 4 s d’avance sur Vanderaerden et 14 s sur Roche). « Je venais de gagner le Tour d’Italie, la condition était là. Il y avait tout, c’était en Bretagne, ça donnait de la joie aux Bretons. C’était de la folie. » Le leader de l’équipe La Vie claire assure ne pas avoir nourri cette année-là de sentiment de revanche après le Tour 1984 survolé par un flamboyant Laurent Fignon qui, avec 5 victoires d’étape, a relégué le Breton, 2^e, à 10 min 32 s à Paris : « Il y avait une volonté de gagner, c’est tout. Le contre-la-montre par équipes à Fougères (3^e étape, 73 km), met vite toute l’équipe sur le devant de la scène, on voit la cohésion du groupe, le fait de dominer les vrais spécialistes, les Hollandais (Kwantum à 1 min, Panasonic à 1 min 3 s), c’était génial. »

La suite sera brillante, accrochée et

« Tant qu’un Français n’aura pas remporté le Tour, on parlera de moi, mais le jour où il y en aura un qui va arriver, ça va être la fête »

douloureuse, avec une chute dans le sprint de Saint-Étienne (arrivée de la 14^e étape), le maillot jaune franchissant la ligne d’arrivée le visage en sang (double fracture du nez et entaille au cuir chevelu). Énergique, Hinault rembobine : « À partir du moment où je me suis assis sur le trottoir, que j’ai touché ma tête, qu’elle bougeait et que j’ai senti que ce n’était pas cassé, le reste, ça allait. Je pense toujours que j’ai été bousculé, Phil Anderson dit ce qu’il veut, mais si j’avais eu le moindre doute, je n’aurais pas engagé ma roue là. Ce sont des circonstances de course... Ensuite, il reste quelques grosses journées dans les Pyrénées, mais on s’accroche, on serre les dents dans les moments difficiles, et ça passe. »

Le Breton, visage marqué comme un boxeur, a aussi dû apprendre à vivre avec l’impatience et l’ambition débordante d’un jeune équipier nommé Greg LeMond (2^e sur les Champs-Élysées à 1 min 42 s). Le Tour dominé par Hinault et sa bande marque la première victoire de la pédale automatique : « J’avais été engagé comme technicien, pas comme coureur. Bernard Tapie voulait donner un coup de pouce supplémentaire à la société Look qui fabriquait des fixations de skis afin qu’elle travaille sur un autre domaine. Le complément du ski, c’était le vélo.



Bernard Hinault (ici le 17 juin, à Yffiniac, dans les Côtes d’Armor) a été le vainqueur du Tour de France 1985.
LOIC VENANCE / AFP

C’est le côté génie de Bernard Tapie », se souvient Hinault. La pédale automatique a ensuite envahi le marché du cyclisme sur route, puis du VTT, et Hinault s’est inscrit comme un pionnier. Une fierté. Comme le fait d’avoir porté « les plus beaux maillots : le maillot jaune (78 jours) et le maillot arc-en-ciel (champion du monde à Sallanches en 1980). Et ceux de Renault-Gitane et de La Vie claire, deux magnifiques maillots qui sont un peu sortis de l’ordinaire. Le Renault rayé jaune et noir et le Mondrian de La Vie claire, c’était exceptionnel. On me parle encore aujourd’hui du maillot La Vie claire. »

Un maillot encore à l’honneur en 1986 sur le Tour. Hinault, le numéro 1, a promis d’aider LeMond à remporter le Tour : « J’avais envie de passer une dernière année en m’éclatant comme un petit fou. Alors je n’ai pas couru pour le palmarès, je n’ai jamais couru après les records, j’ai couru pour me faire plaisir. Avec, en 1986, une belle victoire à l’Alpe d’Huez (main dans la main avec LeMond), de beaux moments (avec des succès lors des longs contre-la-montre à Nantes, puis Saint-Étienne), le fait d’avoir mis en difficulté, pas les coureurs de chez moi, mais les autres, les avoir obligés à rouler, c’était des tactiques de course. Et le respect de la parole donnée. Rien n’était signé, c’était une volonté personnelle. Dans la vie, c’est la même chose, quand on donne sa parole, on ne revient pas dessus. » La passe d’armes Hinault-LeMond d’un Tour 1986 électrique pourrait être la trame d’un prochain film de Ben Stiller... Après cette Grande Boucle 1986 (terminé à la 2^e place à 3 min 10 s de LeMond, après 5 jours en jaune) entre sourire et rancœur, Bernard Hinault, comme il l’avait annoncé depuis longtemps, prend sa retraite. Sans regret : « J’avais vu deux champions, Merckx et Anquetil, qui avaient mal fini les deux dernières années. Ils n’étaient pas au sommet, donc je ne voulais pas connaître ça. Et, comme c’étaient mes idoles, on corrige. »

Pour retourner à la vie sans nostalgie, agriculteur durant de longues années. Le Tour de France 1985, son cinquième et dernier succès sur la Grande Boucle (après 1978, 1979, 1981 et 1982) qui lui a permis de rejoindre Jacques Anquetil et Eddy Merckx au palmarès des collectionneurs (avant d’accueillir Miguel Indurain) n’occupe pas une place à part dans les souvenirs du Breton (28 victoires d’étape sur le Tour) dont le palmarès recense notamment 3 Tours d’Italie et 2 Tours d’Espagne, Liège-Bastogne-Liège (1977, 1980), Paris-Roubaix (1981) et le Tour de Lombardie (1979, 1984) : « Aucune course n’est au-dessus. Toutes les courses sont belles à gagner, qu’elles soient petites ou grandes. C’est l’aboutissement d’un travail, parfois de cinq-six

mois, pour gagner le Tour, un Giro ou une classique. C’est la satisfaction de réussir son coup, et on passe à autre chose. »

Alors, à l’idée d’être fêté le vendredi 11 juillet lors de la 7^e étape du Tour tracée entre Saint-Malo et Mûr-de-Bretagne, qui passera par Calorguen (où il vit) et Yffiniac (où il est né il y a soixante-dix ans), Bernard Hinault lâche : « Ça me touche un peu, mais s’ils n’étaient pas venus, ça n’aurait rien changé pour moi. Ce jour-là, on fera la fête. Mais je ne vis pas en permanence en me disant : “Il y a quarante ans, tu as gagné le Tour, le dernier d’un Français, tu as fait ceci, tu as fait cela.” Je vis au jour le jour, mais, quand je revois des images, ça me fait plaisir, je me dis : “C’est quand même moi qui ai fait ça.” Il suffit de revoir les images, et ça revient vite, les sensations, les douleurs, les rivaux. Et, tant qu’un Français n’aura pas remporté le Tour, on parlera de moi, mais le jour où il y en aura un qui va arriver, ça va être la fête. Je serais vachement content qu’il y en ait un qui arrive et me succède. Parce que la France ne mérite pas, le cyclisme français ne mérite pas une telle pénurie, un laps de temps aussi important sans avoir un champion qui gagne le Tour. »

Mais, cette année, faute de candidat à la victoire finale, le Breton aimerait voir les Tricolores à l’attaque : « Qu’ils se montrent ! Et peut-être qu’ils changent de tactique, peut-être qu’il faudrait voir à gagner des étapes plutôt que viser un top 10 au classement général, parce que je ne vois pas comment ils pourraient gagner le Tour. Ou alors il faudrait que tous les autres abandonnent... Mais on a des coureurs qui sont capables de faire des beaux numéros. Il ne faut pas être dans les dix premiers, parce que personne ne va vous laisser partir. Il faut être cinquantième, soixantième. Donc il faut qu’ils soient malins, qu’ils sautent sur les occasions. Il faut se remettre dans la tête ce que faisait Virenque. »

Avant le grand départ de Lille, ce samedi, Bernard Hinault imagine un nouveau bras de fer entre Tadej Pogacar et Jonas Vingegaard au sommet du Tour : « Un beau duel. Moi, j’aime bien. Pogacar est le coureur le plus complet, capable de faire des classiques, des grands Tours, d’être devant au printemps, à l’été, à l’automne, d’aller faire les championnats du monde. Sa façon de courir me plaît, je trouve ça génial. Elle se rapproche de nous, Eddy (Merckx) et moi. On avait toujours envie de gagner. Lui, c’est pareil, il a toujours envie de gagner. » Et quand la répétition de ses performances allume et alimente le doute, Bernard Hinault défend le Slovène de l’équipe UAE Team Emirates. Le « Blaieau » est de nouveau prêt à griffer : « S’il était français, est-ce qu’on mettrait ses performances en doute ? Non, comme par hasard. On pourrait se poser la question

sur plein d’autres sports. Alors Pogacar, moi, je suis désolé, mais on ne fait pas ça. Il est contrôlé plus que tout le monde, puisque, à chaque fois qu’il a le maillot jaune, il y va. Il va avoir un maximum de contrôles, parce que c’est comme ça aujourd’hui pour le vélo... »

Télespectateur enthousiaste des Jeux de Paris 2024, Bernard Hinault apprécie le clin d’œil et le détour par Montmartre que fera le peloton lors de la dernière étape du Tour, le 27 juillet, et n’hésite pas à avancer, au sujet des coureurs qui critiquent les organisateurs : « S’ils ne sont pas d’accord qu’il y ait ça dans la

« J’étais animé par l’envie de gagner, l’envie de jouer. Gagner la dernière étape sur les Champs-Élysées, c’est récompenser un peu tous les équipiers qui ont travaillé tout au long du Tour »

course, qu’ils aillent faire autre chose. Le programme est comme ça, tu l’acceptes ou tu ne l’acceptes pas. Si tu ne l’acceptes pas, tu restes à la maison. Il faut donner un peu de piment. Si jamais on se retrouvait avec deux coureurs qui sont à quelques secondes ou même une minute, est-ce qu’il n’y aurait pas un des deux qui voudrait attaquer dans ces portions-là ? Si. Alors... Autrement, à chaque fois, quand on arrive sur les Champs-Élysées, c’est une promenade. À part quelques-uns qui ont fait des coups, mais sur toutes les arrivées depuis 1975, il ne doit y en avoir que deux ou trois qui ne se sont pas passées au sprint. » Hinault s’est imposé à deux reprises sur les Champs-Élysées (devant Zoetemelk en 1979, au sprint en 1982) : « J’étais animé par l’envie de gagner, l’envie de jouer. Gagner la dernière étape sur les Champs-Élysées, c’est récompenser un peu tous les équipiers qui ont travaillé tout au long du Tour. Le Tour, si on n’a pas les équipiers, si on n’a pas les gens autour de soi, on ne peut pas gagner. Il faut toujours associer. C’est une équipe qui gagne. »

Hinault. Unique. Monument. Légende bien vivante. Christian Prudhomme, le directeur du Tour de France, lève le voile sur un personnage entier, authentique, pudique, et raconte un champion à cœur ouvert : « Lors du dernier jour de son dernier Tour comme ambassadeur chez ASO (en 2016), je l’invite à monter avec moi dans la voiture rouge de direction. Et, au moment de citer les invités sur Radio Tour, je dis : “Aujourd’hui, vous ne m’en voudrez pas, mais je ne citerai qu’un seul nom, celui de Bernard Hinault, qui a donné de son talent (il sourit), de sa sueur (il sourit), de son sang”, et, quand je dis ça, c’est comme si j’avais appuyé

sur un bouton, il éclate en sanglots et dit : “C’est trop, c’est trop...” J’avais prévu de dire plein de choses, mais je n’y arrive plus non plus. Il est tellement sensible. Et après, comme un coureur qui tombe et qui ne pense qu’à une chose, repartir, il dit : “Allez, on va boire un coup !” Il ouvre le champagne et il sert. » Et de poursuivre : « Hinault, la main sur le cœur, la fiabilité. Un jour (en 2007), le Tour était en Ariège, et les “anti-ours” menacent de nous bloquer le lendemain. Donc, après l’étape, on fait 50 bornes, on va sur un rond-point où les gars ont prévu de nous bloquer. Un agriculteur dit à Bernard : “Je vous admire, monsieur Hinault.” Et il lui répond : “Eh bien, c’est pas compliqué, tu m’admires, tu bloques pas.” Et là, d’un seul coup, le truc se renverse complètement. Ils disent : “On va boire un coup pour fêter ça. On a du Ricard, mais on n’a pas d’eau.” Hinault répond : “C’est pas grave.” On a bu du Ricard pur. Et le lendemain, au lieu de nous bloquer, ils ont fait une haie d’honneur... »

Cette année, Bernard Hinault fera des passages sur le Tour pour participer à des opérations humanitaires. Et, après la journée hommage en Bretagne, annonce : « Je resterai en Bretagne, je regarderai le Tour à la télé. C’est là qu’on voit le mieux. C’est tellement bien filmé, les territoires, la course, on peut voir devant, derrière, on peut voir l’expression des visages. Si vous êtes dans une voiture, vous ne voyez pas tout ça. » Et il prendra le temps de rouler un peu. Face au vent, au temps. Sans la rage. Pour le plaisir... ■

EN BREF

Wimbledon : Rinderknech et Monfils qualifiés

Au terme d’un bras de fer joué sur deux jours (lundi et mardi), Arthur Rinderknech a fait tomber le n°3 mondial Alexander Zverev en cinq sets (7-6, 6-7, 6-3, 6-7, 6-4), la plus grande victoire de sa carrière. Le duel 100 % français du jour a, dans la foulée, tourné en faveur de Gaël Monfils, vainqueur également en cinq sets d’Ugo Humbert (6-4, 3-6, 6-7, 7-5, 6-2). Sur le Centre Court, Alexandre Müller a subi la loi de Novak Djokovic malgré une belle résistance (1-6, 7-6, 2-6, 2-6). Huitième-de-finaliste l’an dernier, Giovanni Mpetshi Perricard s’est incliné dès le premier tour contre Taylor Fritz (5^e), en cinq manches après avoir mené deux sets à zéro la veille (6-7, 6-7, 6-4, 7-6, 6-4). Arthur Cazaux et Corentin Moutet sont eux aussi qualifiés.

LE CARNET DU JOUR

Les annonces sont reçues avec justification d'identité du lundi au vendredi de **9h à 13h** et de **14h à 18h** (excepté les jours fériés) et tous les dimanches de **9h à 13h**.

carnetdujour@media.figaro.fr
01 56 52 27 27

deuils

Locmariaquer (Morbihan).

Pierre Begkoyian, Geneviève Begkoyian, Anne Begkoyian et Stéphane Lasserre, François Begkoyian, Jean-Baptiste et Anne-Sophie Begkoyian, ses enfants,

Marie et Franck, Quentin et Fleurine, Vincent et Clara, Lilâ, Nathan et Perrine, Ninon, Anouk, Anna, Sarkis, Brune, ses petits-enfants,

Renée Corlobé, sa belle-sœur,

les familles Cappé et Corlobé,

ses amis

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Bernadette BEGKOYIAN

le 29 juin 2025, à l'âge de 86 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 juillet, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Kerdro, à Locmariaquer.

Pas de fleurs, des messes ou des dons pour le Liban.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Martine Belloc, son épouse, Alice, Clara et Victor, ses enfants, Rosalie, Gustave, Charlie et Margaux, ses petits-enfants,

ont la tristesse de vous faire part du décès, survenu le 30 juin 2025, à Toulouse, de

Bernard BELLOC professeur des Universités, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, commandeur des Palmes académiques, officier de l'ordre royal norvégien du Mérite, président honoraire de l'université Toulouse 1 Capitole, président honoraire de Toulouse School of Economics, ancien président de la Conférence des présidents d'université, ancien conseiller scientifique près l'ambassade de France en Chine, ancien conseiller pour l'enseignement supérieur et la recherche du président de la République Nicolas Sarkozy.

Une cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Bruniquel (Tarn-et-Garonne), le vendredi 4 juillet 2025, à 10 heures, suivie de l'inhumation au cimetière du village.

Nathalie et Philippe Oddo, Sophie et Ignacio del Campo Avila, Guillaume Bozo, ses enfants,

Inès, Daphné et Hélié, Alexia et Timothée, Lucas et Maria, Laetitia et Juan Carlos, Chloe, Marie, Antoine et Axelle, ses petits-enfants,

ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de

Mme Emmanuel BOZO née Marie Claude Coville,

le 29 juin 2025, dans sa 93^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 juillet, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce-de-Passy, Paris (16^e).

L'inhumation aura lieu le même jour, à 16 h 30, en la chapelle familiale Saint-Paterne-de-Montrond, à Neuville-près-Sées (Orne).

Jacques Brun, son époux, ses enfants et petits-enfants

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Irma BRUN

le 26 juin 2025, à Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence).

Le comte (†) et la comtesse de Chabannes La Palice Tournon, M. et Mme Bernard Emié, ses enfants,

Hortense, Antoine et Domitille, Camille, Constance et Charles, Pauline, Louis, ses petits-enfants,

Adhémarr, Augustin, Isabelle, ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de la

comtesse de CHABANNES LA PALICE TOURNON née Chantal de Soulltrait,

à l'âge de 92 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 juillet 2025, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre de Trévol (Allier).

Mme Jean Defferrière, sa mère,

Mme Arielle Salon, son épouse, Aurore, Gaspard et Nicolas, ses enfants, ainsi que leur famille

ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy DEFFERRIÈRE

survenu le 28 juin 2025, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église protestante unie de l'Étoile, à Paris (17^e), le mardi 8 juillet 2025, à 10 heures.

Claude Delay Tubiana, sa sœur,

Maria Baillèn, Isabelle Baillèn Scott, ses nièces,

Alexandra Scott, sa petite-nièce,

ont la douleur de faire part du décès de

Florence DELAY de l'Académie française,

survenu le 1^{er} juillet 2025.

Limoges (Haute-Vienne).

Le docteur et Mme Antoine Gérardin, M. et Mme Bernard Gérardin, M. et Mme Martial Gérardin, M. et Mme Philippe Gérardin, M. et Mme Thierry Gautier de La Plaine, M. et Mme Nicolas Gérardin, ses enfants, ses 26 petits-enfants, ses 58 arrière-petits-enfants,

en union avec son époux, le docteur Jean Gérardin (†),

font part du rappel à Dieu de

Mme GÉRARDIN née Nicole Moineville,

le 27 juin 2025, à l'âge de 97 ans.

La messe d'obsèques aura lieu en l'église de La Jonchère-Saint-Maurice (Haute-Vienne), le vendredi 4 juillet, à 14 h 30.

La famille Manceron a le regret de faire part du décès, le 23 juin 2025, de

Blanche Maria Monique HILLY née le 21 août 1926.

La cérémonie religieuse aura lieu ce mercredi 2 juillet, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-d'Auteuil, à Paris (16^e).

L'inhumation se tiendra le jeudi 3 juillet, à 13 h 30, au cimetière central de Toulon.

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, la

comtesse François de LAAGE de MÉUX née Hélène

de Galard de Brassac de Béarn,

le lundi 30 juin 2025, à l'âge de 95 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Le comte et la comtesse Philippe Blondel de Joigny, le comte et la comtesse Hilaire de Laage de Meux, le comte et la comtesse Roland de Laage de Meux, le comte Arnaud de Laage de Meux et Tereza, M. et Mme Bounnha Khantharod, ses enfants et leurs conjoints,

ses 25 petits-enfants et leurs conjoints, ses 25 arrière-petits-enfants

la recommandent à vos prières.

La messe d'À-Dieu aura lieu le jeudi 3 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Île, à Paris (4^e), suivie de l'inhumation au cimetière de Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher), vers 16 h 30.

Régine de La Tour Landorthe, Bernard et Fabienne de La Tour Landorthe, Arnaud de La Tour Landorthe, ses enfants,

Jérôme et Monica, Camille et Geoffroy, Paul et Amel, Matilde, ses petits-enfants,

Luca, Sofia, Madeleine, Inès, Adam et Hanna, ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Colette de LA TOUR LANDORTHE née Danon,

survenu le 22 juin 2025, à l'âge de 95 ans.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Sanary-sur-Mer (Var).

Mme Claude Lemoine, son épouse, Mme et M. Olivier Hullo, sa fille et son gendre, Axel et Maël, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude LEMOINE ancien président de banque, gérant de patrimoine, membre fondateur et président d'honneur de l'Association des gérants de patrimoines privés,

survenu le 28 juin 2025, à l'âge de 85 ans, à Sanary-sur-Mer.

Longvilliers (Yvelines).

M. et Mme Claude-Louis Menetrieux, M. et Mme Stéphane Menetrieux, M. et Mme Benoît Menetrieux, ses fils et belles-filles, Aurélie, Vincent, Tom, Clément, Alexia et Charlotte, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude MENETRIEUX chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 30 juin 2025, à l'âge de 94 ans, à Longvilliers.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Longvilliers, le vendredi 4 juillet, à 14 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière.

Ses enfants et leurs conjoints,

ses petits-enfants et leurs conjoints, ses arrière-petits-enfants

vous font part du rappel à Dieu de

Gérard ORIZET

le 30 juin 2025, dans sa 98^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris (6^e), sa paroisse, le vendredi 4 juillet, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu dans le tombeau familial, au cimetière du Château, à Nice, le samedi 5 juillet.

Le vicomte Bernard Richard de Vesvrotte, son époux,

M. et Mme Yves de Garsignies, Mme Perouse, Mme Isabelle Margain, ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants

ont la tristesse de vous annoncer le décès de la

vicomtesse Bernard RICHARD de VESVROTTE née Geneviève Abord-Sibuet,

âgée de 96 ans, endormie dans la Paix du Seigneur le 29 juin 2025.

La messe de funérailles sera célébrée le vendredi 4 juillet, à 16 heures, en la basilique Saint-Martin-d'Ainay, Lyon (2^e).

Une bénédiction sera donnée le samedi 5 juillet, à 13 heures, en l'église de Saint-Bonnet-de-Joux (Saône-et-Loire), suivie de l'inhumation au cimetière de Paray-le-Monial.

Dominique Servier-Crouzat et Isabelle Boulo, Oscar et Adèle Servier-Crouzat

vous font part du décès de

Gérard SERVIER-CROUZAT

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 3 juillet 2025, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-de-Montmartre, Paris (18^e), suivie de l'inhumation au cimetière de Passy, Paris (16^e).

Philippe et Françoise Soulis, Jean-François Soulis et Martine Deschildre, ses enfants,

Matthieu et Solène Soulis et leur fils Raphaël, Romain Soulis et Estelle Mayan, Charles Soulis et son fils Louis, Clément Soulis, Victor Soulis, ses petits-enfants et arrière-petits-fils,

ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Elfriede SOULISSE née Brunner,

survenu le 30 juin 2025.

Priez pour elle.

La cérémonie d'À-Dieu sera célébrée le samedi 5 juillet, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin de Cérilly (Allier), suivie de l'inhumation dans la sépulture familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Toulouse.

Mme Françoise Dechaumont et ses enfants, Christine et Bertrand Cavalié et leurs enfants, Sophie et Olivier Palacin et leurs enfants, Antoine et Émilie Dechaumont et leurs enfants, M. et Mme Jean-Luc Viguier, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Michel Viguier, leurs enfants et petits-enfants, parents et alliés

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Mme Geneviève VIGUIER née Duplan.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 juillet 2025, à 14 h 30, en l'église Saint-Exupère de Toulouse.

Ni fleurs, ni couronnes, ni plaques.

Cet avis tient lieu de faire-part.

messes et anniversaires

« La vie passe comme une ombre, elle s'enfuit comme un nuage. » Livre de Job.

À la mémoire de

Catherine JACCARD

épouse de Gilbert Souchier, rappelée à Dieu le 2 juillet 2006, jour de la Visitation,

une messe sera célébrée le dimanche 6 juillet 2025, à 10 h 30, en l'église de Quelaines (Mayenne).

« La vie est changée, elle n'est pas enlevée ! » Préface de la messe des défunts.

disparition

Florence Delay, écrivain et actrice



Florence Delay, en 2012, à Paris. J.-C. MARMARA/LE FIGARO

Astrid de Larminat

Tous ceux qui ont plus de 20 ans se rappelleront d'abord, en prenant la mort de Florence Delay, son apparition sur les écrans de cinéma en 1962 dans le rôle de Jeanne d'Arc, sous la direction du célèbre réalisateur Robert Bresson. Elle avait 20 ans. Elle s'est éteinte le 1^{er} juillet 2025 à 84 ans.

Fille de Marie-Madeleine Carrez et de Jean Delay, psychiatre, écrivain, ami de Gide, chroniqueur au *Figaro* et membre de l'Académie française où elle entrera à son tour, Florence Delay était née le 19 mars 1941, à Paris. Elle fit ses études au lycée Jean-de-La Fontaine puis à la Sorbonne. Agrégée d'espagnol, elle a enseigné, toujours à la Sorbonne.

Après avoir tourné avec Bresson, elle collabora à des films de Chris Marker, Hugo Santiago, Benoît Jacquot, Michel Deville. À 32 ans, elle publia son premier roman, *Minuit sur les jeux*, chez Gallimard, titre énigmatique et raffiné comme elle l'était. Elle a obtenu le prix Femina en 1983 pour *Riche et légère*, le prix François Mauriac en 1990 pour *Extremendi*, le grand prix du roman de la Ville de Paris en 1999, et le prix de l'Essai de l'Académie française pour *Dit Nerval*. Son septième et dernier roman était paru en 2021, *Un été à Miradour*, où elle rassemblait ses souvenirs familiaux et mettait sa mère en lumière.

À partir de 1987 et de *Petites formes en prose après Edison*, elle alterna romans et essais. Ses ultimes livres furent ainsi des textes en prose, de brefs essais narratifs et méditatifs, écrits dans un style de haute couture. Elle rédigeait au stylo, en fumant des cigarettes, aimait les volutes, méditait sur les cendres (*Mes cendriers*, Gallimard, 2010).

En 2022, elle publia *Il n'y a pas de cheval sur le chemin de Damas*, où cette chrétienne amoureuse de la grande peinture commence par s'interroger sur la raison pour laquelle la plupart des peintres ont prêté un cheval à Saül, futur apôtre Paul, sur son chemin vers Damas, puis se plonge dans la Bible et les histoires du merveilleux chrétien, qu'elle conte avec allégresse, collectant les anecdotes sur les récits de conversion, Claudel, Ignace de Loyola, Pierre Reverdy ou l'inouï

Max Jacob. Lors d'un entretien à son domicile où on lui demandait ce que signifiait pour elle vivre en chrétien, elle avait répondu par ce verset biblique du livre de Michée : « *Mettre en pratique le droit, aimer la bonté, marcher humblement avec son Dieu* ».

Académicienne

Son ultime livre *Zigzag* est une réflexion dense et fulgurante sur la forme brève en littérature d'Héraclite à Pascal, La Rochefoucauld, jusqu'à René Char.

Légère mais fidèle, elle conservera toujours des liens avec le théâtre et l'Espagne (lire à ce sujet son merveilleux *Haute Couture* sur les saintes peintes par Zurbaran au Siècle d'or). Élève à l'École du Vieux-Colombier, régisseuse stagiaire de Jean Vilar au Festival d'Avignon, assistante de Georges Wilson au TNP (1963-1964), elle avait traduit *La Célestine* de Fernando de Rojas, mise en scène par Antoine Vitez en 1989, puis, dans une autre version, par Christian Schiaretti, au TNP (2011), ainsi que des œuvres du Siècle d'or - Calderon de la Barca, Lope de Vega - qui sont entrées au répertoire de la Comédie-Française. Elle a composé enfin, avec le poète Jacques Roubaud, mort en décembre dernier, un grand cycle de dix pièces à partir de « la matière de Bretagne » : *Graal théâtre*.

Florence Delay fut aussi chroniqueuse dramatique à la NRF (1978-1985), brièvement juré du prix Femina (1978-1982), membre du comité de lecture de Gallimard (1979-1987), du conseil de rédaction de la revue *Critique* (1978-1995). Le 14 décembre 2000, elle avait été élue à l'Académie française au fauteuil de Jean Guilton, quatrième femme à y siéger après Marguerite Yourcenar, Jacqueline de Romilly et Hélène Carrère d'Encausse. Discrète, poétique et malicieuse comme une enfant, amoureuse de l'exactitude et de la clarté, profonde et légère, gracieuse en somme, aimant les joies de la vie, croyant à la Joie éternelle, elle forçait le respect et l'admiration. L'héroïne de *Suzanne et le Pacifique* de Jean Giraudoux était l'un de ses personnages préférés, une jeune fille qui croit au bonheur et décide d'être gaie envers et contre tout, parce que « *gaieté et politesse sont des vertus françaises* ». ■

LE FIGARO
le carnet du jour

Inscrivez votre mariage dans l'histoire

Publiez votre annonce dans le Carnet du Jour.

carnetdujour@media.figaro.fr
01 56 52 27 27

PAR
Guillaume Mollaret

« On se tient prêts. Vous arrêtez avec vos portables. » Benoît d'Aubert dit les choses d'une voix ferme. Aux mots du réalisateur, la petite ruche de techniciens s'affairant autour des trois comédiens du feuilleton quotidien de France 3 *Un si grand soleil* fait silence. La scène, une dispute professionnelle tournée dans un bureau sera jouée plusieurs fois, puis tournée sous plusieurs angles afin, au montage, d'en tirer le meilleur parti. Pour varier un peu les plaisirs dans leurs dialogues, les comédiens dérogent parfois de quelques mots au texte initial sans en travestir le ton. Le « *Hasta la vista!* » clôturant la scène du jour se mue ainsi parfois en « *Ciao!* ». Les amis des langues latines apprécieront... tout comme les 2 millions de téléspectateurs que réunit chaque jour la série, auxquels s'ajoutent ceux du replay de la plateforme France.tv. À quelques mètres de là, sur un autre plateau installé dans les murs du même studio, un autre tournage est en cours. Il s'agit de *Nouveau jour*, la nouvelle série quotidienne de M6 qui sera diffusée à partir du lundi 30 juin, avec Bruno Solo et Helena Noguerra pour vedettes.

Ces créations – les fans le savent – ne sont pas tournées en région parisienne. Dans la foulée du succès du feuilleton *Plus belle la vie*, mis en boîte à Marseille et initialement diffusé sur France 3, France.tv Studio, filiale de France Télévisions, a décidé d'une installation pérenne dans le sud de la France, mais à deux heures de là, à l'ouest, dans la petite ville de Vendargues, une commune située en périphérie directe de Montpellier (Hérault).

Depuis 2018, la télé publique a installé ici, dans une zone industrielle, 16 000 m² d'équipements disposant de quatre studios de tournage. « *Entre les Cévennes, la mer, et une architecture urbaine riche, Montpellier et ses environs offrent une diversité de paysages à moins de 50 km du studio* », détaille Olivier Roelens, producteur exécutif (une sorte de directeur général) de V Studios, une filiale de France.tv Studio. « *Par ailleurs, nous évoluons dans une industrie de main-d'œuvre, et Montpellier dispose d'un vivier d'écoles d'arts graphiques, de jeux vidéo et d'audiovisuel important. Cela nous permet, pour Un si grand soleil, de mobiliser quotidiennement quatre équipes de tournage* », détaille celui qui tire également des revenus de la location des studios – en ce moment à M6 – mais aussi à des maisons de production diffusant des programmes sur le réseau social Twitch ou encore à des agences de pub et à des producteurs de clips musicaux.

Et c'est ainsi que Montpellier a aujourd'hui damé le pion à Marseille en matière de séries. À quelques dizaines de kilomètres de Vendargues, une autre série quotidienne, *Ici tout commence* (TF1), a élu domicile depuis cinq années dans le village de Saint-Laurent-d'Aigouze, près d'Aigues-Mortes. Un quatrième feuilleton, *Demain nous appartient* (TF1), a fait de même dans la ville de Sète, à trente minutes de route de Montpellier. Amazon a également produit dans les environs les épisodes de sa minisérie *Escort Boys* et TF1 ceux de *Panda*, avec Julien Doré.

Selon Occitanie Films, la région est ainsi devenue la deuxième en nombre de jours de tournage, derrière l'Île-de-France. « *On dénombre ici environ 3 000 jours de tournage par an. C'est cinq fois plus qu'en 2016. Dans le lot, on estime que les séries quotidiennes pèsent pour quasiment 2 000 jours* », précise Claudie Faucon Méjean, vice-présidente de la région Occitanie en charge de la culture. En 2023, la collectivité a voté un plan d'investissement de 80 millions d'euros sur cinq ans pour favoriser l'accueil de cette industrie pas comme les autres.

Une activité qui n'est pas sans modifier les habitudes des habitants. À Saint-Laurent-d'Aigouze (3 600 habitants), une véritable économie s'est créée autour d'*Ici tout commence*. Pour le côté pile, les fans viennent en nombre à l'heure des vacances scolaires dans l'espoir de croiser les comédiens, et la production effectue de nombreux achats dans les commerces locaux. Côté face, l'occupation du domaine public par la série de TF1 entraîne régulièrement une modification du plan de circulation. « *On s'est habitués. C'est une chance pour le village. Toute une économie est générée par la série. En même temps, ce sont beaucoup d'actes administratifs quotidiens. Il nous a fallu embaucher et nous avons signé une convention d'un montant de 25 000 euros avec la production pour la création d'un poste dédié* », explique le maire de Saint-Laurent-d'Aigouze, Thierry Féline.

À Vendargues, quelque 250 personnes travaillent quotidiennement pour V Studios. Ce ne sont pas toujours les mêmes. Certaines sont permanentes, à l'instar des équipes administratives et des menuisiers qui confectionnent ici les décors des séries mais aussi des éléments de plateau des journaux télévisés de France 2 et des chaînes ultramarines du groupe audiovisuel public. D'autres comme les comédiens et de nombreux techniciens sont intermittents du spectacle. Environ 1 500 personnes passent par les seuls studios de Vendargues. Toutes ne vivent pas sur place. « *Vivre ici, ce serait la fausse bonne idée... Il y a une énergie parisienne et beaucoup de choses s'y décident encore. Et puis il y a aussi la vie de famille* », justifie Fabrice Deville, qui tient l'un des rôles phare d'*Un si grand soleil* et qui fait donc régulièrement la navette en TGV entre Paris et Montpellier. Ce calcul n'est pas celui d'autres comédiens.



Le feuilleton quotidien de France 3 *Un si grand soleil*, qui réunit chaque jour près de 2 millions de téléspectateurs, est tourné au V Studios de Vendargues, dans l'Hérault. Développée par France.tv Studio, cette structure de 16 000 m² dispose d'un budget de 40 millions d'euros.

GUILLAUME MOLLARET

Montpellier, le petit Hollywood français des séries télévisées

Les 300 jours de soleil par an enregistrés dans la capitale héraultaise la font rayonner sur le petit écran. Quatre feuilletons quotidiens, diffusés sur TF1, France 3 et M6, sont aujourd'hui tournés dans ses environs.

Vanessa Demouy (*Ici tout commence*), Alexandre Brasseur et Stany Coppet (*Demain nous appartient*) ont fait le choix d'une installation dans la région. « *Je tourne 90 jours par an pour Demain nous appartient. C'est une chance extraordinaire pour un comédien. L'éloignement de Paris ? Nous ne sommes qu'à 3 h 30 de train, Londres est à 2 heures d'avion de Montpellier et l'Espagne n'est pas loin non plus. Il y a désormais du travail en région et on n'a plus besoin d'être attachés à la capitale. J'ai eu un vrai coup de cœur pour Sète* », souffle celui qui tient le rôle d'un chirurgien dans la série de TF1. Le comédien n'est du reste pas le seul à avoir eu ce coup de cœur... Selon des études de l'office de tourisme local et le Centre national du cinéma

(CNC), plus d'un visiteur sur quatre se décide à venir visiter Sète après l'avoir vu à la télévision. Une attractivité qui se ressent également en terme immobilier. Localement, la flambée des prix au mètre carré est pour grande partie imputée par les professionnels aux succès de *Candice Renoir* (diffusé de 2013 à 2022 sur France 2) et de *Demain nous appartient* (diffusé depuis 2017), qui font la part belle à la ville de Brassens.

Pour la métropole de Montpellier, la visibilité est immense. Elle a signé une convention avec la production d'*Un si grand soleil* en lui prêtant gratuitement certains bâtiments publics comme l'ancien Hôtel de Ville, qui fait office de lycée dans la série, ou encore le musée Fabre, où sont tournées de nombreuses scènes. Des visites guidées de la ville, dont le prétexte est celui de la série, sont désormais proposées à l'office de tourisme.

Dans le générique du feuilleton, les Pyramides, signature architecturale de la Grande-Motte – où se déroule une partie des tournages – sont facilement reconnaissables, tout comme la salle de spectacle Arena Sud de France, gérée par la région Occitanie. « *Notre soutien passe notamment par du placement de produit* », détaille la vice-présidente à la culture, qui précise : « *Pour la saison 7 d'Un si grand soleil, le soutien s'élève à 95 000 euros. Il était de 300 000 euros pour la première saison.* » Le message est en somme le suivant : à V Studios, dont le budget s'élève à environ 40 millions d'euros, de trouver son modèle économique!

Une économie qui ruisselle sur toute une filière, à commencer par la communauté de techniciens et de comédiens locaux, dont le statut d'intermittent du spectacle, avantages dans ses modalités – 507 heures de travail par an permettent une indemnisation complète par France Travail –, demeure précaire du fait de la rarefaction des lieux de production. Chanteur et musicien ayant joué jusqu'à 200 concerts par an avec son groupe de rock'n'roll Gunshot, le Montpelliérain Yannick Dimont a pris en plein visage la crise du Covid, au terme de laquelle de nombreux bars musicaux ont fermé leurs portes. Ne supportant pas l'inactivité,

il s'est peu à peu mis en quête de rôles et de figurations. Il joue ainsi les silhouettes et donne parfois la réplique dans les diverses séries tournées dans la région. « *Malgré trois ou quatre concerts par mois, la musique ne paie plus... Je ne connaissais pas l'univers de la télévision avant de faire de la figuration dans Un si grand soleil. J'ai découvert un univers bienveillant et très intéressant professionnellement. La proximité du studio a été un déclencheur, et je me déplace désormais un peu partout pour jouer. Le métier de comédien représente aujourd'hui environ 80 % de mon activité* », explique ce dynamique quinquagénaire.

« On dénombre en Occitanie environ 3 000 jours de tournage par an. C'est cinq fois plus qu'en 2016. Dans le lot, on estime que les séries quotidiennes pèsent pour quasiment 2 000 jours »

Claudie Faucon Méjean

Vice-présidente de la région Occitanie en charge de la culture

Naissant, l'écosystème lié à la production audiovisuelle dans la région montpelliéraine s'étoffe peu à peu. La production se rend notamment dans les lycées, à l'université et dans les écoles privées du secteur pour mieux faire connaître ses métiers. Sous l'impulsion de V Studios, une formation éclairagiste-plateau en alternance sera ainsi proposée dès la rentrée au lycée Joliot-Curie de Sète. Olivier Roelens et la patronne de France Télévisions, Delphine Ernotte, en sont persuadés, le bassin montpelliérain peut encore absorber de l'activité de tournage. À 1 kilomètre de ses bureaux de Vendargues, le groupe public a entrepris des travaux pour doubler ses capacités en ouvrant quatre nouveaux studios, dont l'inauguration est programmée pour février prochain. Pour Montpellier, ce nouvel investissement de 30 millions d'euros est le gage d'un nouveau succès... en série. ■

François Bayrou est-il devenu le premier ministre le plus impopulaire de la V^e République ?

Mis en ligne ce mardi, le baromètre Ifop-JDD indique que l'actuel premier ministre suscite 80 % de mécontents. Un record.



PAR
Guillaume Tabard

Encore 2 points perdus. Dans la dernière livraison du baromètre mensuel Ifop/JDD, François Bayrou recule pour le quatrième mois consécutif. Il ne recueille plus que 20 % de « satisfaits », le trait de popularité mesuré depuis 1958 par l'Institut. C'est presque un record. Avant lui, un seul premier ministre – sur un total de vingt-sept – est passé sous ce seuil : Édith Cresson, mesurée à 18 % peu après sa nomination, en juillet 1991 et à 19 % en novembre 1991 et mars 1992, lorsqu'elle fut remplacée par Pierre Bérégovoy. Lors de sa nomination, à l'été 1976, Raymond Barre ne comptait également que 18 % de satisfaits mais c'était en raison de son absence totale de notoriété (les mécontents n'étaient que 15 % et les sans opinion 57 %).

UN RECORD DE MÉCONTENTS

Bayrou bat cependant le record d'impopularité de tous les chefs de gouvernement de la V^e République, si l'on prend en compte l'écart entre les satisfaits et les mécontents. Avec 80 % de mécontents, il a en effet un différentiel négatif de 60 points. Pour Cresson, il ne fut au maximum que de

40 points (19 % de satisfaits, 59 % de mécontents et 22 % de sans opinion). Sur la base de ce différentiel, contrairement à une idée ancrée, l'ancienne maire de Châtelleraut ne fut pas la plus rejetée des titulaires de Matignon. Le différentiel négatif fut plus élevé pour Alain Juppé en novembre 1996 (48 points), Jean-Pierre Raffarin (50 points à la veille de son renvoi en mai 2005), Dominique de Villepin (50 points aussi après la crise du CPE au printemps 2006), Jean-Marc Ayrault (51 points à l'automne 2013) et Manuel Valls (57 points en juin 2016). Après les 80 % de Bayrou, le record de « mécontents » est détenu par Manuel Valls (78 %) et Jean-Marc Ayrault (74 %), mais dans les deux cas, c'était après près de deux ans à Matignon.

14 POINTS PERDUS EN SIX MOIS

Lors de sa nomination, en décembre, François Bayrou comptait 34 % de satisfaits. C'était déjà le score d'entrée le plus bas depuis Édith Cresson en juin 1991. Donc le score le plus bas de tous les premiers ministres d'Emmanuel Macron. Édouard Philippe et Jean Castex avaient été mesurés initialement à 55 %, Gabriel Attal à 49 %, Élisabeth Borne et Michel Barnier à 45 %. Avoir réussi à faire passer son budget et désarmer la censure du PS lui avait permis de gagner 4 points. Mais depuis, de février à juin, le maire de Pau a chuté de 18 points. Sur une durée totale de sept mois depuis son arrivée à Matignon, Bayrou a donc perdu 14 points, là où Philippe en avait perdu 8, Castex 11, Borne 9 et Attal 8 (en six mois, entre sa nomination et la dissolution). En trois mois de bail, Michel Barnier avait perdu 9 points, mais à un niveau supérieur à celui de Bayrou (de 45 à

36 %). L'actuel premier ministre cumule donc le double désagrément d'un faible capital initial et d'une forte érosion. Dans la dernière vague de l'Ifop, le plus spectaculaire est le durcissement du rejet dont il fait l'objet puisque le nombre de « très mécontents » progresse de 8 points en un seul mois pour s'établir à 48 % (presque le double par rapport au mois de son arrivée).

UNE CHUTE RECORD CHEZ LES PLUS DE 65 ANS

Quand on regarde la structure de sa popularité, on constate que c'est auprès du socle naturel censé être son bouclier que François Bayrou a la plus perdu. Ainsi, il est quasiment stable auprès des électeurs les plus jeunes, ne cédant que deux points auprès des 18-24 ans (de 24 à 22 %). En revanche, il s'effondre littéralement chez les plus de 65 ans où sa popularité a été divisée par deux en sept mois (de 47 à 24 %). Cet effondrement est d'autant plus inquiétant que cette tranche d'âge constitue le dernier segment électoral où le macronisme reste dominant. De même, l'élus béarnais se targue d'une forte compréhension de la France rurale. Or, c'est dans les communes rurales qu'il recule le plus, de 16 points contre 10 « seulement » dans l'agglomération parisienne. Désormais, Bayrou est plus populaire en Île-de-France (27 %) qu'en province (19 %) : une statistique en décalage avec l'image et l'histoire du maire de Pau. Sociologiquement, les écarts sont moins marqués. Il est à son plus bas auprès des employés (16 %) et des ouvriers (18 %) et à son plus haut auprès des cadres supérieurs et des professions intellectuelles, mais ce plafond reste bas à 23 %.

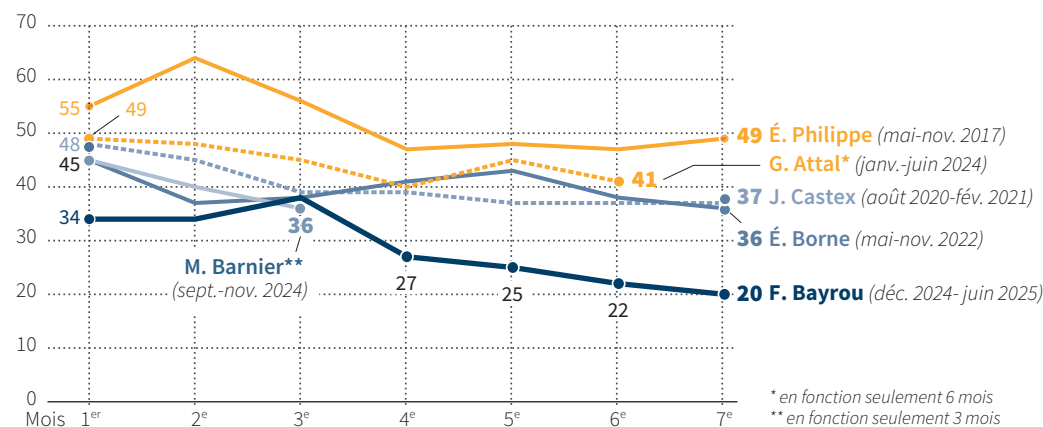
SOUTENU PAR UN MACRONISTE SUR DEUX

Politiquement, le chef du gouvernement avait pour vocation de consolider le « socle commun » constitué par les partis de l'ancienne majorité macroniste et des Républicains. Or la distance se crée dans cet électoral-là. Il ne satisfait même plus un électeur d'Emmanuel Macron en 2022 sur deux (45 %, en recul de 17 points) et un électeur de Valérie Pécresse sur quatre (27 %, en retrait de 16 points). Sur ce point, la structure de popularité du premier ministre se distingue de celle du président de la République. Emmanuel Macron résiste mieux chez les siens que François Bayrou (83 % de satisfaits pour le premier auprès des sympathisants du parti Renaissance, 60 % pour le second). Inversement, Bayrou est jugé moins sévèrement que Macron par les sympathisants des Républicains (37 % contre 28 %). À l'Assemblée, le chef du gouvernement n'a pas su conserver la relative neutralité initiale du PS. Cela se traduit également auprès des électeurs : 20 % des socialistes sont satisfaits de lui alors qu'ils sont un peu plus nombreux (31 %) à l'être du chef de l'État. Lorsqu'il a nommé François Bayrou, Emmanuel Macron avait un retard de popularité de 10 points sur son premier ministre (24 % contre 34 %). Étant globalement stable – après une remontée au premier trimestre 2025 –, il compte aujourd'hui légèrement plus de satisfaits que lui (23 % contre 20 %). Cela ne lui était pas arrivé depuis longtemps. Sur la première partie de son quinquennat, sa courbe était très voisine de celle d'Élisabeth Borne, légèrement plus populaire que lui après sa nomination, légèrement moins au moment de son départ. Gabriel Attal fut nettement plus populaire que lui : 49 % contre 29 % en janvier 2024, 41 % contre 26 % en juin 2024). De même pour Michel Barnier qui a commencé à Matignon avec 20 points de plus qu'Emmanuel Macron (45 % contre 25 %) et qui a fini avec 14 points de plus que lui (36 % contre 22 %).

➤ Lire aussi **PAGE 4**

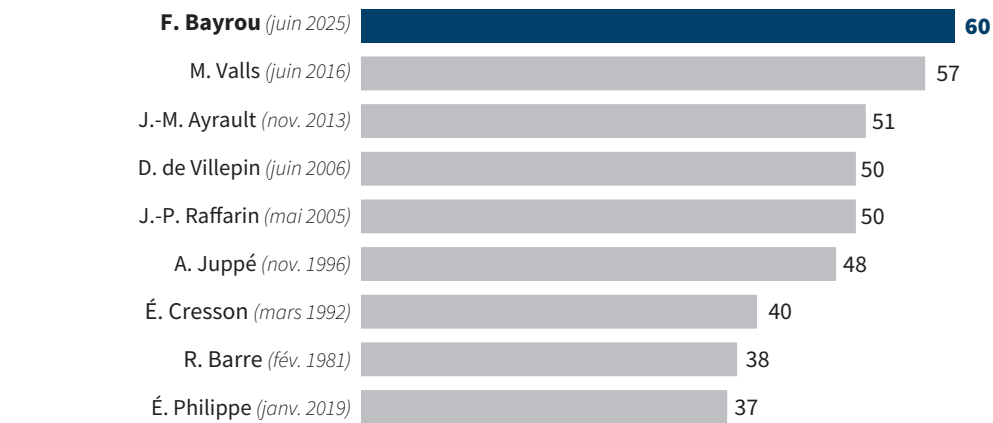
F. Bayrou lanterne rouge des premiers ministres de Macron

Popularité comparée des 6 premiers ministres d'E. Macron au cours de leurs 7 premiers mois, en % de satisfaits



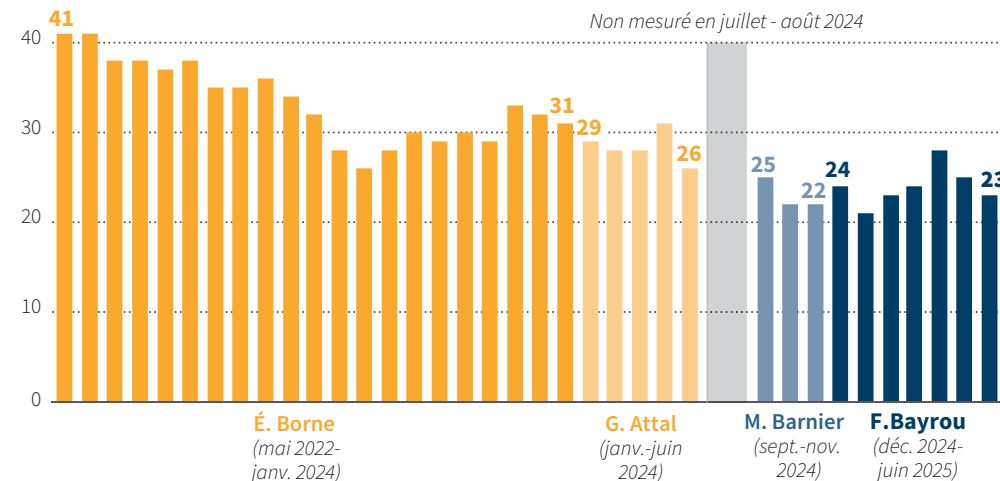
Le record d'impopularité de Valls dépassé

Écart entre les mécontents et les satisfaits des premiers ministres, en points



Macron désormais plus apprécié que son premier ministre

Évolution de la popularité d'E. Macron au cours de son second mandat, en % de satisfaits



Les demandes d’asile doivent être traitées dans les pays d’origine ou de transit



KAARE DYBVAD BEK

Les principes sur lesquels repose le système d’asile européen actuel sont empreints d’humanisme, mais ses conséquences réelles, elles, ne le sont absolument pas, explique le ministre danois des Étrangers et de l’Intégration. Des réseaux criminels profitent des faiblesses de notre système, au détriment des sociétés européennes et des plus vulnérables, ajoute-t-il.

Lorsque j’ai visité l’île italienne de Lampedusa en début d’année, des agents de Frontex, qui assistent les autorités locales au centre d’accueil, m’ont expliqué que la route la moins coûteuse pour les ressortissants bangladais souhaitant rejoindre illégalement l’Europe passait par la Libye. De là, le voyage se poursuit vers l’Italie. Coût du « forfait » : environ 9 000 euros.

Des passeurs cyniques réalisent ainsi d’importants profits en organisant ces itinéraires clandestins vers l’Europe. Et des milliers de personnes y laissent la vie. J’ai rencontré les gardes-côtes italiens et grecs et recueilli leurs témoignages bouleversants. Presque chaque jour, ils repêchent des corps sans vie dans la mer.

L’année dernière, les ressortissants du Bangladesh formaient le principal groupe de demandeurs d’asile en Italie. La grande majorité d’entre eux sont des migrants économiques, qui n’ont pas besoin de protection, mais qui ont quitté leur pays d’origine dans l’espoir de trouver un emploi en Europe. Ce n’est pas un hasard si tant de jeunes hommes célibataires débarquent sur les côtes européennes, tandis que les femmes, les enfants et les personnes âgées restent au pays.

Dans un système d’asile qui fonctionne correctement, aucun migrant économique ne devrait traverser la moitié du globe, du Bangladesh jusqu’en Libye, pour ensuite risquer sa vie en mer Méditerranée à bord d’embarcations de fortune, sans équipement adéquat. Une fois à terre, ces hommes revendiquent des droits qui sont réservés à une tout autre catégorie de personnes : celles qui ont droit à l’asile. L’Europe doit se rendre compte que le système est à bout de souffle et que ce sont les plus vulnérables – ceux qui ont réellement besoin de protection – qui en paient le prix fort.

Bien sûr, l’ambition de bâtir un meilleur système d’asile européen est un chantier de longue haleine, qu’on ne pourra pas régler du jour au lendemain. Mais, dans quelques jours, lorsque le Danemark prendra la présidence de l’Union européenne, nous ferons de cette question une priorité : accompagner la dynamique européenne déjà enclenchée pour trouver de nouvelles solutions.

Chaque année, les pays européens dépensent des milliards d’euros pour traiter les demandes

d’asile, héberger les demandeurs et organiser le retour de ceux qui ne remplissent pas les critères de protection. Des milliards d’euros qui, à la place, pourraient être investis dans le développement des pays d’origine ou de transit de ces migrants en situation irrégulière. Il est clair qu’il serait bien plus judicieux d’offrir à ces personnes de vraies perspectives de vie durable dans ces pays, plutôt que de les pousser à traverser continents et océans au péril de leur vie.

Il ne s’agit pas de dépenser moins, mais de dépenser mieux. Et ce, pour venir réellement en aide aux réfugiés les plus vulnérables du monde, coincés dans des camps surpeuplés au Kenya, au Rwanda, en Jordanie et ailleurs, sans les ressources nécessaires pour entreprendre ces traversées périlleuses vers l’Europe.

« Il ne s’agit pas de dépenser moins, mais de dépenser mieux. Et ce, pour venir réellement en aide aux réfugiés les plus vulnérables du monde, coincés dans des camps surpeuplés au Kenya, au Rwanda, en Jordanie et ailleurs, sans les ressources nécessaires pour entreprendre ces traversées périlleuses vers l’Europe »

Un titre d’asile atteste qu’une personne a besoin d’être protégée contre les persécutions, la torture, la peine de mort, la guerre ou d’autres menaces comparables. Pour ceux qui n’ont pas besoin de protection, mais qui souhaitent venir en Europe pour travailler ou étudier, il existe des voies légales : demander un permis de séjour et de travail. Et lorsqu’un employeur manque de main-d’œuvre, il existe déjà des dispositifs pour faire venir légalement les travailleurs dont l’Europe a besoin.

Les principes sur lesquels repose le système d’asile européen actuel sont empreints d’humanisme, mais ses conséquences réelles, elles, ne le sont absolument pas. Tant que nous persisterons à maintenir ce système en l’état, nous perpétuerons un modèle cynique, ultracapitaliste et profondément inhumain, qui exploite la détresse des

plus faibles et des plus vulnérables au profit des réseaux criminels.

Une part importante de la solution réside dans le rôle des pays « hôtes » et « de transit ». Des États comme la Mauritanie, la Tunisie, la Turquie et l’Égypte ne sont pas forcément les principaux pays d’origine des migrants irréguliers, mais ils se trouvent sur leur route vers l’Europe. Ils subissent donc, eux aussi, les effets du système d’asile européen.

Nous devons coopérer avec ces pays. Pour ma part, je me suis rendu en Tunisie, où nous travaillons – aux côtés d’autres États européens – à former des agents de contrôle aux frontières et à soutenir les autorités migratoires et douanières. J’ai également visité la Turquie, l’un des pays qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés au monde. J’y ai constaté de mes propres yeux l’utilité de notre contribution au dispositif de surveillance des frontières turques. Je sais aussi que l’Espagne entretient une collaboration solide avec la Mauritanie, entre autres. L’Italie et la France ont mis en place des partenariats similaires avec plusieurs pays africains. Mais nous devons multiplier ce type de coopérations : elles donnent des résultats et elles profitent à tous.

Si, parallèlement, le traitement des demandes d’asile est déplacé en dehors des frontières européennes, ceux qui fuient la persécution n’auront plus de raison de risquer leur vie sur des routes longues et périlleuses. Cela brisera le modèle lucratif des passeurs cyniques. Dans le même temps, les pays et les citoyens européens pourront accueillir davantage de réfugiés conformément aux quotas obligatoires de répartition. Les personnes en quête de protection internationale pourront ainsi déposer leurs demandes dans un cadre ordonné – sans violences, morts, viols ni abus tout au long du trajet vers l’Europe.

La lutte pour la mise en place d’un meilleur système d’asile européen est bien entendu une entreprise de longue haleine. Ce n’est pas un problème que nous réglerons du jour au lendemain. Et aucun pays ne peut, à lui seul, résoudre la question migratoire de toute l’Europe. Cela exige une coopération internationale solide et durable.

C’est là tout le sens d’un nouveau système d’asile européen plus humain. Un système qui profite aux pays d’origine, à l’Europe et, surtout, à ceux et celles qui en ont le plus besoin. ■

La politique-fiction de Bruno Retailleau sur l’immigration



MARINE LE PEN

Si le ministre de l’Intérieur a déclaré à plusieurs reprises vouloir faire de la lutte contre l’immigration son cheval de bataille, son bilan en la matière est loin d’être bon, assure la chef de file des députés RN. Loin d’avoir été régulée, la pression migratoire a augmenté, déplore-t-elle.

Les chiffres définitifs de l’immigration pour l’année 2024, qui viennent d’être publiés, confirment ce que nous disons depuis des mois : la politique migratoire fièrement affichée par Bruno Retailleau n’est pas placée sous le signe de l’action, mais de la fiction.

En 2024, nous dit le ministère de l’Intérieur, les premiers titres de séjour délivrés sont encore en hausse par rapport à 2023, avec un record historique de 343 000. Si l’on ajoute les 130 000 premières demandes d’asile reçues l’an dernier, cela fait un socle minimal incontestable de 473 000 nouvelles entrées, auxquelles il faut bien sûr ajouter les clandestins. La barre des 500 000 entrées est donc sans doute allègrement dépassée. C’est l’équivalent d’une ville européenne de la taille de Toulouse qui est ajoutée sur la carte de France chaque année, avec la pression supplémentaire que cela implique en matière de logement, de santé, d’éducation et d’insécurité. Et pour payer cette facture, ce sont évidemment les contribuables français, déjà les plus fiscalisés au monde, qui sont sollicités.

Le constat est identique pour les renouvellements de titres de séjour (870 000, + 8 000 sur un an), fondés au premier chef sur le motif familial. En un an, la population étrangère ayant un titre de séjour en France est passée de 4,1 à 4,3 millions. Et le vieil adage « *Tout le monde rentre, personne ne sort* » continue de s’appliquer, avec un taux d’exécution forcée des obligations de quitter le territoire français (OQTF) inférieur à 10 %, à en croire les déclarations de M. Didier Leschi, ancien directeur général de l’Office français de l’immigration et de l’intégration (OFII), en février dernier : 140 000 OQTF prononcées, pour seulement 12 900 éloignements forcés.

On aurait pu espérer qu’un domaine échappe à cette folie, les acquisitions de la nationalité française, puisque celles-ci reposent entièrement sur l’appréciation discrétionnaire de l’État. Il n’en est rien. L’an dernier, 104 000 ont été enregistrées, avec un tiers de nouveaux Français issus du Maghreb. La France continue

d’octroyer massivement sa nationalité – en clair, de la brader – à des pays qui l’humilient de manière répétée (Algérie), cherchent à la déstabiliser (Comores), ou dont elle a récemment été chassée sans ménagement (Mali, Sénégal, Côte d’Ivoire) du fait des errements diplomatiques d’Emmanuel Macron.

Le fait que les ressortissants algériens demeurent très favorisés, contre toute attente au regard des déclarations martiales du gouvernement, constitue en soi un scandale dans le tableau global honteux de notre laxisme migratoire. Les Algériens établis en France ont bénéficié de la plus forte hausse des renouvellements de titres de séjour (124 000, + 24 % en un an !), et sont plus que jamais la première nationalité représentée en France, avec 650 000 ressortissants. Manifestement, les provocations multiples d’Alger et la scandaleuse détention de notre compatriote Boualem Sansal ne sont pas jugées suffisantes par l’exécutif pour mettre un terme à cette honte nationale.

« Le fait que les ressortissants algériens demeurent très favorisés, contre toute attente au regard des déclarations martiales du gouvernement, constitue en soi un scandale dans le tableau global honteux de notre laxisme migratoire. Les Algériens établis en France ont bénéficié de la plus forte hausse des renouvellements de titres de séjour »

L’immigration massive et incontrôlée fait peser un risque existentiel sur notre pays. Elle sacage les comptes publics, sociaux en particulier, qui sont déjà dans une situation dramatique. Elle dégrade le niveau de qualification de la population active, entraînant une perte de PIB et de recettes fiscales. Et elle fait de nos rues des zones

d’insécurité permanente où règnent la violence gratuite, jamais punie par la justice, et les dégradations récurrentes d’infrastructures publiques au moindre prétexte – comme, par exemple, lors de la victoire du PSG en Ligue des champions ou, plus récemment, lors de la Fête de la musique. Plus aucune ville ni aucun événement populaire ne sont épargnés par ce fléau. Et, là aussi, ce sont les contribuables qui paient la note.

Je réclame depuis des années que soient utilisés les leviers dont nous disposons pour mettre un terme à ce drame national. Conditionner notre aide publique au développement et l’autorisation des transferts de fonds privés, dès le premier euro, à une reprise de l’ensemble de leurs ressortissants expulsés par les pays d’origine. Dénoncer les accords préférentiels qui nous lient à certains pays, Algérie au premier chef. Et, bien sûr, réduire drastiquement le regroupement familial, en parallèle d’une abrogation du droit du sol, pour que nos concitoyens puissent à nouveau choisir souverainement qui mérite d’intégrer la communauté nationale.

Au-delà de leur dimension régaliennne, ces mesures permettraient de contribuer au redressement de nos comptes publics. Et pourtant, de la Cour des comptes à l’Inspection des finances, tous les services de l’État restent muets sur les coûts cachés de l’immigration de masse. L’Observatoire de l’immigration et de la démographie évalue quant à lui ce montant, de manière remarquablement étayée, à 40 milliards par an. 40 milliards, c’est précisément la somme que cherche le gouvernement pour boucler son budget 2026, à grand renfort de punitions fiscales supplémentaires. Nul doute qu’aucun euro d’effort ne sera réalisé sur notre politique d’immigration, érigée au rang de tabou absolu.

Certes, Bruno Retailleau n’est pas comptable des décennies d’erreurs commises au cours des dernières décennies. Mais cela fait maintenant neuf mois qu’il est en poste Place Beauvau, après avoir clamé urbi et orbi qu’on allait voir ce qu’on allait voir. Or, les Français ont à ce jour beaucoup entendu, mais ils n’ont rien vu. Ou plutôt : ce qu’ils voient est encore pire. ■

Canicule : et si on tentait la clim ?



CHRONIQUE
Bertille Bayart

Phoenix, dans l'Arizona, est probablement l'une des villes les plus invivables du monde. En 2024, la température y a dépassé les 100 Fahrenheit (37,8°C) pendant cent jours d'affilée. On y meurt, littéralement, de chaud. Mais on y vit aussi. Et de plus en plus. Phoenix est en plein développement. C'est par exemple dans cette ville que le géant taïwanais TSMC a décidé d'implanter sa nouvelle usine géante de fabrication de semi-conducteurs. La tranquillité sismique de la zone, également épargnée par les tornades, la rend attractive malgré sa chaleur brûlante pour un projet à plusieurs dizaines de milliards de dollars. La population vit l'été, essentiellement à l'intérieur, dans un univers climatisé.

C'est après tout le propre de l'humanité que de surmonter l'hostilité de son environnement, d'imaginer les solutions qui y permettront la vie et l'amélioreront.

Face à la chaleur, la climatisation est une évidence aux États-Unis, au Moyen-Orient et dans les pays asiatiques les plus développés. Ce n'est pas le cas en Europe : au Nord, parce qu'on n'en avait pas besoin, au Sud, parce qu'on n'en avait pas les moyens. Le réchauffement climatique change la donne, avec l'apparition de vagues de chaleur plus intenses, plus précoces et plus fréquentes, comme cette chape de plomb qui recouvre la France depuis plusieurs jours. Assurer la fraîcheur à un maximum de citoyens n'est plus un luxe accessoire, rendu superflu parce qu'utile quelques jours par an seulement. Cela devient au contraire un enjeu de santé publique ou, à tout le moins, un objectif de confort moderne qui sied à la septième puissance économique mondiale.

Et pourtant il y a un tabou sur la climatisation, diabolisée au nom d'arguments qui ne sont pas, ou plus, tous fondés. La clim consomme de l'électricité, mais, en France, elle ne participe pas aux émissions de carbone. Les pointes de consommation qu'elle peut provoquer en été peuvent être absorbées par notre système électrique, d'autant mieux qu'il intègre maintenant une part significa-

tive de photovoltaïque. Elle utilise des fluides réfrigérants nocifs, en effet, sauf que la réglementation a beaucoup fait progresser les matériels et limité les risques de fuite. Enfin, elle contribue à réchauffer l'air extérieur, ce qui, en zone urbaine dense, renforce l'effet d'ilot de chaleur. De ce fait, la climatisation n'est pas forcément la meilleure solution dans les grandes villes, où les réseaux de froid sont plus adaptés, ou dans les zones où la géothermie peut être développée.

On ne peut pas se satisfaire que nos écoles, nos universités, nos hôpitaux ne soient pas en tout ou partie tempérés alors que tous les bâtiments privés - commerces, bureaux, hôtels... - qui le peuvent sont bel et bien climatisés

Mais la climatisation doit faire partie de l'éventail des solutions. Un maire qui vient d'achever la rénovation d'une école et d'un gymnase en convient : dans le soutien technique à ses projets apporté par les services de l'État, on lui a parlé isolation extérieure, géothermie, « confort d'été », ventilation naturelle, mais jamais climatisation ni même pompe à chaleur réversible. « La logique de refroidissement était absente de la discussion », dit-il. Un autre édile privilégie les solutions dites passives, tout en convenant que ces jours-ci, à 43°C sur le bitume, elles échouent à abaisser les températures sous les 30°C ou 35°C. Les écoles neuves sont cependant équipées d'une pièce climatisée. L'arbitrage se fait sur le coût.

Le logiciel des pouvoirs publics et des administrations est bloqué sur les seuls objectifs, pertinents, de sobriété énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique. Il faut y ajouter un objectif de confort. Il a du reste fait son apparition dans le cadre du plan national d'adaptation au changement climatique, lancé par Christophe Béchu et publié par Agnès Pannier-Runacher en

mars dernier, qui envisage une France à 4°C de plus. Ce plan envisage la climatisation dans les lieux qui accueillent des personnes vulnérables ou encore dans les transports publics. Mais, dans les têtes, la révolution reste à opérer.

On ne peut pas se satisfaire, en effet, de règles qui n'imposent qu'une seule pièce froide dans les Ehpad. On ne peut pas se satisfaire que nos écoles, nos universités, nos hôpitaux ne soient pas entièrement ou en partie tempérés alors que tous les bâtiments privés - commerces, bureaux, hôtels... - qui le peuvent sont bel et bien climatisés. L'approche doctrinaire, qui consiste par avance à évacuer la solution de la climatisation, n'est pas acceptable.

Cela crée en effet une hypocrisie d'atmosphère, un écartèlement entre des débats théoriques sur les méfaits de la climatisation, et une réalité qui saute aux yeux ces jours-ci : on va au bureau parce qu'il est climatisé, on se rue au cinéma, on réserve un restaurant en posant la question d'abord, et les municipalités affichent la liste des locaux climatisés qu'elles ouvrent au public. Et les ventes de climatiseurs mobiles explosent. Ces réalités parallèles étaient apparues au grand jour l'an dernier, au Village olympique, quand les délégations d'athlètes avaient demandé des climatiseurs mobiles pour les installer dans leur appartement.

Clim ou pas clim, ce n'est pas un clivage idéologique. Il faut pouvoir poser sereinement et au cas par cas les termes du débat, et arbitrer en termes d'euros dépensés, de carbone émis et de degrés gagnés pour proposer de véritables solutions. L'adaptation est la clé politique face au changement climatique, la jonction entre deux réalités angoissantes : un réchauffement contre lequel il faut lutter, mais qui donne à chacun le sentiment que ses efforts sont considérables pour un impact lilliputien, et le spectacle du branle-bas des cellules de crise, des distributions de bouteilles d'eau et des consignes d'hydratation, dont le bruit paraît proportionnel au sentiment d'impuissance. Un enjeu planétaire de long terme et une réalité immédiate et déjà tangible. Entre les deux, il y a une politique de la qualité de vie à construire. ■

« Pour réconcilier les Français avec la justice, et si on élisait les juges ? »

Depuis plusieurs années, au rythme des faits divers tragiques, une rupture silencieuse s'est creusée entre les Français et leur justice. Depuis les émeutes de 2023, dont les suites judiciaires furent dérisoires, j'entends, dans ma ville et ailleurs, des citoyens me dire qu'ils n'ont plus foi en l'institution judiciaire. Profondément républicain, cette confession me glace. Car quand la justice n'est plus crue, c'est la République elle-même qui vacille.

Un jour, un habitant m'a confié, avec une tristesse absolue : « J'ai ramené le fusil du grand-père à la maison. En cas de danger, vu que l'État ne le fait plus, je protégerai les miens. » Comme maire de L'Hay-les-Roses, je condamne ses propos et le mets en garde : « Si vous vous faites justice vous-même, c'est vous qui finirez en prison. » Et ce monsieur de me répondre : « Je préfère protéger les miens et dormir en prison que de voir un criminel ressortir libre du tribunal et fanfaronner sous mes fenêtres. » Cet homme honnête est un père de famille. Il n'est ni raciste ni haineux. Il est inquiet. Profondément inquiet. Cinq nuits durant, sa ville a été livrée aux flammes, aux pillages, aux insultes, sans que l'État ne soit capable d'intervenir. Livré à lui-même face à une sauvagerie débridée, il a perdu foi dans les institutions. Comment lui reprocher d'avoir peur ? De ne plus croire ? Cette peur ronge lentement la foi dans nos institutions. Elle fissure la confiance qu'un citoyen doit pouvoir placer dans sa justice, dans sa police, dans ses élus. Et cette défiance s'installe d'autant plus facilement que notre système judiciaire, complexe et souvent illisible, semble parler une autre langue que celle du peuple.

Alors, je m'interroge : suis-je le seul à entendre cette indignation ? Pourquoi un meurtrier est-il déclaré irresponsable parce qu'il a fumé du cannabis ? Pourquoi un émeutier, filmé en train d'incendier une mairie, ressort-il libre ? Pourquoi un homme qui a blessé un policier avec un mortier n'a-t-il reçu aucune sanction immédiate ? Selon le baromètre Cevipof 2024, seulement 45 % des Français déclarent faire confiance à la justice. Qui peut sincèrement s'en

satisfaire ? C'est moins que la police, l'école, ou même les médias. Et ce chiffre s'effondre chez les jeunes et dans les quartiers populaires.

Pour beaucoup, la justice apparaît lointaine, opaque, parfois injuste ou idéologique. Non pas parce qu'elle serait injuste en soi, mais parce qu'elle ne s'explique pas et ne rend plus de comptes à ceux au nom desquels elle prononce ses décisions. Elle est perçue comme « intouchable » et « irresponsable ». Car à l'heure où les élus rendent des comptes, où les policiers, les enseignants, sont évalués, parfois critiqués publiquement, la justice, elle, semble recluse dans sa tour d'ivoire. Et pourtant, il n'y a pas de République forte sans une justice légitime et respectée. Cette défiance ne doit pas être balayée d'un revers de main. Elle est grave. J'ai bien conscience qu'elle ne se règle pas par des tribunes indignées, mais par un débat républicain courageux et constructif sur le fonctionnement de notre justice. Et ce débat pourrait commencer par une question simple : faut-il que les juges se présentent aux suffrages des citoyens ?

Dans d'autres démocraties, notamment aux États-Unis, au Mexique, en Suisse, certains magistrats sont élus. Soit par suffrage direct, soit par des grands électeurs comme nos sénateurs. C'est également le cas en France où les juges des tribunaux de commerce sont élus. Ces modèles ne doivent pas être plaqués sans nuance. Nous devons garantir la compétence des juges. Le concours de l'École nationale de la magistrature (ENM) peut rester un préalable. Les campagnes doivent être financées et encadrées comme celles des élus locaux ou nationaux pour éviter que la fortune personnelle n'influence les résultats. Mais peut-on durablement accepter qu'en France, des magistrats passent toute leur carrière sans jamais rendre compte de leurs décisions ? Lorsqu'on juge au nom du peuple, n'est-il pas légitime, à un moment, de se confronter à son suffrage ? L'élection, loin d'être une sanction ou une mise en cause, aurait cette vertu démocratique : donner une légitimité renforcée à ceux qui, chaque jour, condamnent ou relâchent des criminels. Elle ferait de la justice non pas

un pouvoir au-dessus du peuple, mais un pouvoir réellement issu du peuple.

Je ne propose pas ici de solution toute faite. Je ne prône pas un modèle. Je demande un débat. Un débat sur l'idée que la responsabilité judiciaire ne peut être dissociée de la confiance citoyenne. Un débat sur le fait qu'un juge ne doit pas être inaccessible, anonyme et hors-sol, surtout quand il décide de la peine ou de l'absence de peine. Un débat sur l'idée qu'au moins certains juges ou présidents de juridictions locales pourraient être investis par le peuple. Je propose d'ouvrir ce débat, et de commencer par les procureurs de la République, ces magistrats qui incarnent le maillon entre la justice et la police. Ce sont eux qui évaluent l'opportunité des poursuites, fixent les priorités, orientent la réponse pénale. Leur rôle est profondément politique : ils incarnent la politique pénale de la nation. Dès lors, pourquoi ne pas confier aux citoyens la possibilité de choisir ceux qui définissent ces orientations ?

Rendre des comptes ne devrait pas être vécu comme une atteinte à l'indépendance mais comme une exigence démocratique. Ce n'est pas humilier la justice que de vouloir la rapprocher du peuple. C'est au contraire lui redonner force, légitimité et respectabilité. Avec cette proposition, je ne viens pas imposer une solution. J'ouvre un chantier. Car la justice ne peut rester un angle mort de notre démocratie. Si nous voulons la restaurer dans son autorité, il faut d'abord la restaurer dans sa légitimité.

Ouvrons ce débat. Calme, républicain, exigeant. Pour recréer la confiance, pour sortir d'un système où les décisions sont perçues comme opaques, déconnectées, parfois même injustes, je vous appelle solennellement à organiser un véritable « Vendôme de la Justice » avec toutes les parties prenantes de la société. Ce débat ne doit plus être évité. La justice n'est pas un sanctuaire fermé : elle est un pilier essentiel de notre République. Et un pilier, quand il vacille, on ne l'ignore pas, on le renforce ! ■

* Vincent Jeanbrun est député DR du Val-de-Marne et ancien maire de L'Hay-les-Roses

FABIEN CLAIREFOND



VINCENT JEANBRUN

Pour répondre à la défiance à l'égard d'une justice soupçonnée de laxisme, le député Les Républicains Vincent Jeanbrun* propose d'élire certains magistrats, comme le font d'autres démocraties : le Mexique, les États-Unis ou la Suisse.

LE FIGARO

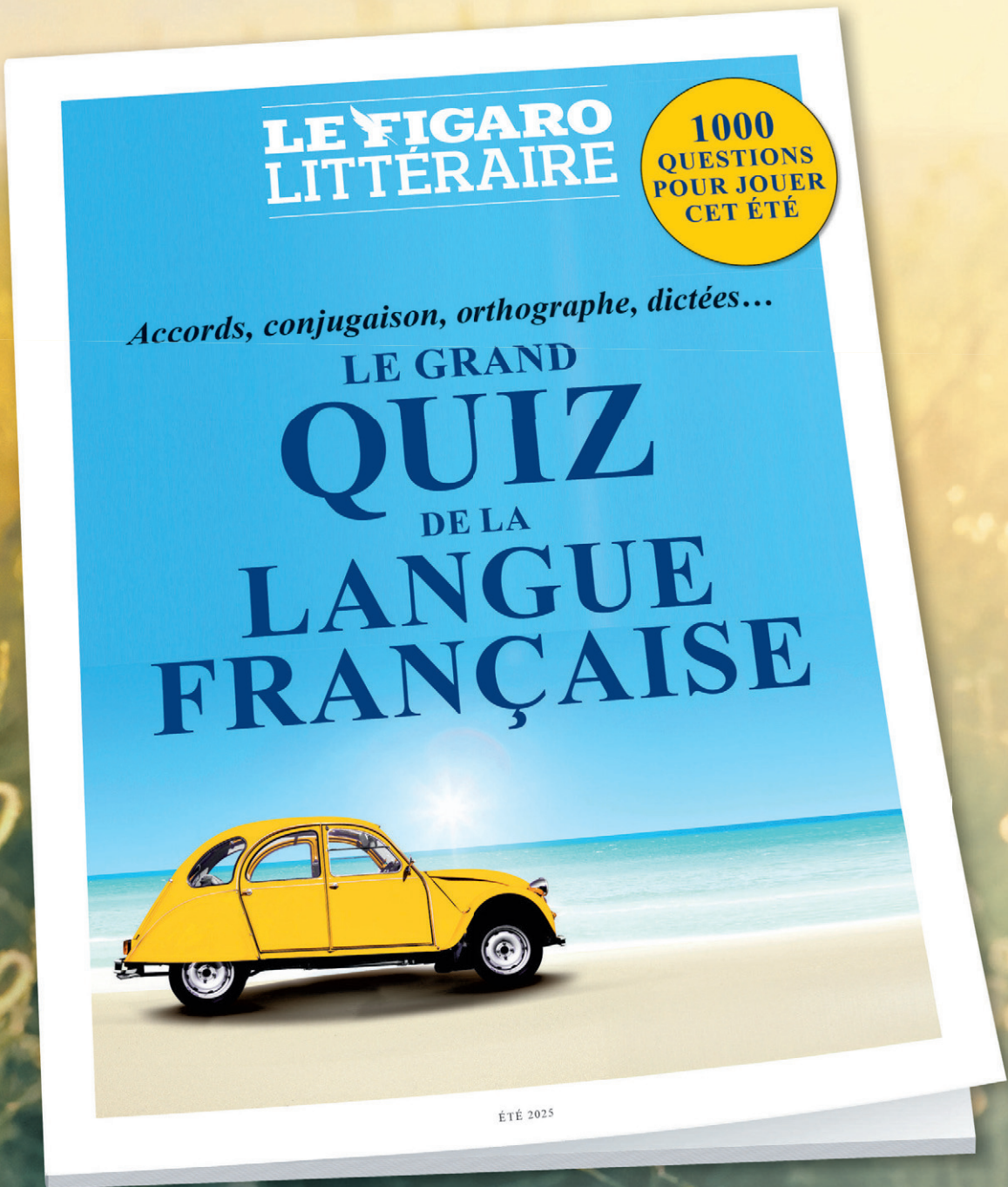
Dassault Médias (actionnaire à plus de 95%) 23-25, rue de Provence 75009 Paris Président-directeur général Eric Trappler Administrateurs Thierry Dassault, Olivier Costa de Beauregard, Benoît Habert, Rudi Roussillon	SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS (société editrice) 23-25, rue de Provence 75009 Paris Président Eric Trappler Directeur général, directeur de la publication Marc Feuillée	Directeur des rédactions Alexis Brézet Directeur délégué de la rédaction Vincent Trémolet de Villers Directeurs adjoints de la rédaction Gaëtan de Capèle (Économie), Laurence de Charette (pôle audiovisuel), Anne-Sophie von Claer (Style, Art de vivre, F), Philippe Gélie (International),	Anne Huet-Wuillaume (Édition, Photo, Révision, DA), Jacques-Olivier Martin (directeur de la rédaction du Figaro.fr), Étienne de Montety (Figaro Littéraire), Yves Thérard (Enquêtes, Opérations spéciales, Sports, Sciences, Culture, Télévision).	Directeur artistique Pierre Bayle Rédacteur en chef Frédéric Picard (Web) Directeur délégué du pôle news Bertrand Gié Éditeurs Robert Mergui Anne Pican	FIGAROMÉDIAS 23-25, rue de Provence, 75009 Paris Tél. : 01 56 52 20 00 Fax : 01 56 52 23 07 Président-directeur général Aurore Domont Direction, administration, rédaction 23-25, rue de Provence 75009 Paris Tél. : 01 57 08 50 00 direction.redaction@lefigaro.fr	Impression L'Imprimerie, 79, rue de Roissy 93290 Tremblay-en-France Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux ISSN 0182-5852 Commission paritaire n° 0426 C 83022 Pour vous abonner Lundi au vendredi de 7h à 18h : sam. de 8h à 13h au 01 70 37 31 70. Fax : 01 55 56 70 11 Gérez votre abonnement, espace Client: www.lefigaro.fr/client Formules d'abonnement pour 1 an - France métropolitaine Club Prestige: 599 €. Club: 509 €. Semaine: 445 €. Week-end Prestige: 464 €. Week-end: 389 €. Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement. Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100%. Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/011/001. Eutrophisation : Ptot 0.002 kg/tonne de papier.	LE TRI FACILE ACPM LA TIÈRE DE CONSCIENCE LA SOLUTION ÉCO-ÉQUITABLE Ce journal se compose de : Edition nationale 1er cahier 20 pages Cahier 2 Économie 6 pages Cahier 3 Le Figaro et vous 10 pages
---	--	--	--	---	--	--	--

NOUVEAU

LE FIGARO
LITTÉRAIRE

PRÉSENTE

CET ÉTÉ,
DÉFIEZ LA LANGUE FRANÇAISE



Cochez les participes passés qui demeurent toujours invariables.

- ☐ succédé ☐ déplu
☐ souri ☐ apparu
☐ nagé ☐ réagi

Cochez les formes correctes à l'impératif

- a - Ne soies ☐ sois ☐ pas en retard ce soir !
b - Regarde ☐ regardes ☐ mes nouvelles lunettes.
c - N'aie ☐ ais ☐ aies ☐ pas peur, il est dressé.
d - Va ☐ vas ☐ chercher les clés, elles sont sous la table.
e - Met ☐ mets ☐ ta veste, il fait un froid de canard.

Ajoutez les majuscules là où elles s'imposent.

- a - la première guerre mondiale
b - l'organisation des nations unies
c - l'assemblée nationale
d - le musée des arts décoratifs
e - la cour pénale internationale
f - le premier ministre

Réponses : 1/ succédé, déplu, souri, réagi
2/ a - sois, b - Regarde, c - N'aie, d - Va, e - Mets
4/ a - la Première Guerre mondiale, b - l'Organisation des Nations unies,
c - l'Assemblée nationale, d - le musée des Arts décoratifs, e - la Cour
pénale internationale, f - le Premier ministre

ACTUELLEMENT EN VENTE

8€
50

CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX ET SUR WWW.FIGAROSTORE.FR

LE FIGARO économie



RENAULT
LE DIVORCE AVEC NISSAN
COÛTE 9,5 MILLIARDS DE PLUS
AU CONSTRUCTEUR FRANÇAIS **PAGE 24**

FOOTBALL
LA LFP ANNONCE LA CRÉATION
DE SA PROPRE CHAÎNE DÉDIÉE
À LA DIFFUSION DE LA LIGUE 1 **PAGE 26**



Droits de douane : l'Europe lâche du lest face à Trump

Dans l'espoir de conclure un accord avec Washington avant l'échéance du 9 juillet, les Européens sont prêts à des concessions et se résignent à un taux de 10 %.

À quelques jours du 9 juillet, date couperet fixée par Donald Trump pour trouver un accord avec ses partenaires commerciaux et éviter des droits de douane punitifs, l'heure n'est plus aux postures de fermeté à Bruxelles, mais aux concessions. L'Union européenne

pourrait se résigner à la pérennisation d'un droit généralisé de 10 %, seuil imposé par l'Administration américaine depuis avril. Le commissaire européen au Commerce, Maros Sefcovic, se rend une nouvelle fois à Washington ce mercredi. L'enjeu des né-

gociations est de sauver les secteurs très sensibles - automobile, aéronautique, pharmacie, vins et spiritueux... - en visant un retour à la situation antérieure (c'est-à-dire sans droits de douane ou le montant préexistant). La digue va-t-elle sauter sur les lignes rou-

ges de l'UE ? En particulier sur ses réglementations numériques et les taxes appliquées par une dizaine de pays européens sur les géants de la tech qui irritent Washington ? La reculade du Canada, qui a renoncé à sa taxe sous la menace de Trump, inquiète.

➔ LES FRANÇAIS SONT-ILS CAPABLES DE DÉFENDRE LEURS INTÉRÊTS EN EUROPE ? ➔ LA PHARMACIE, UN SECTEUR CLÉ AU CŒUR DES NÉGOCIATIONS **PAGES 22 ET 23**



Velvet se lance à l'assaut de la SNCF dans l'Ouest

L'entreprise française, qui a levé 1 milliard d'euros, prévoit de faire circuler ses douze TGV en 2028. Elle desservira d'abord Bordeaux, puis Rennes et Nantes. L'italien Trenitalia et l'espagnol Renfe ont, eux, investi le Sud. **PAGE 25**

> FOCUS ÉTATS-UNIS : LE SÉNAT VOTE LA « BELLE LOI » DE TRUMP

Belle victoire d'étape pour Donald Trump. Le Sénat, après plusieurs jours et nuits de débats et de marchandages, a adopté une version de son méga projet de loi (« Big, beautiful bill », ou « BBB ») reprenant l'essentiel de ses promesses électorales. Il appartient maintenant à la Chambre des représentants de se saisir du texte. Le président Trump a demandé que la version finale lui soit présentée pour signature et promulgation le 4 juillet, jour de la fête nationale des États-Unis. La loi, de plus de 900 pages, reconduit les baisses d'impôts votées en 2017 qui allaient expirer à la fin de l'année. Elle y ajoute d'autres allègements fiscaux, notamment des exemptions de taxes sur les heures supplémentaires et les pourboires. Les augmentations de crédits pour la défense et le contrôle de l'immigration souhaitées par Donald Trump ont été incorporées au projet. Le texte devrait aggraver l'endettement public de quelque 3400 milliards de dollars sur une période de dix ans. Mais la Maison-Blanche maintient que le surplus de croissance provoqué par les réductions d'impôts permettra au contraire de réduire le déficit. Trois sénateurs républicains ont voté contre le « BBB », jugeant inacceptables certaines dispositions. Des économies réalisées dans le programme de santé des personnes défavorisées (Medicaid) ont été particulièrement délicates à faire passer auprès des républicains centristes. De même que l'élimination rapide des crédits d'impôt pour financer les projets d'énergie renouvelable. À l'inverse, le sénateur du Kentucky Rand Paul a refusé de voter pour une loi qui relève en même temps de 5000 milliards de dollars le plafond de l'endettement public.

PIERRE-YVES DUGUA

le PLUS du FIGARO ÉCO

ELON MUSK
Le laboratoire xAI
lève 10 milliards
de dollars **PAGE 25**

COMPTOIR
NATIONAL
DE L'OR
Professionnels de l'Or depuis 1976

**LE COURS DE L'OR
+150% EN 10 ANS***

Prenez RDV
avec un expert

www.gold.fr

L'HISTOIRE

Taxe anti-surtourisme à Mykonos et à Santorin : 20 euros par croisiériste

Athènes part en croisade contre les hordes de croisiéristes qui débarquent sur les îles grecques. Depuis ce mardi 1^{er} juillet, les paquebots faisant escale à Mykonos et à Santorin doivent s'acquitter d'une « taxe environnementale » de 20 euros par passager débarquant pour la journée. Pour les autres îles du pays, la facture descend à 5 euros. Ainsi en a décidé le gouvernement grec pour limiter le surtourisme en haute saison (du 1^{er} juin au 30 septembre) sur des destinations déjà très fréquentées par des touristes y passant une ou plusieurs nuits. Les croisiéristes devraient refacturer cette taxe à leurs excursionnistes. « La Grèce n'a pas de problème structurel de surtourisme, assure le premier ministre, Kyriakos

Mitsotakis. Mais certaines de ses destinations rencontrent de sérieux problèmes durant certaines semaines ou mois de l'année, qu'il nous faut traiter. » Selon les autorités, la taxe n'a pas vocation à décourager le tourisme, mais à mieux le répartir à travers le territoire. Mieux : elle permettra de financer la transition vers des infrastructures touristiques durables. Le gouvernement envisage, par ailleurs, de fixer un nombre limite de navires de croisière dans ses ports et d'augmenter les taxes sur les locations de courte durée. Le message est clair : la Grèce

veut mieux faire cohabiter vie locale et tourisme sans tourner le dos à cette manne. Le secteur représentant 13 % de son PIB, le pays souhaite assurer la préservation de ses trésors nationaux. ■

HADRIEN BOUCHARD



Bpifrance se voit comme « le premier cabinet de conseil » pour les PME

Bpifrance ne se contente pas d'être seulement une banque publique. Elle s'enorgueillit aussi d'être le « premier cabinet de conseil en stratégie des PME et ETI » en France. Partant du constat que la solitude du dirigeant est une réalité - 60 % des PME de plus de 50 salariés disent n'avoir pas eu recours à du conseil ces trois dernières années, selon une enquête OW -, Bpifrance a lancé ses outils de conseil, de formation et de mise en réseau en 2015. Rien qu'en 2024, elle a ainsi réalisé près de 8700 missions auprès des entreprises, et estime avoir formé quelque 30 000 dirigeants, selon un bilan présenté ce mardi. Les « accélérateurs » créés il y a dix ans ont aussi permis d'accompagner 5500 entreprises, avec un impact positif que Bpifrance a chiffré, en collaboration avec la Direction générale des entreprises. L'entrée dans un accélérateur permettrait ainsi aux entreprises de réaliser un gain de chiffre d'affaires de 5 % dans les trois années qui

suivent. Et de générer 10 % d'emplois équivalents temps plein de plus. Les retombées étant d'autant plus importantes dans le secteur industriel, où les entreprises « accélérées » voient leur chiffre d'affaires bondir de 8 % et leurs emplois de 11 % dans les trois ans. Alors qu'elle estime avoir déjà accompagné la moitié d'affaires industrielles du pays, la banque publique ne compte néanmoins pas en rester là. Et entend couvrir jusqu'à 70 % des PME de l'industrie tricolore, en déployant une nouvelle stratégie. Elle ambitionne de proposer « des offres plus lisibles et orientées business », mais aussi d'optimiser son modèle économique grâce à l'intelligence artificielle et de diversifier ses sources de financement. Et enfin, pour symboliser cette transition, la « direction accompagnement », qui chapeautait jusque-là les activités non-financières de Bpifrance, devient la « direction conseil ».

LOUISE DARSON

Guerre commerciale : dans l'espoir d'un deal avec les Européens se préparent à faire des concessions

Florentin Collomp Correspondant à Bruxelles

Loin des postures de fermeté initiales, Bruxelles se résigne à la pérennisation des droits de douane de base de 10 % pour

Quand le premier ministre britannique, Keir Starmer, a salué un accord commercial « historique » avec Donald Trump, depuis le Bureau ovale de la Maison-Blanche, début mai, les Européens se sont empressés de le brandir comme contre-exemple de ce qu'il ne fallait pas accepter. À savoir le maintien de droits de douane de base de 10 % sur tous les produits exportés aux États-Unis, en échange de conditions plus favorables pour l'automobile et l'acier britanniques et la porte ouverte à des importations de bœuf américain. Deux mois plus tard, à quelques jours de l'échéance du 9 juillet fixée par le président américain, l'heure n'est plus aux postures de fermeté mais aux concessions. Le deal britannique est devenu le modèle de ce qui peut être espéré par défaut. Le réalisme a pris le pas sur les grands principes chez une majorité d'États membres et à la Commission, qui se charge en leur nom des négociations.

Le commissaire européen au Commerce, Maros Sefcovic, doit se rendre à

Washington une nouvelle fois, mercredi, accompagné du chef de cabinet d'Ursula von der Leyen, Bjorn Seibert, pour y rencontrer, jeudi, le secrétaire au Commerce, Howard Lutnick, et l'émis-saire américain au Commerce, Jamieson Greer. Il estime le moment venu de passer à la « phase de rédaction » d'un accord, tout en reconnaissant qu'il reste une grande part d'« incertitude ». « Nous voulons obtenir le maximum possible, quelque chose qui soit équitable pour les deux parties, et qui puisse aider les entreprises des deux côtés à avoir plus de prévisibilité et de clarté », a-t-il déclaré mardi. Il doit débriefer les ambassadeurs des Vingt-Sept à son retour à Bruxelles, vendredi. La Commission a reçu la semaine dernière une réponse des États-Unis à ses propositions, limitée à une liste d'exigences réitérées, sans aucune offre de concession. Dans la dernière ligne droite, les négociations, menées à Washington par une délégation « technique » de fonctionnaires européens, se concentrent sur quelques points clés, dans l'espoir d'obtenir un accord-cadre qui pourra être finalisé par la suite. Si la Maison-Blanche a évoqué ces derniers

jours un possible report de la date limite, la Commission se dit « alignée avec nos homologues américains sur l'échéance du 9 juillet. C'est l'objectif. »

Les droits de douane de base de 10 % imposés par Donald Trump à toutes les importations américaines, présentés il y a peu de temps comme un casus belli, semblent désormais intégrés comme inévitables. L'Administration américaine en tire des revenus substantiels pour financer ses baisses d'impôts. Pour Georgia Meloni, ils n'auraient d'ailleurs « pas un impact significatif » sur les entreprises italiennes - le patronat local n'apprécie guère. Au grand dam aussi d'Emmanuel Macron, qui, à l'issue d'un Conseil européen, jeudi dernier à Bruxelles, était seul à affirmer que, si les 10 % de Trump restaient, « ce sera(it) 10 % ou l'équivalent » pour les produits américains importés en Europe. La France n'a cessé de répéter que, dans ce cas de figure, l'UE répliquerait en dégainant automatiquement les contre-mesures préparées pour frapper des produits américains en retour. Dans l'état actuel des négociations, cette menace est mise en sourdine. De son côté,

Donald Trump menaçait de relever ce montant de 10 % à 20 %, voire de 50 %, faute d'accord le 9 juillet.

« Nous voulons obtenir le maximum possible, quelque chose qui soit équitable pour les deux parties, et qui puisse aider les entreprises des deux côtés à avoir plus de prévisibilité et de clarté »

Maros Sefcovic
Commissaire européen au Commerce

L'Union européenne privilégie aujourd'hui une approche sectorielle, en se concentrant sur l'espoir d'un retour à la situation antérieure (pas de droits de douane ou le montant préexistant) pour quelques secteurs clés : vins et spiritueux, matériel médical, voitures (surtaxées à 25 %), aciers et aluminiums (50 %), ainsi que la pharmacie et les semi-conducteurs. C'est la stratégie revendiquée par le chancelier allemand

Friedrich Merz, qui avait critiqué la semaine dernière l'approche « beaucoup trop compliquée » de la Commission.

Dans une autre tentative d'apaisement, le président du Conseil européen, Antonio Costa, a estimé que les achats d'armements des Européens aux États-Unis allaient « aider à rééquilibrer la relation commerciale », à l'encontre de l'émancipation stratégique revendiquée à Bruxelles. Les doutes se multiplient sur les supposées lignes rouges de l'Union européenne. En particulier sur ses réglementations numériques, dont les Américains cherchent à faire exempter leurs entreprises. Et aussi sur les taxes relatives aux géants de la tech appliquées par une dizaine d'États européens, que Washington souhaite à toute force voir abolies. « Nous ne discutons pas de la manière dont nous mettons en œuvre notre législation », s'est défendue la vice-présidente de la Commission en charge du Numérique, Henna Virkkunen. Les négociations viseraient aussi la législation climatique de l'UE (taxe carbone aux frontières, déforestation...) et ses normes industrielles sur l'automobile ou la construction navale.

Les Français sont-ils capables de défendre leurs intérêts en Europe ?

Anne de Guigné

Face à Washington, sur le dossier commercial, Paris prône depuis des semaines la fermeté. Las, Friedrich Merz, qui craint pour son industrie automobile, ne l'entend pas de cette oreille, et il semble bien avoir obtenu gain de cause auprès de ses partenaires. L'épisode vient donner du grain à moudre à une opinion répandue à Paris : la France serait incapable de défendre ses intérêts en Europe. Sur l'autel du vieux rêve unitaire auraient été au fil des ans sacrifiées l'indépendance énergétique du pays, son industrie, son agriculture..., entend-on fréquemment dans les cercles dirigeants.

Bruxelles responsable de tous les renoncements français ? La ficelle semble grossière. « À Bruxelles, la France a souvent des scrupules à défendre ses intérêts, contrairement à nos partenaires européens ; elle ressemble à la contre-basse au milieu d'un orchestre qui arrêterait de jouer pour qu'on entende la flûte, confirme pourtant le député européen PPE (LR) François-Xavier Bellamy. Cela s'explique par l'idée répandue au sein des représentants à Bruxelles que, pour être plus européen, il faudrait se faire moins français et par le fond de parisianisme très fort dans les milieux dirigeants français, qui leur fait négliger les enjeux européens avec une forme de paresse. »

Cette paresse est récente. De Jean Monnet à Jacques Delors, la France fut un pilier de la construction européenne, imposant étape après étape ses vues. Les années 2000 ont représenté, il est vrai, une fracture avec l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe de l'Est, qui a déstabilisé à double titre les politiques françaises. L'irruption de l'anglais dans les négociations les a d'abord pénalisés. Contrairement aux attentes, la France n'a ensuite pas réussi à créer de véritable sphère d'influence avec les pays de l'Est. La question linguistique a été réglée avec les nouvelles générations d'élus et de fonctionnaires. En revanche, le jeu des compromis demeure difficile, vu de Paris. « La France défend bien sûr ses intérêts, mais pour se faire entendre à l'échelle européenne il ne faut pas avancer avec un agenda franco-français, sinon on n'obtient rien, car nos partenaires nous soupçonnent de rouler uniquement pour nous, explique ainsi Valérie Hayer, députée Renew (Rennaissance). Je crois qu'il y a surtout une grande incompréhension des dirigeants

politiques français de la manière dont les discussions sont menées en Europe. Notre pays connaît trop mal la culture de la négociation et du compromis. »

La France est en effet loin de perdre tous ses combats en Europe. Ces dernières années, elle a pesé dans l'adoption du pacte vert, de la régulation des géants du numérique, de la réforme PAC, de la taxation des voitures chinoises, de l'instauration d'une politique industrielle commune... « J'ai toujours constaté que l'administration française envoyait des négociateurs extrêmement doués, témoigne encore le banquier suisse Philipp Hildebrand, aujourd'hui vice-président de BlackRock. C'est l'une des raisons pour



Je ne crois pas qu'il y ait une méthode française ou une méthode allemande pour négocier. Tout dépend des personnes aux affaires dans les deux pays

Peter Altmaier Ancien ministre de l'Économie allemand

lesquelles les banques françaises sont mieux placées aujourd'hui que les autres, car les Français ont beaucoup mieux mené que les autres les discussions de régulation post-crise. »

Une analyse qui dément le préjugé français sur la supériorité des négociateurs allemands. « Je ne crois pas qu'il y ait une méthode française ou une méthode allemande pour négocier. Tout dépend des personnes aux affaires dans les deux pays, abonde l'ancien ministre de l'Économie allemand Peter Altmaier. Selon les époques, politiques et hauts fonctionnaires ont plus ou moins envie de passer du temps sur les sujets européens. Par exemple, avec Bruno Le Maire, nous avons beaucoup avancé ensemble, notamment sur les questions industrielles. » L'étymologie éclaire les malentendus franco-allemands :

quand les Français dissertent sur les hauts et les bas du « couple franco-allemand », nos voisins s'agacent, de manière plus pragmatique, de la panne du « moteur franco-allemand ».

En sous-main, Paris a encore poussé, avec succès, la nomination d'Ursula von der Leyen, de Kaja Kallas ou de Christine Lagarde. « L'idée que les Français perdent toujours est une idée défaitiste qui ne correspond pas à la réalité. Après des mois de négociations, les Allemands se sont par exemple ralliés à la vision française sur la politique industrielle européenne en 2019. Pendant le Covid, ils ont encore accepté le principe d'avancer vers la dette commune », avance l'ancien ministre de l'Économie Bruno Le Maire. D'où vient alors le ressentiment français, qui dépasse désormais largement les cercles d'extrême droite ou d'extrême gauche, de se faire rouler dans la farine en Europe ? D'abord, bien sûr, des impasses hexagonales sur l'éducation, les finances publiques, l'industrie... L'Europe fait figure de bouc émissaire idéal au déclasserment du pays.

Les positions françaises fluctuent aussi au fil des majorités. Sous François Hollande, et jusqu'aux premières années du mandat d'Emmanuel Macron, le nucléaire n'était plus une priorité. Il est redevenu, depuis cinq ans, un cheval de bataille. Et Paris a d'ailleurs fini par obtenir, malgré les réticences allemandes, et après bien des attermolements, un traitement bienveillant de Bruxelles. « L'économie française est diversifiée, il est difficile de tout défendre, analyse encore Pierre Sellal, ancien représentant permanent de la France auprès des institutions européennes. Les positions françaises reposent ainsi sur des enchevêtrements d'intérêts parfois contradictoires. »

Selon l'ancien ministre allemand Peter Altmaier, une constante caractérise la diplomatie hexagonale en Europe. « En France, l'agriculture a un poids particulier, le même que revêt sans doute l'industrie en Allemagne. Cela se ressent dans les négociations », juge-t-il. Pour remporter de (maigres) victoires agricoles, Paris aurait accepté de nombreux compromis sur d'autres terrains sans doute plus stratégiques pour l'économie. L'opposition résolue de la France au Mercosur reflète bien cette ligne. Alors que le traité de libre-échange avec les pays d'Amérique du Sud favorise certains secteurs industriels, Paris s'est calé sur la ligne des éleveurs. Quitte à risquer de perdre sur les deux tableaux... ■



Le marché américain est le premier débouché à l'export pour les vins et spiritueux français. En tête : le champagne, qui représente plus du tiers des ventes en valeur.



La perspective de droits de douane sur les produits pharmaceutiques inquiète l'Irlande, où 75 000 emplois seraient menacés.

La pharmacie, un secteur clé au

Danièle Guinot

L'industrie pharmaceutique est au cœur des négociations commerciales entre l'Europe et les États-Unis. Elle fait partie des secteurs clés, avec les vins et spiritueux, les semi-conducteurs ou l'aviation commerciale, pour lesquels Bruxelles cherche à obtenir des exemptions aux 10 % de droits de douane qui pourraient être appliqués par les Américains à la quasi-totalité des produits du Vieux Continent. « L'Union européenne souhaite que les États-Unis s'engagent à appliquer des taux inférieurs à 10 % sur ces secteurs », avance l'agence Bloomberg.

Le secteur pharmaceutique est depuis de longs mois dans le collimateur de Donald Trump. À maintes reprises, le président américain a menacé d'instaurer des droits de douane « spécifiques et inédits » sur les produits de santé importés aux États-Unis. « Des annonces seront faites très prochainement », prévenait encore le 19 juin le locataire de la Maison-Blanche. Cela va ramener tous les laboratoires aux États-Unis. »

Ce dernier ne cesse de fustiger le déséquilibre commercial entre son pays et le Vieux Continent : l'excédent commercial de l'Europe vis-à-vis des États-Unis a atteint 67 milliards de dollars en 2024 dans ce secteur. Une enquête a été lancée en avril par le ministère du Commerce afin d'identifier si oui ou non l'organisation actuelle du secteur pharmaceutique fait courir un danger à la sécurité nationale américaine.

50 % du chiffre d'affaires mondial se fait aux États-Unis

Depuis plusieurs décennies, si les génériques et autres médicaments matures à bas coûts sont très souvent fabriqués en Inde et plus largement en Asie, les laboratoires, et particulièrement les américains, ont massivement localisé leur production dans des pays fiscalement attractifs comme l'Irlande. C'est notamment le cas du Keytruda, le traitement d'immunothérapie du géant américain Merck, médicament le plus vendu au monde et en grande partie fabriqué en Irlande. La perspective de droits de douane sur les produits pharmaceutiques inquiète vivement ce petit pays de 5,3 millions d'habitants. Le ministre irlandais des Fi-

Trump,

sauver l'automobile, les vins ou l'aéronautique.

Le cas du Canada donne des sueurs froides à Bruxelles et dans les capitales. Vingt-quatre heures à peine après la rupture des négociations avec Ottawa par un post furieux de Trump sur son réseau Truth Social le week-end dernier, Mark Carney a capitulé et accepté de supprimer sa taxe digitale. Le premier ministre canadien était pourtant observé de près pour sa capacité à tenir tête au président américain. Autre victime des humeurs de Trump, le Japon - lui aussi resté ferme sur ses principes - est menacé de hausse des droits de douane parce qu'il refuse d'acheter du riz américain.

Le climat se tend tout autour du monde, alors que les Américains disent négocier simultanément des accords avec 18 partenaires avant le 9 juillet, et se préparent à communiquer à ceux avec qui ils n'auront pas conclu d'accord les nouveaux montants des droits de douane qui les attendent dès le lendemain. L'Union européenne a beau être leur premier partenaire commercial, Trump lui voue une aversion particulière. Pour qu'il accepte un deal avec elle, celui-ci devra, par définition à ses yeux, lui être désavantageux. ■

EN CHIFFRES

867 milliards
Total des échanges de biens
entre l'Union européenne
et les États-Unis en 2024

20,6%
Part des exportations de l'UE
vers les États-Unis, son premier
partenaire commercial

198 milliards
Excédent commercial de l'UE
avec les États-Unis sur les biens

817 milliards
Total des échanges de services
entre l'UE et les États-Unis
en 2024

148 milliards
Déficit commercial de l'UE
avec les États-Unis
sur les services

(Les sommes sont en euros)



L'automobile est
un secteur très sensible
pour l'Allemagne.
Les États-Unis
représentent
leur premier marché
d'exportation.

ANTHONY LORIGNIER / ONLY FRANCE VIA AFP / AMÉLIE BENOIST / IMAGE POINT FR / BSIIP VIA AFP / BERND WEISBROD/DPA VIA REUTERS CONNECT

Rapprochement en vue entre l'Assurance-maladie et les mutuelles

Jean Citti

La Cnam propose de reporter 3 milliards d'euros vers les mutuelles d'ici à 2030 et de mieux coopérer contre la fraude.

La querelle entre l'Assurance-maladie et les mutuelles remonte à l'origine de la Sécurité sociale, quand le modèle universel de 1945 a remis en question l'hégémonie mutualiste. Dans l'attente d'une hypothétique « grande Sécu » - laquelle pourrait diminuer le reste à payer des patients et permettre d'économiser des milliards en frais de gestion -, l'Assurance-maladie et les complémentaires continuent de se partager la prise en charge des frais de santé des Français. Un modèle dual qui montre de plus en plus ses limites.

Raison pour laquelle la Caisse nationale d'Assurance-maladie (Cnam) se penche régulièrement sur le sujet. La semaine dernière encore, dans le rapport annuel « Charges et produits », document qui sert traditionnellement de base de travail pour la fabrication du budget de la Sécurité sociale de l'année à venir et dans lequel la Cnam a cette fois-ci listé 60 propositions concrètes afin d'économiser 22,5 milliards d'euros en cinq ans. L'Assurance-maladie prévoit notamment un transfert de 3 milliards d'euros de dépenses vers les mutuelles à horizon 2030, dans le cadre d'un « pacte » entre l'Assurance-maladie obligatoire (AMO) et les complémentaires (AMC), afin de « stabiliser » le partage du financement et ainsi « ne pas creuser le déficit » de la Sécurité sociale. Une proposition qui n'est pas du goût des complémentaires, lesquelles déclarent régulièrement ne pas vouloir être la « variable d'ajustement » des difficultés de la Sécurité sociale.

Entre 2013 et 2023, la Cnam rappelle en effet que le taux pris en charge par l'Assurance-maladie est passé de 75,5 à 79,5 %, soit 600 millions d'euros en plus par an. La Cnam veut donc qu'une plus grande partie de ces frais de santé, en hausse chaque année, incombe aux complémentaires. Pour en arriver à ce « nouveau partage », la Cnam envisage de modifier le panier de soins remboursables, de limiter la prise en charge à 100 % par l'Assurance-maladie des



SOPHIE ANIMES - STOCKADOBECOM

Le renforcement des échanges entre l'Assurance-maladie et les complémentaires santé constitue un enjeu économique majeur.

affections de longue durée aux dispositifs le justifiant réellement et d'augmenter la participation financière des patients (ticket modérateur, franchises et participations forfaitaires). Pour diminuer les montants remboursés, elle préconise par ailleurs d'allonger la fréquence de renouvellement des lunettes, « à niveau de correction inchangé », et d'interdire la publicité pour les lunettes de vue et les audioprothèses. Des mesures défendues de longue date par les mutuelles elles-mêmes.

Une évolution rapide du cadre juridique est attendue

Le rapport de la Cnam ravive également la vieille antienne d'une coopération accrue entre AMO et AMC, notamment dans la lutte contre la fraude. « Le renforcement des échanges entre l'Assurance-maladie et les complémentaires santé dans le cadre de la lutte contre la fraude est un enjeu majeur porté depuis plusieurs années, mais qui doit trouver son plein achèvement dans le cadre d'une évolution législative », résume le rapport « Charges et produits ». Actuellement, le code de la sécurité sociale limite ces échan-

ges, empêchant la Cnam de prévenir les mutuelles lorsque des actions contentieuses sont engagées, alors que si un assuré ou un professionnel fraude la Sécurité sociale, il est probable qu'il es-croque également sa complémentaire.

L'Assurance-maladie demande donc « une évolution rapide du cadre juridique » existant. En 2024, la Cnam a évité à elle seule 628 millions d'euros de fraude. Le gouvernement avait tenté une telle manœuvre dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2025, mais cette disposition a été censurée par le Conseil constitutionnel, car considérée comme un cavalier législatif ne relevant pas du domaine du PLFSS. « Tout le monde réfléchit à trouver un vecteur, une PPL (proposition de loi) ou un PJJ (projet de loi), qui permettra d'arriver à bon port sur ce sujet », explique donc Thomas Fatôme, directeur général de l'Assurance-maladie. En mai, un député MoDem a déposé une PPL pour mieux coordonner AMO et AMC dans la lutte contre la fraude. Un texte sur lequel le gouvernement n'exclut pas de s'appuyer pour, enfin, faire de cette ambition une réalité. ■

Premières dissensions en Allemagne sur la facture d'électricité

Pierre Avril

Malgré l'accord sur la relance par la dette, le gouvernement Merz rechigne à abaisser l'impôt énergie des particuliers.

C'est une simple affaire de 70 euros annuels mais qui permet à un ménage de deux personnes de regarder la télévision l'équivalent de cinq heures par jour pendant un an et, avec deux enfants en plus, moyennant 93 euros de subventions, de cuisiner un gâteau tous les deux jours. Cette somme, et son budget afférent, est au cœur des premières dissensions agitant le gouvernement Merz et de la prochaine réunion hebdomadaire du Conseil des ministres, mercredi 2 juillet.

Selon l'institut Verivox, l'Allemagne est le pays qui, parmi ses homologues du G20, taxe le plus la consommation d'électricité des particuliers, soit quelque 38 centimes par kilowatt-heure (la France est à la quatrième place, avec 23,6 centimes). Dans son contrat de gouvernance conclu au printemps, la nouvelle coalition réunissant conservateurs de la CDU et socio-démocrates du SPD s'était fait fort de réduire la pression fiscale énergétique. D'autant que l'argent, outre-Rhin, est appelé à couler à flots. Pour la seule année 2025, le montant des nouveaux emprunts courants atteindra 85 milliards d'euros.

Mais, cette fois, « l'orgie de dettes » dénoncée par l'AfD, le parti d'extrême droite, incommode les conservateurs allemands. Il y a une semaine, le chancelier Merz a donné un coup de canif au contrat et décidé que seules les entreprises bénéficieront de ces réductions fiscales, en particulier les grandes industries énergivores. Les particuliers ou les artisans attendront. Tous bénéficiaires confondus, les pertes de recettes fiscales atteindraient 5,4 milliards d'euros, mais seulement 3 milliards pour les ménages. Une catégorie que Berlin semble prêt à sacrifier.

Tempête politique

« Si nous pouvions faire plus, nous le ferions, mais nous devons également tenir compte du budget et avancer pas à pas. Car c'est la prochaine génération qui devra payer la dette », a justifié Friedrich Merz. Quelques jours plus tôt, son ministre des Finances SPD, Lars Klingbeil, déclarait que l'austérité budgétaire des dernières décennies avait porté tort à l'économie allemande. Aujourd'hui, contredit ce dernier, les marges de manœuvre pour réduire la facture d'électricité sont insuffisantes.

Le revirement du gouvernement a provoqué une tempête politique. Plus

sieurs associations, dont la Fédération des entreprises familiales, réclament une réduction de la taxe fiscale pour « tous les consommateurs » à partir du 1^{er} janvier 2026, et ceci afin d'« améliorer les conditions-cadres structurelles en Allemagne ». En plus de l'AfD hostile au rétrécissement de l'aide, les deux partis de la coalition tanguent. Le ministre des Finances Klingbeil a été reconduit ce week-end à la tête de son parti mais avec un score misérable. La figure forte du SPD est devenue la ministre du Travail, Bärbel Bas, qui campe sur une ligne sociale de gauche, tout en tentant de protéger Lars Klingbeil.

Ce virage à gauche du SPD, peu compatible avec l'initiative du gouvernement Merz, renforce à son tour les tensions avec la CDU. Cette dernière a eu du mal à avaler l'abandon du frein à la dette et se méfie aujourd'hui de l'agenda social promu par son partenaire. Récemment, le quotidien conservateur FAZ a reproché à Merz d'avoir abandonné le portefeuille des Finances à la gauche. Pour compliquer un peu plus la donne, certains leaders sociaux de la CDU critiquent le changement de pied sur l'électricité. En Allemagne, il a toujours été plus facile d'économiser que de dépenser. ■

cœur des négociations

nances, Paschal Donohoe, indiquait récemment que cela pourrait se traduire par la suppression de 75 000 emplois.

En attendant d'y voir plus clair sur les intentions réelles de Donald Trump, de nombreux laboratoires ont préféré prendre les devants en annonçant ces derniers mois des investissements massifs aux États-Unis. En quelques semaines seulement, les américains Lilly, Johnson & Johnson, AbbVie, Bristol Myers Squibb ou encore Gilead, les suisses Roche et Novartis, ainsi que le japonais Takeda, ont annoncé près de 250 milliards de dollars d'investissements outre-Atlantique au cours des cinq prochaines années. De son côté, le français Sanofi a promis d'investir 20 milliards de dollars aux États-Unis au cours des cinq prochaines années. Certains observateurs estiment qu'avec toutes ces annonces les Big Pharma espèrent pouvoir convaincre Donald Trump qu'il n'est pas nécessaire d'imposer des droits de douane au secteur pharmaceutique. Mais, si les laboratoires sont si prompts à traverser l'Atlantique, c'est aussi parce qu'ils redoutent de perdre des parts de marché aux États-Unis, pays clé pour eux. Celui-ci représente la moitié

du chiffre d'affaires mondial de l'industrie (50 % du chiffre d'affaires de Sanofi, par exemple) et contribue, grâce notamment à la vente de médicaments à des prix très élevés, à financer la recherche et le développement mondial de nouveaux traitements.

Cependant, en avril, Donald Trump a signé un décret dans lequel il ordonne à son gouvernement de travailler à une série de mesures pour faire baisser de 30 % à 80 % les prix des médicaments aux États-Unis (2,5 fois plus chers en moyenne qu'en France). Une promesse de campagne électorale. Le président souhaiterait forcer les laboratoires à vendre leurs médicaments au prix le plus bas pratiqué dans un ensemble de pays de l'OCDE. Paradoxalement, cette mesure pourrait dissuader des Big Pharma de continuer à investir outre-Atlantique. Le géant suisse Roche a d'ailleurs indiqué que ce projet gouvernemental pourrait l'amener à remettre en cause les 50 milliards de dollars d'investissements sur cinq ans annoncés en avril. Dans ce contexte, les grands laboratoires européens cherchent à obtenir de Bruxelles une hausse des prix des médicaments sur le Vieux Continent. ■

Elsa Bembaron et Cécile Crouzel

La façon de comptabiliser sa participation dans le constructeur japonais évolue, ce qui engendre une perte considérable. Le français acte son détachement stratégique de son ancien allié.

C'est un marqueur supplémentaire du détricotage de l'Alliance entre Renault et Nissan. Le groupe français a beau détenir plus de 35 % de son homologue japonais, il ne considère plus cet investissement de vingt-six ans comme stratégique. En conséquence, en conformité avec les normes IFRS, Renault revoit la façon dont il comptabilise sa participation dans Nissan. Et la facture est salée. Cette rectification comptable entraînera une perte de 9,5 milliards sur le résultat net du premier semestre 2025 du groupe Renault, qui sera publié fin juillet.

Dans le détail, la participation du Losange dans Nissan, jusqu'à présent mise en équivalence, sera considérée comme un actif financier évalué à la juste valeur par capitaux propres, estimée sur la base du cours de Bourse de Nissan. Or l'action Nissan ne cotait plus, au 30 juin 2025, que 350 yens, bien loin que de la valeur d'environ 1500 yens enregistrée dans les comptes. D'où la perte massive.

C'est une étape de plus dans le très long divorce entre les deux constructeurs. La crise a commencé, on s'en souvient, en 2018, avec l'arrestation au Japon du patron de l'Alliance Renault Nissan, Carlos Ghosn. Une façon pour le moins abrupte de mettre fin à près de vingt ans de partenariat, marqué notamment par le spectaculaire sauvetage de Nissan par Carlos Ghosn, au début des années 2000. De moribond, le groupe redevient un fleuron de l'industrie japonaise. Son patron est porté aux nues, sacré samouraï des temps modernes par la presse tokyoïte. Mais l'on finit toujours par brûler ce que l'on a vénéré.

Après deux décennies passées dans l'ombre du français, le constructeur nippon veut à nouveau voler de ses propres ailes. Depuis 2018, les relations entre les deux groupes n'ont cessé de se distendre, sous l'impulsion de la direction japonaise. Avec la conclusion, en 2019 puis en 2023, de nouveaux accords, donnant à chaque fois un peu plus de liberté de mouvement à l'ancienne filiale japonaise. Depuis décembre 2023, Renault a par trois fois procédé à d'im-



De gauche à droite : le président de Renault, Jean-Dominique Senard, le directeur général de Nissan, Makoto Uchida, le directeur général de Renault, Luca de Meo, et le directeur général de Mitsubishi Motors, Takao Kato, lors d'une conférence de presse à Londres, en février 2023.

Renault : 9,5 milliards de pertes, le prix du divorce avec Nissan

portantes cessions d'actions Nissan. Au cours de cette période, la participation de Renault dans Nissan est passée de 43,4 % à 35,71 %. Chacune de ces cessions a permis au groupe français d'engranger du cash (1,6 milliard au total). Mais Renault a aussi dû enregistrer, aux mêmes moments, des dépréciations d'actifs, pour un total de 2,4 milliards d'euros.

Si Nissan a gagné en autonomie, ses performances n'ont, elles, cessé de plonger. En 2024, déjà, la perte de 4,2 milliards d'euros du japonais avait plombé les résultats annuels du Losange à hauteur de 2 milliards d'euros. Et ce alors que Nissan traverse une nouvelle crise. Pénalisé par la défiance de son ancien partenaire, le cours de Bourse du japonais a encore cédé du terrain mardi, en recul de 2,40 %, à 342 yens. Un signal négatif de plus, alors que ses tentatives de rapprochement avec Honda et Mitsubishi fin 2024 se sont soldées

par un cuisant échec et que ses ventes sont en perte de vitesse partout dans le monde : en Chine, où Nissan se fait tailler des croupières par les constructeurs locaux, et aux États-Unis, où les taxes douanières imposées par Donald Trump renchérissent ses modèles produits hors du pays.

Objectif : « dérisquer » la participation dans Nissan

« Compte tenu de l'incertitude liée à l'environnement tarifaire, les prévisions de résultat d'exploitation, de résultat net et de flux de trésorerie disponibles du secteur automobile pour l'exercice sont actuellement revues à la baisse », prévenait en mai Nissan en marge de la publication de ses résultats annuels, clos fin mars. Il est bien loin le temps où le constructeur japonais rétribuait généreusement son premier actionnaire. Au cours de la première décennie de l'Alliance, Nissan a versé 11 milliards

d'euros de dividendes à Renault, quand le japonais en percevait un peu plus de quatre du français.

Or, pendant que Nissan sombrait, Renault jouait les phénix. Le moment est particulièrement bien choisi pour donner de la lisibilité et de la visibilité aux performances financières du groupe français. Elles ne dépendront plus que de son portefeuille de marques (Renault, Dacia, Alpine) et de services (Mobilize), sa participation dans Nissan n'étant plus consolidée.

À très court terme, cette évolution de la comptabilisation n'aura pas non plus d'impact sur la trésorerie ni sur les dividendes versés par le groupe français. Son principal objectif est bien de « dérisquer » à l'avenir l'effet de sa participation dans Nissan sur ses propres opérations. La perte de 9,5 milliards enregistrée au premier semestre est comme un solde de tout compte. À partir du 30 juin 2025, l'évolution de la valeur des

actions Nissan détenues par Renault impactera le bilan de ce dernier, et non plus son compte de résultat ni les dividendes versés. Pour souligner cette différence, lors de la publication de ses résultats semestriels, à la fin du mois, Renault affichera un résultat net incluant la dépréciation d'actifs et un résultat net ajusté de cet impact. Le dividende sera calculé sur la base du second. Une bonne nouvelle pour les actionnaires de Renault, d'autant que le groupe maintient ses perspectives financières, avec une marge opérationnelle d'au moins 7 % cette année, et une trésorerie nette de 2 milliards d'euros, ou plus. Les marchés financiers ont apprécié le signal. À Paris, le cours de l'action Renault affichait une légère hausse (0,87 %), à 39,47 euros.

Enfin, l'opération, programmée avant l'annonce du départ de Lucas de Meo chez Kering, a une autre vertu. Son successeur n'aura pas à se soucier des attermoissements de la direction de Nissan. ■

Vingt ans après l'arrivée de la Logan en France, la voiture low cost a disparu

Valérie Collet

Il y a vingt ans, la Logan de Dacia déboulait en France. Malgré son look pataud, cet ovni automobile a fait un incroyable carton. C'était l'époque où le low cost - littéralement coût bas - rimait avec prix imbattable. Cette voiture à 7500 euros a ouvert la voie au modèle économique qui a bâti le succès de Dacia, la pépète super rentable du groupe Renault. Entre-temps, la stratégie de baisse des coûts a gagné l'ensemble des constructeurs automobiles. Mais les tarifs, y compris ceux de Dacia, se sont envolés. Et aujourd'hui cette gamme de prix a disparu du marché.

À l'origine, Renault, dirigé par Louis Schweitzer, cherchait à racheter un constructeur qui lui ouvre en grand les portes des marchés émergents. Finalement, sa filiale roumaine Dacia fera beaucoup mieux avec une idée simple : baisser les coûts de production au maximum pour proposer les prix les plus bas du marché avec des véhicules robustes équipés de l'essentiel. Lancée en septembre 2004 - en juin 2005 en France -, la Logan n'était pas conçue pour l'Europe de l'Ouest. Elle y battra

pourtant tous les records en séduisant les clients qui ne veulent pas dépenser trop pour leur auto. En six mois, elle s'écoule à 164 000 exemplaires.

La recette juteuse de la Logan a ensuite été appliquée à tous les autres modèles de la marque. Le « design to cost », c'est-à-dire une conception des véhicules avec leurs composants fondée sur leur coût, est devenu la règle chez Dacia. Sans oublier la production concentrée en Roumanie et au Maroc, des pays... à bas coûts. Depuis, les voitures de la marque sont toutes produites dans ces deux pays. Mais plus aucun modèle n'est disponible à un prix aussi bas. D'autant que Dacia vient maintenant s'aventurer sur le territoire des constructeurs plus haut de gamme avec le Bigster, son dernier-né inspiré par Range Rover. Avec un prix en conséquence situé entre 25 000 et 32 000 euros.

Même montée en gamme chez Skoda et Seat, les marques « accessibles » du groupe Volkswagen ou chez Citroën et Fiat, celles de Stellantis. La Logan a certes trouvé un héritier chez Dacia avec la Sandero, son modèle vedette. Mais le prix initial de la Sandero est passé de 7 800 euros en 2008 à près de 12 000 euros aujourd'hui, ce qui en fait

malgré tout la voiture de sa catégorie la moins chère. Le Duster, autre best-seller du constructeur, coûte aujourd'hui près de 20 000 euros, quasiment le double de son prix d'origine en 2010. Comment expliquer cette envolée des tarifs ?

« Pour être abordables, ces voitures devraient tourner autour de 15 000 euros et même un peu moins si l'on veut toucher une clientèle jeune »

Matthieu Noël Consultant automobile chez Roland Berger

Plusieurs facteurs y ont contribué. En vingt ans, la réglementation sur la sécurité s'est évidemment renforcée, rendant obligatoires un certain nombre d'équipements qui renchérissent le prix des véhicules. La dernière règle en date, la norme GSR2, réclame désormais l'alerte de somnolence et de perte d'attention du conducteur, le freinage d'urgence automatique... La détection des piétons et cyclistes entre en vigueur en 2026. L'inflation a pesé égale-

ment. De plus les constructeurs automobiles ont tous joué la carte de la montée en gamme, avec comme boussole la valeur au lieu du volume. C'est la meilleure manière de préserver la rentabilité quand les ventes s'érodent.

Aujourd'hui, la course aux prix bas a changé de catégorie et porte désormais sur les modèles 100 % électriques destinés à décarboner le parc automobile. Le chinois BYD vient de lancer en Europe le Dolphin Surf, une voiture 4 places dont le prix est passé sous la barre des 20 000 euros dans sa version d'entrée de gamme. Mais pour rivaliser avec la concurrence chinoise, les marques européennes cherchent à faire mieux. D'autant qu'elles pourront profiter du bonus écologique encore proposé en France. Fabriquée en Chine, la Dolphin Surf ne sera pas éligible.

Volkswagen lancera bientôt son ID2 et poursuivra sur sa lancée avec un ID1 attendu en 2027. Produit au Portugal, il coûtera moins de 20 000 euros. Renault prépare la sortie de sa nouvelle Twingo électrique en 2026. Développée en Chine et assemblée en Slovaquie, elle coûtera moins de 20 000 euros. Celle de Dacia à moins de 18 000 euros suivra.

« Mais pour être abordables, ces voitures devraient tourner autour de 15 000 euros et même un peu moins si l'on veut toucher une clientèle jeune », estime Matthieu Noël, consultant automobile chez Roland Berger. Un seuil proche des anciennes Twingo, Peugeot 107 ou Citroën C1 à essence qui ne sont désormais plus produites.

Écouler en masse des petits véhicules légers, qui ont représenté le cœur du marché automobile européen pendant des décennies, est devenu une nécessité pour faire tourner les usines. Luca de Meo et John Elkann, les dirigeants de Renault et de Stellantis, l'ont rappelé il y a quelques semaines dans un entretien croisé au Figaro. Le patron italien, qui quittera officiellement le Losange le 15 juillet, précisait que Stellantis et Renault pèsent à eux deux 30 % du marché européen, et « veulent produire et vendre des voitures populaires en Europe et pour l'Europe ». Tous deux pointaient du doigt la réglementation européenne, responsable selon eux de l'alourdissement de leurs véhicules et donc de leur coût. Ils y ont aussi contribué avec des prix élevés destinés à maintenir la rentabilité de leurs ventes. ■

Les TGV Velvet, futurs concurrents de la SNCF dans l'Ouest

Emmanuel Egloff

Après avoir levé 1 milliard d'euros, l'entreprise prévoit de faire circuler ses douze trains en 2028.

Velvet : le nom sera bientôt connu des Parisiens ou Bordelais désireux de prendre le train. Il s'agit en effet du nom commercial qu'a dévoilé ce mardi un futur concurrent des TGV de la SNCF. Jusqu'alors connu sous le nom de Proxima, l'opérateur va se lancer d'abord sur la ligne Paris-Bordeaux à partir de 2028. « C'est un mot court, facile à mémoriser, explique Rachel Picard, présidente et cofondatrice de Velvet. Le V rappelle évidemment la vitesse. Les sons font penser à du velours et de la douceur. Les couleurs verte et lilas n'ont jamais été vues dans le domaine ferroviaire. »

La concurrence est ouverte sur les lignes à grande vitesse depuis quelques années. Aujourd'hui, elle existe via l'italien Trenitalia, entre Paris, Lyon et Marseille, et l'espagnol Renfe, pour les liaisons Madrid-Marseille et Barcelone-Lyon. « Nous sommes la première compagnie indépendante 100 % française », indique Rachel Picard. De son côté, Velvet regarde vers la façade atlantique. Après Paris-Bordeaux, la nouvelle compagnie compte lancer un Nantes-Angers-Paris et Rennes-Paris. La grande force de Velvet est de disposer du nerf de la guerre : l'entreprise a levé pas moins de 1 milliard d'euros en juin 2024 auprès du fonds Antin Infrastructure Partners, désormais actionnaire très largement majoritaire de Velvet. Cet argent a permis, en septembre dernier, de commander douze TGV à Alstom, après un appel d'offres européen. Le constructeur français a également obtenu le contrat d'entretien de ces trains pour les quinze prochaines années. Pour Alstom, l'ensemble du contrat se monte à 850 millions d'euros.

Rachel Picard connaît très bien le secteur ferroviaire, après avoir passé seize années à différents postes de responsabilité à la SNCF. Elle estime qu'il existe un potentiel de développement pour un nouvel acteur. « Nous sommes dans une crise capacitaire historique, avec une véritable pénurie de trains à grande vitesse, analyse la patronne de Velvet. Aujourd'hui, on estime à 15 % le nombre de voyageurs qui restent à quai et doivent se tourner vers d'autres moyens de transport, et notamment la

voiture. Si rien ne bouge, ce nombre montera à 25 % d'ici à 2030. »

Les douze trains de Velvet vont offrir 10 millions de places supplémentaires par an. C'est relativement peu comparé aux TGV de la SNCF qui ont transporté 163 millions de passagers en 2024. Le fait que les trains de la SNCF soient souvent pleins ne signifie pas qu'il va y avoir de l'engorgement sur le réseau. « Il faut distinguer les trains chargés et les voies chargées, précise Rachel Picard. En réalité, il y a beaucoup de place sur les voies que nous allons utiliser. »

La nouvelle compagnie fait face à un planning opérationnel serré. Pour l'instant, le calendrier est tennu. « La première motrice aux couleurs de Velvet est sortie de l'usine Alstom de Belfort la semaine dernière, se félicite Tim Jackson, cofondateur et directeur du développement de Velvet. La production des premières voitures de voyageurs a, elle, débuté avec un peu d'avance dans l'usine de La Rochelle. Les premiers trains commenceront leurs essais l'année prochaine pour une arrivée commerciale prévue en 2028 ». La construction du futur centre de maintenance de la jeune compagnie, qui sera situé entre Bordeaux et Arcachon, va également commencer très prochainement. « Je n'ai jamais vu un projet ferroviaire avancer aussi rapidement », souligne Tim Jackson.

« Nous sommes la première compagnie indépendante 100 % française »

Rachel Picard
Présidente et cofondatrice de Velvet

Velvet a choisi le dernier né d'Alstom pour ses futurs trains à grande vitesse. « Avelia Horizon est le seul train à deux niveaux circulant à plus de 300 km/h, précise Frédéric Wiscart, président d'Alstom France. Il affiche une capacité de passagers supérieure de 20 % à la génération précédente, 30 % de coût de maintenance de moins et une consommation d'énergie inférieure de 20 %. » Outre Belfort et La Rochelle, ces trains vont faire travailler onze sites d'Alstom en France. L'industriel va même investir 150 millions d'euros pour augmenter



Pour ses douze trains, l'opérateur Velvet a opté pour l'Avelia Horizon. Le dernier-né d'Alstom circule à plus de 300 km/h, transporte plus de passagers que le modèle précédent et consomme 20 % d'énergie en moins.

ses capacités de fabrication, afin de satisfaire Velvet, mais également la SNCF et les chemins de fer marocains, qui ont également passé commandes.

Sur le modèle économique de la compagnie ferroviaire, ses dirigeants se montrent pour l'instant discrets, estimant qu'il est un peu tôt pour le dévoiler. « Nous voulons une offre et une tarification extrêmement simple, afin de faire venir des gens qui n'utilisent pas souvent le train, précise Rachel Picard. Et il va falloir remplir nos trains qui sont très capacitaires. » L'entreprise va proposer des services que les clients sont prêts à payer mais aussi des prix compétitifs. Pour autant, elle va devoir gérer la lourdeur du réseau ferré français. Velvet va payer un péage à SNCF réseau, à SNCF Gare et connexion mais également à Lisea, la société privée qui a obtenu la concession de la ligne à grande vitesse entre Paris et Bordeaux. Et il est très élevé. « Le niveau des péages est 2,5 fois plus élevé que la moyenne européenne et représente environ 60 % des coûts », constate Rachel Picard.

Coté face, ce péage sera fort utile au rail français. « Nous allons verser chaque année 200 millions d'euros pour l'entretien du réseau et des gares », précise Rachel Picard. Un montant à comparer au déficit de financement de ce réseau, évalué à 1,5 milliard d'euros. Les futurs concurrents de la SNCF représentent donc une formidable opportunité pour permettre d'avoir un réseau ferré à un bon niveau. ■

IA : xAI peine encore à séduire les entreprises

Ingrid Vergara

La société d'Elon Musk lève 10 milliards de dollars pour espérer rattraper OpenAI.

La nouvelle unité de mesure des besoins de financement des éditeurs mondiaux d'IA est-elle désormais la dizaine de milliards de dollars ? Il y a quatre mois, OpenAI annonçait une levée de fonds historique de 40 milliards de dollars auprès de SoftBank et Microsoft (pour une valorisation de 300 milliards). Mardi, c'est xAI, la plus récente des sociétés d'Elon Musk, qui lève 10 milliards de dollars, pour moitié en fonds propres et pour l'autre moitié en dette, six mois seulement après un précédent tour de table de 6 milliards. Selon la banque Morgan Stanley, la dernière émission obligatoire de xAI a été « souscrite et a attiré des investisseurs mondiaux de premier plan ». En mars, lorsque Elon Musk avait fait racheter le réseau social X (ex-Twitter) par la société xAI, cette dernière était valorisée 80 milliards de dollars.

Cet argent frais va lui permettre de poursuivre le développement de son supercalculateur Colossus, bâti sur une ancienne usine Electrolux à Memphis, sur lequel xAI entraîne sa famille de modèles Grok. En mai, la société y avait déjà installé 200 000 GPU Nvidia et AMD. « Ce n'est que le début » du projet, indique-t-elle sur son site, alors que sa feuille de route prévoit de monter à 1 million d'unités. Un chiffre colossal, qui demandera des investissements en conséquence.

En février, xAI a sorti Grok 3, son modèle le plus avancé, doté de nouvelles capacités de « raisonnement », selon la terminologie en vigueur, qui marche dans les pas de GPT-4o d'OpenAI ou de RI de DeepSeek. Parti bon dernier parmi les acteurs américains dans la course, xAI ambitionne de dépasser ses concurrents en développant une capacité de puissance de calcul inégalée.

Mais comme les autres éditeurs de modèles, xAI se trouve confronté à l'épineuse question de la monétisation de ses produits. La version la plus poussée de son assistant conversationnel Grok AI, directement intégré dans le réseau social X, est réservée aux utilisateurs payants depuis sa sortie en décembre 2024. Quelques jours après la présentation de Grok 3, le tarif de l'abonnement Premium Plus de X avait d'ailleurs doublé aux États-Unis comme en Europe (36 euros par mois). XAI tire aussi des revenus de Tesla, en échange d'un accès du constructeur à sa technologie pour ses véhicules et ses robots humanoïdes Optimus. D'après la presse américaine, une version per-

sonnalisée de Grok AI est utilisée dans une partie du gouvernement fédéral via le Département de l'efficacité gouvernementale (DOGE), que pilotait Elon Musk jusqu'à il y a encore peu.

En revanche, les modèles de xAI ont plus de mal à pénétrer le marché des entreprises. Avant février, seules 2,6 % d'entre elles utilisaient le chatbot Grok, selon une étude de la société de cybersécurité Netskope. Si la sortie de Grok 3 a généré un effet de curiosité auprès du grand public, et malgré sa distribution par le cloud Azure de Microsoft, 30 % des entreprises ont décidé de bloquer l'accès à l'assistant de xAI pour des craintes liées à la sécurité. Toujours d'après cette étude, l'application d'IA générative la plus utilisée au sein des entreprises européennes est, de loin, ChatGPT (79 %) devant Google Gemini (54 %), GitHub Copilot (41 %) et Claude (31 %).

L'image de Musk fait peur
« Dans un marché ultra-compétitif, les entreprises vont chercher de la confiance. L'image d'Elon Musk fait un peu peur », observe Ray Canzanese, le directeur du laboratoire de Netskope. Elon Musk avait d'emblée voulu différencier sa famille de modèle Grok comme « sans filtre », capable de répondre à des questions auxquelles les autres modèles refuseraient de répondre ou de manier l'humour et l'ironie, reflet de sa vision de la liberté d'expression très permissive.

Cette absence de contraintes lui a valu quelques déconvenues très médiatisées, comme son obsession sur la thèse d'un « génocide blanc » en Afrique du Sud alors que des utilisateurs interrogeaient l'assistant sur tout autre chose, ou plus récemment des réponses inexactes et contradictoires à des demandes de vérification d'informations sur la « guerre des Douze-Jours » entre Israël et l'Iran. Autre faiblesse problématique du modèle Grok 3, selon des experts en sécurité : la facilité avec laquelle il peut être manipulé par une ingénierie de commandes abusives (« jail-breaking »), permettant par exemple de lui faire partager des informations qu'il ne devrait pas. En ciblant désormais aussi des usages professionnels, « xAI doit prouver sa transparence et sa résilience face aux risques » estime Dina Saada, analyste en cybersécurité. Elon Musk a promis des améliorations de son système d'IA, avec la sortie du prochain modèle Grok 4 après le 4 juillet, jour de la fête nationale américaine. ■

LA SÉANCE DU MARDI 1ER JUILLET

LE CAC													
	JOUR	%VAR.	+HAUT JOUR	+BAS JOUR	%CAPECH	31/12		JOUR	%VAR.	+HAUT JOUR	+BAS JOUR	%CAPECH	31/12
ACCOR	44,74	+0,92	44,74	43,97	0,216	-4,89	LEGRAND	111,05	-2,16	113,8	111,05	0,184	+18,09
AIR LIQUIDE	175,74	+0,34	176,12	174,16	0,094	+11,99	LMVH	469,05	+5,5	469,05	446,5	0,135	-26,19
AIRBUS	172,32	-2,79	177,82	171,9	0,116	+11,33	MICHELIN	31,47	-0,22	31,58	31,06	0,209	-1,04
ARCELOMITTALSA	26,36	-1,9	26,965	25,94	0,219	+17,52	ORANGE	13,2	+2,21	13,23	12,97	0,251	+37,1
AXA	41,06	-146	41,91	41,06	0,154	+19,64	PERNOD RICARD	88,84	+5,01	88,84	84,22	0,305	-18,5
BNP PARIBAS ACT.A	75,2	-147	76,36	74,9	0,175	+26,98	PUBLICIS GROUPE SA	92,26	+0,2	92,26	90,54	0,222	-10,43
BOUYGUES	38,62	+0,57	38,7	38,3	0,174	+35,32	RENAULT	40,17	+2,66	40,21	38,33	0,507	-14,62
BUREAU VERITAS	27,96	-0,29	28,22	27,76	0,254	-4,7	SAFRAN	264,9	-3,99	276,9	264,9	0,154	+24,89
CAPGEMINI	145,2	+0,1	145,6	143,45	0,186	-8,19	SAINT GOBAIN	97,96	-169	99,84	97,28	0,142	+14,31
CARREFOUR	12,235	+2,21	12,305	12,04	0,604	-10,89	SANOFI	83,07	+105	83,09	81,5	0,153	-11,38
CREDIT AGRICOLE	15,95	-0,72	16,105	15,87	0,108	+20,02	SCHNEIDER ELECTRIC	222,35	-153	226,45	221,75	0,117	-7,7
DANONE	70,2	+121	70,21	69,5	0,139	+7,8	SOCTETE GENERALE	47,95	-124	48,71	47,85	0,212	+76,55
DASSAULT SYSTEMES	30,73	0	30,74	30,31	0,086	-8,27	STELLANTIS NV	8,609	+119	8,616	8,3	0,124	-31,91
EDENRED	26,46	+0,65	26,46	25,69	0,319	-16,66	STMICROELECTRONICS	25,48	-175	25,73	25,25	0,188	+4,96
ENGIE	19,995	+0,35	20,14	19,915	0,141	+30,6	TELEPERFORMANCE	83,2	+107	83,2	81,62	0,466	+0,1
ESSILORLUXOTTICA	234,9	+0,86	235,5	231,8	0,089	-0,3	THALES	236,3	-5,33	248,6	236,3	0,222	+70,43
EUROFINS SCIENT.	60,78	+0,56	60,94	60,28	0,142	+23,26	TOTALENERGIES	52,35	+0,48	52,44	51,95	0,13	-1,91
HERMES INTL	2314	+0,65	2318	2280	0,034	-0,34	UNIBAIL-RODAMCO-WE	80,96	-0,22	81,92	80,46	0,287	+11,33
KERING	195,52	+5,94	195,52	183,62	0,383	-17,93	VEOLIA ENVIRON.	30,48	+0,76	30,48	30,15	0,184	+12,43
L'OREAL	372,85	+2,69	373,3	363,25	0,067	+9,07	VINCI	125,45	+0,28	125,8	124,8	0,127	+25,78

LES DEVISES

AUSTRALIE	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7935	AUD
CANADA	DOLLAR CANADIEN	1,6076	CAD
GDE BRETAGNE	LIVRE STERLING	0,8588	GBP
HONG KONG	DOLLAR DE HONG KONG	9,2709	HKD
JAPON	YEN	168,7	JPY
SUISSE	FRANC SUISSE	0,9324	CHF
ETATS-UNIS	DOLLAR	1,181	USD
TUNISIE	DINAR TUNISIEN	3,379	TND
MAROC	DIHRAM	11,103	MAD
TURQUIE	NOUVELLE LIVRE TURQUE	47,0684	TRY
EGYPTE	LIVRE EGYPTIENNE	56,87	EGP
CHINE	YUAN	8,4584	CNY
INDE	RUPIE	101,0525	INR
ALGERIE	DINAR ALGERIEN	150,5	DZD

L'OR assuré par le Comptoir National de l'Or

Lingot 1kg	91307,6€	+13,32 %
Lingot 100g	9142,66€	+13,3 %
Lingot 50g	4577,83€	+13,28 %
Lingot ONCE (31,10g)	2851,07€	+13,26 %
Lingot 10g	923,27€	+13,15 %
Lingot 2,5g	238,99€	+12,71 %
20Fr NAPOLÉON	569,5€	+13,32 %
20Fr SUISSE	562,14€	+13,32 %

CRYPTOMONNAIES

Sponsorisée par Bitpanda : <https://www.bitpanda.com/fr>

Bitcoin	103 372€	+9,19 %
Ethereum	2 585,83€	-23,09 %
BNB	555,957€	-21,45 %
Solana	107,351€	-44,75 %
XRP	2,972€	-15,7 %



Accédez au cours en direct
www.gold.fr



www.bitpanda.com/fr

Le 15 août prochain, le Stade Rennais recevra l'Olympique de Marseille. Tandis que le PSG, champion en titre, ira affronter le FC Nantes. Si l'on connaît les neuf affiches de la première journée de Ligue 1, qui reprendra dans six semaines à peine, le suspense demeurerait entier sur la manière dont ces matchs seraient diffusés. Les téléspectateurs peuvent être rassurés : il n'y aura pas d'écran noir. Mardi, dans la foulée d'un collège de Ligue 1, la Ligue de football professionnel (LFP) a organisé en urgence un conseil d'administration qui a avalisé la création d'une plateforme 100 % Ligue 1, distribuée de manière non exclusive. « *Les clubs ont été unanimes sur cette question* », assure une source proche du dossier.

Ce qui était considéré en fin de saison dernière comme un plan B hautement hasardeux est devenu l'unique issue de secours du football français. Entre-temps, le miracle du milliard d'euros de droits télé a été définitivement enterré. La stratégie du patron de la Ligue, Vincent Labrune, s'est dégonflée comme une baudruche. Et la dernière saison a connu une fin en apothéose, qui s'est traduite par un fracassant divorce avec DAZN, principal diffuseur de la Ligue 1, sorti sous les huées des présidents de clubs. Championnat de football français, année zéro... Tout est à reconstruire désormais. Appelé à la rescousse, Nicolas de Tavernost, le nouveau patron de LFP Media, la société commerciale de la Ligue chargée de ce brûlant dossier, a présenté mardi aux présidents de clubs les contours de la future chaîne.

Si la Ligue produit déjà les matchs du championnat, le producteur des magazines d'avant et d'après-matchs, qui sera chargé également de la gestion des multiples et des personnels éditoriaux, sera choisi d'ici à la fin de semaine. Le groupe Mediawan, dirigé par Pierre-Antoine Capton, est en compétition avec 21 Production, la filiale de l'Équipe. La Ligue est par ailleurs en phase active de recrutement de présentateurs et d'experts et avance sur le choix d'une plateforme technique.

Le nom de la chaîne a été déposé. Quant à son prix, « *il est fixé à 14,99 euros par mois, pour huit matchs en exclusivité par journée de championnat* », indique une source au fait du dossier. Un prix bas au démarrage, qui doit permettre de reconquérir les fans de foot, nombreux à avoir cédé aux sirènes du piratage. Dans un premier temps, le neuvième match continuera d'être diffusé par beIN Sports. La saison suivante, la chaîne Ligue 1 prévoit de récupérer cette rencontre afin de proposer toute la compétition en exclusivité. Une offre pour les jeunes, à moins de 10 euros par mois, pour un visionnage sur smartphones et tablettes, devrait également voir le jour.

Reste la question, cruciale, de la distribution de cette nouvelle chaîne. Les discussions avec Canal+, visant à rétablir un partenariat solide avec l'ancien diffuseur historique, n'ont pas abouti. Dans *L'Équipe*, son président du directoire, Maxime Saada, l'a annoncé avec fracas ce week-end. « *C'est un rendez-vous manqué. Canal+ jette l'éponge*. » Le groupe, qui vient d'entrer en Bourse, a investi 480 millions d'euros pour diffuser les

La LFP crée sa propre plateforme pour diffuser la Ligue 1 de football

Caroline Sallé

Le service sera commercialisé 14,99 euros par mois. Il devrait être distribué par un maximum de partenaires, non exclusifs.



La Ligue s'est fixé l'objectif ambitieux de recruter la première saison au moins 1 million d'abonnés (ici, Marquinhos, au centre, et les Parisiens, désormais rois d'Europe). IBRAHIM EZZAT/ANADOLU VIA AFP

coupes d'Europe, dont la prestigieuse Ligue des champions. Et il a engagé un programme de réduction des coûts assez significatif, afin d'améliorer sa rentabilité. « *Canal+ a des contraintes fortes. Il n'a pas de marge de manœuvre pour assumer la distribution exclusive de la Ligue 1* », analyse un expert du secteur. Il lui aurait fallu payer un minimum garanti conséquent pour l'obtenir et déboursier un montant conséquent.

« *Maxime Saada a fait une Richard Nixon. Il a choisi en quelque sorte la démission plutôt que l'humiliation*, estime un très bon connaisseur du groupe. *Canal+ est sous la pression de la Bourse. Annoncer qu'il n'investira pas dans la Ligue 1 est aussi le moyen d'envoyer un message rassurant au marché* », décrypte-t-il. La promesse, en clair, que la chaîne cryptée ne « *cramera pas la caisse* ». Pour beaucoup de dirigeants de clubs, qui espéraient le

retour de Canal+ sur le terrain, c'est sans doute une déception. Mais l'histoire n'est pas terminée. « *Canal+ reviendra peut-être dans les prochaines années* », imagine une source proche du dossier.

La Ligue, qui s'était préparée à un désistement de Canal+, va désormais tenter de nouer un maximum de partenariats afin d'assurer une distribution la plus large possible à sa chaîne. Selon nos informations, DAZN devrait distribuer la futu-

re chaîne. Des discussions sont en cours avec les opérateurs télécoms ainsi que des plateformes, comme Warner ou Disney. Ce qui laisse augurer de possibles « *bundles* ». Des négociations ont aussi débuté avec les fabricants de téléviseurs afin d'intégrer la future application.

Malgré le chaos autour des droits du foot, le produit Ligue 1 est plutôt bon, estime la Ligue. Après Paul Pogba attendu à Monaco, c'est Olivier Giroud qui a été recruté à Lille. Il n'y a jamais eu autant de monde dans les stades. Le PSG vient de remporter la Ligue des champions... Charge à la nouvelle chaîne de proposer un traitement éditorial attractif. En février, le directeur général de DAZN France, Brice Daumin, avait estimé auprès du *Figaro* qu'il fallait « *améliorer et réinventer le produit Ligue 1* ». Étant donné que les patrons de clubs seront désormais propriétaires de leur chaîne, cela devrait faciliter l'ouverture des vestiaires, les interviews d'après-matchs, la pose de micro sur les arbitres, etc. Bref, aider à faire vivre le championnat en dehors des matchs.

Selon nos informations, DAZN devrait distribuer la future chaîne. Des discussions sont en cours avec les opérateurs télécoms ainsi que des plateformes, comme Warner ou Disney. Des négociations ont aussi débuté avec les fabricants de téléviseurs afin d'intégrer la future application

La Ligue s'est fixé un objectif ambitieux. Selon nos informations, elle espère recruter la première saison au moins 1 million d'abonnés. De quoi renflouer les caisses ? « *Il y aura certainement deux saisons compliquées, le temps de constituer l'actif* », prévient une source au fait du dossier. Pour cette saison, la ligue ne partira pas de rien. Elle pourra compter sur l'indemnité de sortie de DAZN, d'un montant de 85 millions. La plateforme de streaming s'est aussi engagée à lui transférer sa base d'abonnés, estimée entre 600 000 et 700 000 personnes, valorisée à 15 millions d'euros. À cela s'ajoutent les droits télé de beIN Sports, soit 78,5 millions d'euros pour la diffusion d'un match, les recettes des droits télé à l'international, qui s'élèvent à 130 millions d'euros, le sponsoring...

Un matelas, en somme, de près de 300 millions d'euros, auquel s'ajoutera le produit des abonnements, grignotés en partie par les coûts de production, soit une soixantaine de millions d'euros, les remboursements au fonds d'investissement CVC, actionnaire (13 %) de LFP Media, la taxe Buffet, les charges de la LFP, etc. « *Il y a un peu de cash dans la pompe au démarrage* », reconnaît un expert du secteur. Il n'empêche, « *les clubs vont devoir apprendre à se sevrer des droits* ». Sans Canal+, la fête sera beaucoup moins folle. ■

TF1 dévoile sa rentrée en rappelant ses forces aux annonceurs

Amélie Ruhmann

Lors de sa présentation, le leader de la télévision tricolore a mis en avant le succès de sa plateforme de streaming TF1+.

Quelques semaines après avoir scellé un partenariat stratégique avec Netflix, TF1 a dévoilé mardi soir sa future grille de programmes. Une grande messe annuelle au cours de laquelle le groupe dirigé par Rodolphe Belmer a mis en avant les très bonnes audiences de TF1 et TF1+, alors que la concurrence avec les plateformes mondiales de streaming s'intensifie.

Dans le détail, le groupe va poursuivre ses investissements dans la fiction française, avec près d'une vingtaine de nouveaux projets. À l'instar de *Tout pour la lumière*, coproduit avec Netflix, TF1 diffusera prochainement une série historique, *Montmartre*, produite avec Disney+, et une autre réunissant les actrices Julie de Bona et Nolwenn Leroy intitulée *L'Été 36*, en association avec Netflix. Tout en mettant l'accent sur la comédie, TF1 s'essayera à l'espionnage avec *Ména-*

pe telles que *Cat's Eyes*, *Plus belle la vie* et *HPI*. L'adaptation américaine de cette dernière, *High Potential*, sera également à l'écran. Pour ce qui est du divertissement, les plus gros succès de TF1 (« *The Voice* », « *Secret Story* », « *Dance avec les stars* », « *Koh-Lanta* »...), côtoieront les nouveautés « *Stars à domicile* », « *Extracted* » ou encore « *Bataille navale* », animé par Arthur.

Côté sport, le groupe s'attend à une saison riche. Dès ce mercredi, la chaîne diffusera le coup d'envoi de l'Euro féminin de football. Suivront la Coupe du monde de rugby féminine, l'Euro masculin de basket et les matchs de qualification des Bleus pour la Coupe du monde de football. Enfin, concernant l'info, TF1 ne change pas la recette de ses rendez-vous phares. LCI a déjà bénéficié d'un nouvel habillage à l'occasion de son passage sur le canal 15.

« *TF1 s'appuie sur ses fondamentaux avec la poursuite des grandes franchises de flux, tout en introduisant des nouveaux formats ainsi que des superproductions ambitieuses* », résume François Pellissier, directeur général adjoint business et

sports du groupe. Un cocktail destiné à séduire les téléspectateurs... mais aussi les annonceurs, dans la continuité des succès d'audience de la saison écoulée.

« TF1 s'appuie sur ses fondamentaux avec la poursuite des grandes franchises de flux, tout en introduisant des nouveaux formats ainsi que des superproductions ambitieuses »

François Pellissier Directeur général adjoint business et sports de TF1

Leader incontesté de la télévision tricolore, la filiale de Bouygues réalise 34 % de part d'audience avec ses différentes chaînes sur les fameuses femmes responsables des achats âgées de moins de 50 ans. Le navire amiral du groupe, TF1, a réalisé sa deuxième meilleure saison depuis neuf ans sur la cible des 25-49 ans et sa deuxième meilleure saison histori-

que sur les 15-30 ans. « *Nous avons notamment réussi à imposer notre matinale « Bonjour », lancée en janvier 2024, comme un grand rendez-vous de l'info* », illustre François Pellissier. Après des débuts difficiles, la matinale de Bruce Toussaint est parvenue à atteindre 10 % de part d'audience, réduisant l'écart avec sa rivale « *Télématin* » sur France 2.

Surtout, le groupe estime avoir réussi son pari sur le streaming, un an et demi après le lancement de sa plateforme TF1+. « *Les performances de la plateforme dépassent nos objectifs, tant en termes d'audience que de revenus publicitaires* », souligne le directeur général adjoint. TF1+ réunit chaque jour 4 millions d'utilisateurs. Une part significative du visionnage des programmes de TF1 s'opère désormais par le streaming : un tiers de la consommation des moins de 50 ans sur la « *Star Academy* », 25 % sur « *Koh-Lanta* ».

Une tendance que le partenariat avec Netflix devrait accentuer. À l'été 2026, les abonnés du service américain pourront visionner les programmes de TF1 sans changer de plateforme. « *Cet accord*

visé à aller chercher un public qui n'est pas actuellement sur TF1+ », rappelle François Pellissier. *Et augmenter notre empreinte publicitaire, puisque nous continuerons à commercialiser nous-même nos inventaires publicitaires sur Netflix.* »

Alors que Netflix a lancé ce mardi une nouvelle version de son dispositif programmatique en France, TF1 a profité de sa présentation pour rappeler aux annonceurs la puissance publicitaire du média TV. « *Pour un euro investi, la télévision génère un chiffre d'affaires de 5,90 euros, ce qui la place en tête des leviers* », argue François Pellissier. S'appuyant sur une étude Ekimetrics dévoilée ce mardi, le dirigeant affirme que le retour sur investissement offert par les inventaires publicitaires de TF1 est le plus élevé de la télévision française : « *1 euro investi en prime time sur TF1 délivre en moyenne 6,60 euros de chiffres d'affaires, contre 5,70 euros toutes chaînes confondues hors TF1*. » Et de rappeler que « *TF1 est bien meilleur que YouTube en termes de contribution aux ventes* », c'est-à-dire pour convaincre le spectateur de réaliser un achat. ■

LE FIGARO et vous



AUTOMOBILE
LE SUV HYBRIDE RECHARGEABLE
MITSUBISHI OUTLANDER
PLUS PERFORMANT QUE JAMAIS
PAGE 31



CINÉMA
«RÊVES», PREMIER VOLET
DE «LA TRILOGIE D'OSLO» SACRÉ
OURS D'OR À BERLIN, PARLE D'AMOUR
AVEC DOUCEUR ET MÉLANCOLIE **PAGE 29**

QUENTIN DUPIEUX : «Adèle Exarchopoulos était parfaite pour ce rôle perché»

Dans son nouveau film, «L'Accident de piano», l'actrice incarne une star du web pétrie de cynisme. Une satire de la bêtise qu'ils décortiquent dans un entretien croisé.

PAGE 28



mitsubishi, pyramide distribution, françois bouchon/le figaro, service de presse

Autour de Cognac, le spectacle historique booste le tourisme **PAGE 32**



La Collection Al Thani s'ouvre à l'art contemporain

Valérie Duponchelle

À l'Hôtel de la Marine, l'exposition «Les sept sens célestes» mêle trésors du patrimoine et peinture figurative, mais pas trop.

Quand l'art contemporain, ce transgressif, est collectionné au Qatar, comment se présente-t-il à Paris ? D'autant que le collectionneur est Son Altesse Cheikh Abdullah Ben Hamad Al Thani, cousin de Son Altesse l'émir Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani. Pour sa première exposition contemporaine à l'Hôtel de la Marine, ce petit royaume a misé sur la peinture, figurative qui plus est.

Que peut-on montrer et que doit-on éviter ? La frontière culturelle d'un pays musulman qui va accueillir Art Basel Qatar en février 2026 est sensible, quoique non énoncée. Lorsque Jeff Koons a exposé à Doha en novembre 2021 à l'invitation des Qatar Museums, il a offert le plus inoffensif de son œuvre néo-pop et les secrets des collections privées au Moyen-Orient n'ont pas été divulgués. Cela demande donc du tact, voire de la

diplomatie, tant dans les sujets choisis que dans la mise en scène.

L'idée de la matière

«Les sept sens célestes» y répond par la beauté et la suggestion. Une vingtaine d'artistes contemporains y sont confrontés aux trésors de l'ancienne Égypte, de la Renaissance, aux miniatures du XVI^e et à l'orfèvrerie européenne. De la beauté en toutes choses. Ils ont tous en commun d'être

travaillés par l'idée de la matière et la recherche d'une nouvelle forme, souvent nourrie d'érudition. Des stars, comme le peintre roumain Adrian Ghenie au plus magistral et surréaliste, le céramiste et écrivain britannique Edmund de Waal au plus minimal et musical, l'artiste française Camille Henrot à la sculpture presque préhistorique, la peintre londonienne Lynette Yiadom-Boakye à la puissance écarlate.

Des révélations qui se confirment. Salman Toor, jeune Pakistanaï de New York, aux tableaux doucement équivoques, mis à l'honneur lors de la 60^e Biennale de Venise. C'est un vrai peintre, à l'univers brun et bleu, au monde intérieur déchirant. Née en 1993 en Caroline du Nord, l'Américaine de Londres, la peintre Issy Wood, joue l'énigme avec ses tableaux hors d'échelle et hyperréalistes dont les images sont puisées dans les catalogues de vente aux en-

chères. Nom très établi, la Britannique Cornelia Parker apporte son humour, en aplatisant une cafetière en métal argenté pour en faire l'ombre d'une autre, intacte et suspendue. Tous les sens sont requis, l'ouïe avec une bande-son qui va d'objet en objet, l'odorat avec un parfum signé Frédéric Malle qui se diffuse à peine. Le tout relève du raffinement et du mirage. ■
«Les sept sens célestes», Collection Al Thani, à l'Hôtel de la Marine (Paris 8^e).





Dans *L'Accident de piano*, Adèle Exarchopoulos incarne une immorale vedette des réseaux sociaux.

CH-FOUMI PRODUCTIONS/ARTE FRANCE CINÉMA/Auvergne Rhône-Alpes Cinéma, Kristy Sparow / Getty Images via AFP

Cheveux et barbe hirsutes, chemise en jean immuable, Quentin Dupieux soigne son look de quinquagénaire faussement débonnaire et dilettante. Le réalisateur sort *L'Accident de piano*, son cinquième film en deux ans (après *Incredibly Real*, *Fumer fait tousser*, *Yannick*, *Daaaaaali!* et *Le Deuxième Acte*). À ses côtés, son actrice principale, Adèle Exarchopoulos, sans sa panoplie de Magalie, son personnage de créatrice de contenu bête et méchante. Entretien sans filtre.

LE FIGARO. – Quentin Dupieux, il paraît que vous ne voulez plus donner d'interview seul. Pourquoi ?
QUENTIN DUPIEUX. – En fait, j'en ai marre d'être filmé. Ce n'est pas mon métier. On m'a beaucoup vu, j'ai sorti trois films en moins d'un an. *Yannick*, c'était un petit film, il fallait que je le défende, et j'ai été partout. Au bout d'un moment, on me reconnaît dans la rue. Je n'ai pas signé pour ça. En plus, je me trouve mauvais. Je n'aime pas me voir dans une émission de télé.

Là, c'est un entretien pour la presse écrite...
Q. D. – Tant mieux, car j'adore discuter. Il n'y a pas de caméra, je trouve ça hyper sympa. Je n'ai pas un rejet de tout ça. C'est plus cette quantité d'images de nous en train de dire : « Allez voir ce film, c'est super ! » Je n'ai pas besoin, tous les trois mois, de venir expliquer mon travail. « Je suis né là, j'ai fait ci, j'ai fait ça... » Il y a un petit risque de se faire détester. Après, c'est inévitable. Qu'on fasse de la musique ou n'importe quoi. Il y a aussi plein de gens qui s'en foutent... Ce n'est pas une décision radicale, mais je veux éviter de passer pour le mec qui vend encore un film six mois après le précédent, avec la même chemise. Je n'ai pas envie de me prendre des tomates. Je fais juste des films, en fait.

Benoît Poelvoorde dit que la promo ne sert à rien. Selon lui, ce n'est pas ça qui donne envie d'aller voir les films...
ADÈLE EXARCHOPOULOS. – C'est vrai que je n'ai jamais vu une interview de quelqu'un qui me donne envie d'aller voir un film. Ce qui ne m'empêche pas de trouver parfois un artiste brillant dans sa façon de parler de son travail. Et de mouiller le maillot pour la promo. Il est trempé, même.
Q. D. – Je ne partage pas complètement ce que dit Benoît, mais c'est vrai que je trouve plus intéressant de garder une part de mystère autour d'un film. C'est pour ça que je fais des bandes-annonces un peu cryptiques, qui ne racontent pas trop l'histoire. Moi, j'adore voir les films sans savoir grand-chose dessus.

Avez-vous écrit le rôle de Magalie pour Adèle Exarchopoulos ?
Q. D. – Comme *Le Daïm*, j'ai d'abord écrit le scénario en anglais, pour un acteur américain. Et puis, mon impatience, la lenteur du bordel aux US... Quand j'ai un truc entre les mains qui m'excite, je préfère le faire que d'attendre un an et demi. Pourquoi Adèle ? Je ne pouvais pas démarrer de zéro ma relation avec une co-

Quentin Dupieux et Adèle Exarchopoulos : « La façon de consommer les images a changé »

Propos recueillis par Étienne Sorin

Dans « *L'Accident de piano* », le réalisateur de « *Yannick* » transforme l'actrice de « *L'Amour ouf* » en star du web dégénérée. Rencontre avec un duo détonnant pour une comédie noire et jubilatoire.

médienne pour un rôle aussi perché. Je savais qu'Adèle était capable de partir en sucette, mais en gardant le contrôle. Ça a l'air de partir complètement dans tous les sens, mais en fait, c'est hyper maîtrisé. Au sein d'une séquence de quatre minutes, il y a plein de variations, des petits rires nerveux, des regards, des silences. Adèle, elle peut composer au microscope. C'est-à-dire que je peux lui demander d'enlever un rire à un endroit, d'en rajouter un à un autre. Même chose avec un regard fou.
A. E. – J'aime le cinéma de Quentin depuis *Steak*. Et en tournant avec lui, j'ai l'impression de faire des choses sérieuses, qui demandent beaucoup d'exigence, mais en m'éclatant. Ce qui est quand même un luxe absolu. Il propose un terrain de jeu que je ne retrouve nulle part ailleurs. Avec Magalie, c'est très excitant de jouer l'immoralité. C'est quelqu'un d'immoral et en même temps d'extrêmement sincère. La première victime, c'est peut-être elle, Comme chez la Agnès de *Mandibules*, la forme est catastrophique, mais le fond est là. Agnès, je ne voulais pas qu'on pense que je me moque des gens qui ont un problème d'élocution. En fait, c'est très bien écrit. Elle a des amis, elle passe des vacances avec eux dans une maison de campagne, donc elle est aimée. Que les gens choisissent de ne pas l'aimer ou d'en rire, ce n'est malheureusement pas mon problème. Moi, grâce à Quentin, j'en fais quelqu'un qui est entouré, aimé, accepté. Après, Agnès était comme une fusée qui



Je trouve intéressant de garder une part de mystère autour d'un film. C'est pour ça que je fais des bandes-annonces un peu cryptiques



Quentin Dupieux

éclatait à chaque fois. On ne peut pas la comparer à Magalie.
Q. D. – Agnès a marqué quelques esprits parce qu'elle était en mode explosion. C'était plus des fulgurances. Adèle respectait le texte parce que c'est une grande professionnelle, mais ça partait quand même loin. J'ai gardé des prises qui étaient scandaleusement trop poussées, parce que ça ressemblait à une crise d'enfant gâtée, magnifique à filmer. J'avais le même souci d'en faire un personnage

qu'on aime, et pas juste une nana qui ne sait pas parler. Là, on a travaillé quand même un peu plus en finesse.

Ce look pas possible avec perruque et appareil dentaire, vous l'aviez imaginé dès l'écriture ?
Q. D. – C'était le point de départ même de l'histoire. La petite fille qui branche la batterie à ses dents. Je suis parti de ça. La catastrophe, l'accident ménager, c'est le début de la créativité de cette nana. Tout de suite, ça prend feu. À la seconde où elle essaye de filmer un truc créatif. Une créativité relative, mais bon, pourquoi pas ? Les mecs de « Jackass » (*émission de tétéralité sur MTV au début des années 2000*, NDLR) le faisaient, et ça intéressait plein de gens.

Enlaidir Adèle Exarchopoulos, ça vous amuse ?
Q. D. – J'aime bien la faire sortir de son apparence normale. On n'a pas arrêté d'en rajouter, c'est comme si on la tabassait. Elle est maltraitée, mais quand on regardait les images avec mon équipe, on la trouvait quand même très belle. Même avec un plâtre, une minerve, un appareil dentaire, des cernes, Adèle reste très mignonne.

Vous dites que vous essayez de rendre Magalie sympathique mais elle traite tout le monde de « pute »...
A. E. – Au moins, elle est honnête. Il y a quelque chose de monstrueusement sincère chez elle. J'avoue que ça peut me plaire. Je ne veux pas l'excuser ni la rendre aimable mais Magalie est aussi le produit de fantasmes liés à la célébrité et à l'argent. Sa solitude la rend touchante à mes yeux. Il y a des monstres bien pires qu'elle dans le film.

C'est vrai. Roméo, le personnage de fan joué par Karim Leklou, est complètement taré...
Q. D. – J'ai vécu ça, et encore, à une échelle toute petite. Parfois, je promène mon chien et des mecs m'abordent dans la rue. On pourrait avoir un échange mais ils ne me regardent même pas dans les yeux. Je leur dis : « Viens, on se serre la main et on

discute. » Mais ils veulent faire un selfie. J'imagine Omar Sy, c'est un cauchemar. Je ne me compare pas à lui parce que je vis 1 % de ce qu'il doit subir quand il est à Paris. Mais à la fin de la journée, c'est extrêmement déprimant. Roméo, ce n'est même pas un taré pour moi. C'est un mec qui vit dans son époque. Il pourrait passer un moment avec Magaloche, discuter avec elle, se demander pourquoi elle pleure. Non, il veut une photo.
A. E. – Je peux passer un super moment avec quelqu'un qui va me parler. Par exemple, une spectatrice de *L'Amour ouf* m'a dit qu'elle avait vu le film avec son mari et qu'il leur avait donné envie de refaire un enfant. Il peut y avoir des choses très jolies. Et d'autres où tu sens qu'on te déteste gratuitement.

Magalie dit ne pas savoir qui est Steven Spielberg. Ça aussi, c'est déprimant, non ?
A. E. – Je pense que mes frères ne savent pas qui c'est. Je le dis sans jugement de valeur. Ils appartiennent à une génération qui consomme la culture d'une autre manière que la mienne. Je n'ai pas grandi avec TikTok et les réseaux sociaux.
Q. D. – Si j'avais 20 ans aujourd'hui, je ne ferais pas un truc aussi extrême et violent que Magalie, mais je pense que j'aurais envie de m'exprimer sur les réseaux. Plutôt que de ramer à convaincre des producteurs qui ne me connaissent pas et qui n'en ont rien à cirer, je ferais mes propres fictions sur YouTube.

Le cinéma ne fait plus rêver comme il pouvait faire rêver il y a quarante ans ?
Q. D. – Bien sûr que si, mais le chemin pour y accéder est différent. Avant de pouvoir faire du cinéma, d'imposer mes scénarios et d'appeler Adèle pour qu'elle lise mon scénario en quarante-huit heures, c'était pénible et compliqué, parce qu'il y a de l'argent en jeu, etc. Je ne porte donc aucun jugement sur cette génération et sur ce modèle. Je le comprends même parfaitement. Je pense que je ferais partie de ce bordel si j'avais 20 ans.

Et certains films comme *L'Amour ouf* font près de 5 millions d'entrées en attirant les jeunes...
A. E. – Je ne dis pas que le cinéma est mort. Et c'est génial que *L'Amour ouf* soit entré dans le cœur des jeunes et leur parle autant. Mais notre manière de consommer des images en général a changé.
Q. D. – La vanne sur Spielberg, en fait, elle renvoie à l'ancien monde. Pourquoi un gamin de 20 ans devrait-il à tout prix connaître Steven Spielberg ? Moi, si j'ai 20 ans aujourd'hui et que je découvre *Les Dents de la mer*, je trouve ça lent et mal fait.
A. E. – J'avoue que je ne suis jamais entrée dedans... ■

« **L'Accident de piano** »
Comédie de Quentin Dupieux
Avec Adèle Exarchopoulos, Jérôme Commandeur, Sandrine Kiberlain
Durée : 1h28
Notre avis : ●●●○

« La Trilogie d'Oslo : Rêves » : l'amour en toutes lettres

Éric Neuhoff

Dans ce premier volet, une lycéenne tombe amoureuse de sa prof de français. Un sujet filmé avec mélancolie et douceur.

Il se passe quelque chose au royaume de Norvège. Après *Loveable* et en attendant *Valeur sentimentale*, voici cette *Trilogie d'Oslo*. Drôle d'intitulé, puisque chaque épisode peut se voir dans le désordre et même indépendamment des autres. Il ne faut pas s'en priver. Le premier volet, *Rêves*, ours d'or à Berlin, concerne une adolescente qui tombe amoureuse de sa professeur. Elle ne se doutait pas que le lycée allait changer sa vie.

En classe, elle est tout ouïe, bouche bée. Cette découverte la bouleverse tellement qu'elle la consigne sur son ordinateur. Une voix off commente les aléas

de ces sentiments nouveaux. On est dans la tête de Johanne. Apparemment, elle a du talent. Quand elles lisent le texte, la mère et la grand-mère, qui est poète et qui ne mâche pas ses mots, sont à la fois médusées et scandalisées (elles n'auraient pas dû voler cette clé USB, non plus). Elles n'en reviennent pas, et ce pour deux raisons. Les dons de l'élève sautent aux yeux, mais ne s'agit-il pas d'un abus, d'un détournement de mineure ?

Ah, les amours naissantes ! Vaste sujet, éternelle histoire. Les adultes ne peuvent pas comprendre. Ses camarades de classe sont à côté de la plaque.



Johanne (Ella Overbye), avec son enseignante (Selome Emnetu).
PYRAMIDE DISTRIBUTION

Elle les écoute et se sent soudain une étrangère parmi eux. Quand elle se rend chez l'enseignante, c'est pour prendre des cours de tricot. Il y a beaucoup de pulls, de plaids, de canapés profonds. Les appartements sont des cocons. Le thé fume dans des tasses transparentes. Les feuilles s'épanouissent lentement dans l'eau bouillante, métaphore un peu facile qui dit bien ce qu'elle veut dire. Dehors, les immeubles sont gris, modernes, bétonneux.

Querelles d'ego

La jeune fille rencontre une éditrice. Si, au moins, cette aventure lui permettait d'être publiée ! Comme ça, elle ne deviendrait pas comme les autres. Cela

crée des jalousies, des malentendus. Dans les familles, les querelles d'ego ne constituent pas la plus rare des denrées. La professeur ne s'est pas vraiment rendu compte. La rencontre avec la mère dans un café tourne au malentendu. Le désir est une chose compliquée. La littérature, ça n'est pas si simple. Cela occupe. Il n'y a pas tellement de loisirs, dans cette ville bleutée, métallique. L'autofiction ne cause donc pas de dégâts qu'en France.

Dag Johan Haugerud, qui est aussi romancier, soigne les dialogues et les décors, comme cet immense escalier dans la forêt, choisit l'élégance et la délicatesse. Une douceur veloutée, une mélancolie légère, flottante, nuageuse,

baignent ces intermittences du cœur. L'héroïne entame même une thérapie. Elle trouve ça très cher, ce qui prouve sa bonne santé. « *Est-ce que les oiseaux à Vienne allaient mieux à Vienne à cause de Freud ?* », demande-t-elle à son psy. Il ne sait pas quoi répondre. Chère Johanne. Elle aura sûrement le Nobel. C'est dans le pays juste à côté. Voilà tout le mal qu'on lui souhaite. ■

« La Trilogie d'Oslo : Rêves »

Drame de Dag Johan Haugerud
Avec Ella Overbye, Ane Dahl Torp, Selome Emnetu, Ingrid Unnur Gjaever
Durée : 1h50
Notre avis : ●●●○

« Jurassic World Renaissance » : la fête aux dinos

Olivier Delcroix

Le réalisateur de « Godzilla » et de « Rogue One », Gareth Edwards, revient aux fondamentaux.

Après plus de trois décennies de bons et loyaux services, comment renouveler une franchise qui commence à s'essouffler ? Lancée en 1993 par Steven Spielberg, la saga *Jurassic Park-Jurassic World* s'est progressivement émoussée. Six films pour le moins inégaux, opposant des dinosaures de moins en moins terrifiants à des humains de plus en plus stéréotypés. Les récentes errances scénaristiques des deux derniers films ont conduit la série vers une forme de surenchère parfois grotesque.

Heureusement, Hollywood peut parfois prendre conscience de ses dérives. Le remède est alors le même : redresser la barre et revenir à l'ADN des films originaux, voire reconnecter avec le roman de Michael Crichton. Ce retour aux sources vers un film survivaliste avec des dinosaures sur une île perdue était nécessaire. Intitulé *Jurassic World : Renaissance*, ce septième film en est la preuve.

En producteur responsable, Spielberg a choisi le cinéaste Gareth Edwards. Réalisateur de beaux succès tels que *Godzilla*, *Rogue One* ou *The Creator*, Edwards possède les qualités requises. L'intrigue se déroule cette fois cinq ans après *Jurassic World : Le monde d'après* (2022). L'environnement de la planète s'est révélé hostile pour la plupart des dinosaures. Ceux qui subsistent

vivent dans un environnement équatorial isolé, dont le climat est proche de celui dans lequel ils s'épanouissaient jadis.

Mandatée par un éminent groupe pharmaceutique aux visées soi-disant humanistes, une mercenaire expérimentée, Zora Bennett (Scarlett Johansson, convaincante), doit organiser une expédition clandestine. Son objectif ? Collecter des échantillons d'ADN de dinosaures géants pour mettre au point un remède susceptible de guérir de maladies graves.

Chasse à la baleine

Pour ce faire, elle fait appel à un capitaine contrebandier aguerri (Mahershala Ali) et embarque également un paléontologue qui n'a jamais mis le nez en dehors de son musée (Jonathan Bailey). Cette excursion au large de la Guyane française, sur une île désormais abandonnée où eurent lieu des expérimentations d'hybridation mutante en laboratoire destinées au premier parc, ne sera évidemment pas une promenade de santé.

Parallèlement à ce groupe de barbouzes surentraînés sur leur bateau, le spectateur suit une famille de naufragés qui se retrouvent aussi sur cette île sauvage. La fête aux dinos peut commencer. Entre la chasse à la baleine jurassique, orchestrée avec maestria, une scène de poursuite endiablée entre un *T. rex* et un canot de sauvetage dans une rivière, sans oublier la séquence sur une falaise où les héros vont chiper un œuf de *Quetzalcoatlus* dans son nid, *Jurassic World : Renaissance* fait le plein d'émotions fortes.

À ces moments de bravoure s'ajoutent un effrayant dinosaure mutant, le *Distor-tus rex*, ainsi qu'une scène dévoilant de paisibles titanosaures dans un champ d'herbes hautes rappelant l'émerveillement des héros du premier *Jurassic Park*. Avec son zeste d'humour et son brin de nostalgie, ce septième film se révèle un grand et beau divertissement estival. Peut-être celui dont la franchise avait besoin pour sortir de l'ornière. ■

« Jurassic World : Renaissance »

Action de Gareth Edwards
Avec Scarlett Johansson, Jonathan Bailey, Mahershala Ali, Rupert Friend
Durée : 2h13
Notre avis : ●●●○

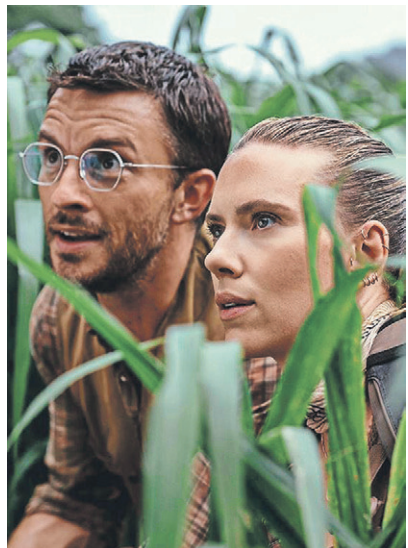
LE BIOMIMÉTISME

CHÂTEAU DU
CLOS LUCÉ
Parc Leonardo da Vinci
AMBOISE

S'INSPIRER DU VIVANT
de Léonard de Vinci à nos jours

EXPOSITION
7 JUIN - 10 SEPT. 2025

LE FIGARO MAGAZINE SCIENCE+VIE VDL sncfconnect Ici Région Centre Val de Loire NOUVELLES RENAISSANCE(S)!



Jonathan Bailey et Scarlett Johansson dans *Jurassic World : Renaissance*.

COPYRIGHT UNIVERSAL STUDIOS

Léonard de Vinci, dessin sur la structure des ailes. Paris, Bibliothèque de l'Institut de France. Manuscrit B © GrandPalaisBnm / Agence Bulitz

Olivier Delcroix

Dans ce polar social acéré, Sami Bouajila incarne un journaliste de faits divers. Un film qui préfère l'observation à l'action.

« G estes sûrs, nonchalance affectée, regard acéré, blouson de cuir patiné, ce journaliste vétéran possède un flair et une assurance à toute épreuve. Grâce à la longue pratique de son métier, Samuel (Sami Bouajila, époustoufflant de maîtrise) a acquis les bons réflexes. Son défaut ? Il travaille pour la presse dite de « caniveau ». Reporter aguerri pour *Détective*, cet enquêteur de fait divers bien crapoteux passe sa vie à chercher un petit crime à se mettre sous la dent. Il a fini par en oublier sa vie privée... Et sa fille, Ava (Mallory Wanecque, à la présence très attachante), qui a bientôt 18 ans.

Depuis quelque temps, le père travaille avec la fille. Ava effectue un stage d'observation dans son journal et, sans vraiment le lui dire, elle compte bien renouer les liens avec un père absent plus fuyant que jamais. Son vieux copain Christian (Jean-Pierre Darroussin, formidable en vieux briscard du journalisme) veille sur la petite et l'affranchit patiemment en lui enseignant les ficelles du métier.

Samuel déniche une sale affaire comme il en a le secret. Entre Grenoble et Chambéry, on a retrouvé dans un champ le cadavre d'une jeune fille défigurée à l'acide. Avec sa fille, il prend sa voiture et sillonne les routes de province jusqu'au lieu du meurtre. Il glane des infos de manière plus ou moins légale. Sa fille observe son père comme un entomologiste. Avec un détachement et



Sami Bouajila et Mallory Wanecque dans *Rapaces*.

« Rapaces » : petits meurtres entre ennemis

une curiosité désinvoltes. Les filatures s'enchaînent. Ainsi que les nuits dans des hôtels borgnes ou les sandwiches pris sur des aires d'autoroutes.

Pulsions voyeuristes

Ce tandem intergénérationnel se retrouve bientôt chez le père de la victime. Aussi roulard que hâbleur, Samuel approche cet homme endeuillé tout en finesse. L'homme, sur la défensive, aboie mais ne mord pas. Entre deux sanglots, il finira par tout raconter. Frappé par la brutalité du meurtre, ainsi que par l'intérêt que sa propre fille porte à l'affaire, Samuel se lance dans une enquête indépendante. En marge de sa propre rédaction parisienne qui se désintéresse du

cas, il fouille et découvre bientôt des similitudes étranges avec l'assassinat d'une autre femme de la région...

Pour son second long-métrage, le réalisateur Peter Dourountzis (*Vaurien*) plonge dans un thriller journalistique ancré dans un univers très réaliste. Calculant sa progression narrative sur le minutieux travail d'investigation des journalistes de *Détective*, le film préfère l'observation à l'action. À l'instar de son titre, *Rapaces*, le film pose la question centrale de savoir qui sont les véritables charognards de notre société. Les criminels qui passent à l'acte, les faits-diversiers qui les pourchassent ou les lecteurs qui se délectent de ce type de presse sensationnaliste ?

Si le film questionne le rôle des médias en décortiquant les pulsions voyeuristes qui régissent certains d'entre eux, il n'oublie pas d'être un polar haletant doté d'une réalisation rigoureuse qui refuse le « tout-à-l'esbroufe ». Malgré quelques maladresses dans sa première partie (qui prend peut-être un peu trop le temps d'installer son intrigue) *Rapaces* se rattrape de belle manière dans une surprenante montée de tension.

Soudain, les rôles s'inversent. Les chasseurs deviennent gibiers. Le père et la fille se retrouvent traqués, et l'arrêt dans un restoroute restera à bien des égards l'une des grandes séquences du film. Dialogues à double entente, montée de tension, regards fuyants, suspense à

son apogée : les frôlements, plutôt que l'affrontement, rythment cette séquence à la mise en scène horlogère qui rappelle certains moments du cinéma de Melville. Avec *Rapaces*, Peter Dourountzis s'inscrit dans la grande tradition du polar social à la française, de Dominik Moll et sa *Nuit du 12* à *Une affaire d'État* d'Éric Valette en passant par le *Mille milliards de dollars* de Verneuil. Il y a pire. ■

« Rapaces »
Thriller de Peter Dourountzis
Avec Sami Bouajila, Mallory Wanecque, Jean-Pierre Darroussin, Valérie Donzelli
Durée : 1h44
Notre avis : ●●●○

« Islands » : carnet de balles

Éric Neuhoﬀ

Sur une île des Canaries, un prof de tennis joue les guides pour un couple d'Anglais. Mais le mari disparaît. Une ambiance digne de « Blow Up ».

« Quel fêtard ! Avec sa casquette à l'envers, il règne sur les discothèques de cette île des Canaries. Shots de vodka, rails de coke, Tom ne se ménage pas. Résultat : il dort n'importe où, sur la plage, dans son 4x4. Il lui arrive même parfois de coucher chez lui. Ce professeur de tennis a sa petite légende. Il a joué une fois contre Nadal qui n'arrivait pas à renvoyer ses services. Cela lui a valu son surnom de « Ace ».

La vedette locale, qui cache sa bouteille de whisky dans une boîte de balles, donne des cours dans un hôtel de luxe. Il sympathise avec un couple d'Anglais. Le fils de 7 ans s'ennuie. Le mari est un peu

tête à claques, avec ses cheveux longs et ses chemises hawaïennes. Il râle : leur chambre n'est pas assez bien pour lui. L'épouse minaudes en short de jean, affecte des mines mystérieuses. Elle a tenu un vague rôle dans une série. Elle est capable de réciter ses répliques par cœur. Cela la fait rire. Raquette en main, le gamin se débrouille.

Le couple essaie d'avoir un second enfant. Apparemment, la chose n'est pas si simple. Après une nuit arrosée, le mari disparaît. Tom l'avait accompagné dans un bar. La police ne s'inquiète pas outre mesure. Encore un touriste qui s'est soûlé. Ils voient ça tout le temps. On retrouve son téléphone sur les rochers. Un clochard a

recupéré son portefeuille. Un inspecteur de la capitale débarque pour s'occuper de l'affaire. La dame est vite soupçonnée. Les recherches se précisent. S'est-il noyé ? Jeté dans le cratère d'un volcan ? À moins que des surfeurs - il n'a pas arrêté de trinquier avec eux - ne l'aient trucidé dans un brouillard de drogue et d'alcool ?

Un faux air de Nicholson

Entre la Britannique et le sportif désabusé se tissent de drôles de liens. Ils se rapprochent. Elle ne semble pas si affectée par l'événement. Il prend sous son aile le garçon qui ne comprend pas ce qui se passe. Ainsi il lui apprend que la banane est bonne pour l'endurance et que la

papaye fortifie les muscles. L'ananas, c'est pour la concentration. Ces détails seront utiles pour une vie entière. On vérifie par là qu'il est bon, qu'il est sain de manger cinq fruits et légumes par jour. Le coach se pose aussi des questions. Et si Anne était déjà venue à Fuerteventura ? Il compte sur ses doigts, interroge la réceptionniste qui en pince pour lui (la réciproque n'est pas vraie).

Dans *Islands*, Jan-Ole Gerster filme la chaleur, la poussière, la montée des sentiments, la frustration conjugale. L'été est là, qui éclaire cette énigme de sa lumière brute, impitoyable. Une image saisit : le cadavre d'un chameau tracté hors de l'eau par un hélicoptère. Le mot de la

fin reste ambigu. Cette histoire d'amour inachevée aurait pu réussir, avec des si. Stacy Martin promène sa grâce indolente sur le sable brûlant. Sam Riley a un faux air du Nicholson période *Profession : reporter*. Il faut l'admirer, ivre mort, s'entraîner tout seul sur un court vide à trois heures du matin. Cela concurrence la partie de *Blow Up*. Ça n'est pas rien. ■

« Islands »
Drame de Jan-Ole Gerster
Avec Sam Riley, Stacy Martin, Jack Farthing, Dylan Torrell, Pep Ambros
Durée : 2h03
Notre avis : ●●●○

« Materialists » : le jeu de l'amour et du bazar

Constance Jamet

À New York, une entremetteuse est tiraillée entre son ex fauché et un client nanti. Une jungle impitoyable.

À l'heure des applications de rencontre, trouver l'amour est une gageure. À New York, c'est mission impossible, raconte le séduisant et cynique *Materialists*, de Celine Song. Entremetteuse dans une agence matrimoniale haut de gamme de la Grosse Pomme au taux de réussite stratosphérique, Lucy (Dakota Johnson) écoute ses clients-divas égrener leurs critères exaspérants : taille, âge, poids, calvitie ou non, salaire (de préférence à six chiffres), orientation politique... Tout est motif à un marchandage et à un calcul où la sécurité financière et le paraître devancent les sentiments.

Alors qu'elle assiste à un mariage noué par ses soins, Lucy voit sa maîtrise du cours de la séduction mise à l'épreuve. Elle recroise son ex, John (Chris Evans), acteur raté et serveur à la noce, et attire le frère du marié. Cet Harry (Pedro Pascal, omniprésent sur les écrans estivaux) a le profil de la perle rare : il est grand, travaille dans la finance et est propriétaire d'un impressionnant loft à Tribeca. Lucy est flattée et perplexe. De sa beauté à son compte en banque, tout, chez elle, est juste dans la moyenne. Dès lors, à quelle tentation céder : le retour de flamme avec John ou les attentions de Harry, qui sort le grand jeu ?



Dakota Johnson et Pedro Pascal dans *Materialists*.

Remarquée avec *Nos vies d'avant*, nommé aux Oscars et récit des retrouvailles entre une femme mariée et son béguin d'enfance, Celine Song poursuit avec *Materialists* son exploration sans sentimentalisme du triangle amoureux et des occasions manquées. Avec certes moins de poésie, de silences contemplatifs que dans son premier long-métrage. À l'exception de curieux prologue et épilogue se déroulant entre un homme et une femme des cavernes. La justesse du propos se niche ailleurs :

dans une modernité et une franchise cinglantes. Présenté à la va-vite comme une comédie romantique, *Materialists* en subvertit les codes avec acidité, malgré un dénouement naïf et précipité. Avec son sens acéré de l'observation, le film tient de la comédie de mœurs, entre la satire joyeuse façon Jane Austen et le fatalisme d'Edith Wharton. Un mélange réjouissant.

Celine Song, qui exerça brièvement, pour des raisons alimentaires, le métier d'entremetteuse, puise dans ce vécu et

cite aussi Billy Wilder et James L. Brooks. « Ils parlent d'amour et de ce qui nous tracasse dans celui-ci. Pour décrire le conjoint de nos rêves, nous partons de ce que nous voulons. La stabilité matérielle est parfois bien plus romantique comme idée que l'amour en lui-même. À force de se présenter sous notre jour le plus vendable, nous nous objectivons et nous nous déshumanisons, au risque de glisser dans la violence », avertit la réalisatrice.

« Le dilemme de Lucy »

D'où le moment de bascule : une agression visant une cliente de Lucy. « Cela arrive à un rendez-vous sur trois. Il aurait été malhonnête de le taire », justifie-t-elle. « Voir dans le dilemme de Lucy un choix entre deux hommes est réducteur. La question est : comment veut-elle vivre et aimer ? Qui est-elle vraiment ? », pose la cinéaste, qui renvoie le spectateur à ses propres valeurs, voire lâchetés. ■

« Materialists »
Comédie de Celine Song
Avec Dakota Johnson, Pedro Pascal, Chris Evans, Zoe Winters, Marin Ireland
Durée : 1h49
Notre avis : ●●●○

Mitsubishi Outlander, une polyvalence élevée

Sylvain Reisser

Entièrement renouvelée, la quatrième génération du pionnier des SUV hybrides rechargeables monte en gamme.

Chez Mitsubishi, il y a désormais deux familles de modèles. Celle provenant de Renault revisitée et celle canal historique. Cette dernière retrouve son navire amiral, l'Outlander, qui avait quitté la scène, le temps de se refaire une beauté. Pionnier des SUV hybrides rechargeables en 2014, ce modèle revient ainsi armé de nouveaux arguments pour se frotter à une concurrence largement renouvelée. Son principal atout : un entraînement 4 roues motrices en électrique et un rapport prix/prestations dans les standards du marché. La gamme débute à 51 590 euros et même à 49 990 euros en offre de lancement, soit 499 euros par mois pendant trente-sept mois en intégrant un premier loyer de 8 500 euros. À ce tarif, on accède à un véhicule familial de 4,72 m de long revendiquant une vraie personnalité, une puissance

cumulée de 306 ch et des émissions de CO₂ de seulement 19 g/km grâce à une consommation homologuée à 0,8 litre aux 100 km. Reste que l'Outlander n'échappe pas au malus au poids, de 4 420 à 5 420 euros.

Dans la circulation, la quatrième génération de l'Outlander ne passe pas inaperçue avec la découpe originale de sa face avant. Chaque extrémité est occupée par des projecteurs verticaux soulignés par un large jonc chromé et arrondi. Ils complètent de minces feux implantés en position surélevée. Quant à la carrosserie biton (toit noir ou gris), elle contribue à alléger la ligne et à rehausser le standing de ce grand véhicule. C'est à l'intérieur que les progrès sont les plus marquants. L'Outlander livre une copie qui n'a rien à envier en termes de qualité de matériaux et de finition avec les références allemandes. Sellerie en cuir avec surpiqûres et gaufrage, décor façon aluminium brossé, sièges avant massants, affichage tête haute, sièges avant et volant chauffants, toit ouvrant panoramique, écran multimédia tactile de 12,3 pouces, système hi-fi Yamaha de haute qualité : l'Outlander fait le plein d'équipements suivant les cinq finitions. La gamme gagnerait à être simplifiée. De même, le volume du coffre s'avère un peu juste (472 litres) au regard du gabarit. Il peut être étendu à 1 392 litres, banquette arrière rabattue. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, l'Outlander n'est pas disponible en version 7 places en Europe.

Passé le tour du propriétaire, l'intérêt principal de l'Outlander, ce sont ses performances écologiques. Le nouveau modèle accueille une batterie de 22,7 kWh (16,8 kWh de capacité utile), soit une capacité accrue de 49 % par rapport à l'ancienne génération, qui permet d'afficher une autonomie électrique de 85 km et jusqu'à 100 km en ville. En réalité, le rayon d'action dépend de la manière dont le conducteur sollicite l'accélérateur. S'il roule à



135 km/h, la vitesse maximale autorisée en électrique, l'autonomie sera bien inférieure aux données officielles. Comme toujours s'agissant d'un modèle hybride rechargeable, il faut faire l'effort de recharger la batterie aussi souvent que possible pour profiter pleinement de la propulsion électrique. Comme les dernières générations du groupe VW, la batterie accepte la charge rapide (50 kW) mais à travers une prise au standard japonais CHAdeMO, moins répandue en France. Elle permet toutefois de récupérer 80 % de capacité en trente-deux minutes.

Un mode hybride parallèle

Autre atout : la batterie peut être utilisée pour alimenter des équipements de loisirs nomades, comme un vélo électrique, ou son domicile en cas de coupure de courant grâce à son système V2H. Le système hybride offre plusieurs modes de fonctionnement. On peut ainsi forcer le mode électrique, si la batterie est suffisamment chargée, mais aussi choisir de sauvegarder l'énergie en vue de la traversée d'une agglomération ou de charger les accumulateurs en roulant, ce qui entraîne une légère surconsommation. Le moteur thermique fait alors office de générateur. Avec le mode hybride parallèle, les trois moteurs fon-

ctionnent de concert. On dispose alors d'une puissance de 306 ch et d'un couple de 450 Nm obtenus par l'association du 4-cylindres 2,4 litres de 136 ch avec deux machines électriques, de 116 ch à l'avant et de 136 ch à l'arrière. Grâce à un réservoir d'essence à la capacité portée à 53 litres, l'Outlander revendique jusqu'à 834 km d'autonomie.

Les premiers kilomètres mettent en exergue une insonorisation soignée s'appuyant sur un double vitrage latéral et contribuant au confort. Celui-ci est remarquable, surtout en mode électrique où les bruits de roulement et les vibrations sont parfaitement filtrés. Le réveil du moteur thermique est parfaitement maîtrisé et c'est seulement lorsque l'on force l'allure que la hausse du niveau sonore renvoie à la plainte d'une transmission à variation continue. L'Outlander n'oublie pas son ascendance. Alors que les 4 roues motrices sont mêmes disponibles avec les machines électriques, la transmission propose sept modes de conduite agissant sur différents paramètres - le groupe motopropulseur, la direction électrique, la répartition du couple entre les essieux et le système de freinage - : éco, normal, puissance, tarmac, pierres, neige et boue. Ce n'est pas un véhicule de franchissement mais les angles d'attaque et

de fuite facilitent la progression dans les chemins creux. L'Outlander y ajoute un contrôle d'adhérence en descente et une garde au sol atteignant 199 mm. Enfin, les performances sont d'un très bon niveau pour un véhicule accusant plus de 2 tonnes sur la balance. Sans atteindre l'agilité de certaines réalisations allemandes, le SUV japonais est loin d'être ridicule sur des routes sinueuses. Le boost apporté par les machines électriques contribue à l'agrément des relances. Pour ralentir, on peut même compter des palettes au volant gérant les six niveaux de régénération. Disons-le : les différences sont assez ténues et l'on finit par basculer le levier de la transmission sur la position B laissant opérer le frein moteur automatiquement. ■

NOTRE AVIS

Ce n'est pas le SUV hybride rechargeable qui vient immédiatement à l'esprit, pourtant l'Outlander est un choix avisé pour ceux qui aspirent à circuler incognito et à évoluer en électrique dans les chemins creux. En prime, ce nouveau véhicule soigne l'habitacle avec une ergonomie repensée et des matériaux de qualité.

Sous le capot

Moteurs	
Type	4-cylindres essence + 2 moteurs électriques
Puissance	136 ch (puissance combinée : 306 ch)
Couple	203 Nm
Transmission	
Type	Intégrale
Boîte	1 rapport fixe par moteur
Dimensions/poids	
L/l/h	4 720 x 1 862 x 1 752 mm
Coffre	472 litres
Poids	2 070 kilos
Performances	
0-100 km/h	7,9 secondes
Vitesse	170 km/h
Consommation/Émissions	
Mixte UE	0,8 l/100 km
Émissions CO ₂	19 g/kg
PRIX	à partir de 51 590 €



Mercedes AMG GT XX, le réveil européen

Dotée de performances incroyables, cette sportive électrique est une réponse au défi chinois.

Dans la course aux technologies électriques, il va falloir compter sur les Européens et sur Mercedes en particulier. Loin d'abdiquer face à la Chine qui annonce chaque semaine de nouvelles évolutions en la matière, la firme à l'étoile déploie un arsenal technologique à travers un coupé 4 portes AMG électrique. Sa capacité reste encore inconnue mais la nouvelle batterie à la chimie NCMA (nickel, cobalt, manganèse, aluminium) accepte une puissance de charge de 850 kW permettant de récupérer 400 km d'autonomie en 5 minutes. La batterie alimente trois machines électriques (une à l'avant et

deux à l'arrière) affichant une puissance cumulée de 1 360 ch. Ces moteurs à flux axial, une première, brillent par leur densité et leur compacité. Ce véhicule serait ainsi capable d'atteindre les 100 km/h en moins de 2 secondes et une vitesse de 360 km/h.

Annoncée l'an prochain, l'AMG GT XX s'inspire largement des études du concept Vision EQ XX en matière d'aérodynamique. Elle inaugure en première mondiale un système breveté de jantes à lames mobiles réduisant la résistance à l'air, au profit de l'autonomie. Le prix de cette grande berline de 5,20 m et de 1,31 m de haut devrait dépasser les 200 000 euros. ■

S.R.

Région
île de France

9^e édition !
5 juillet - 31 août 2025

Concerts,
performances,
animations

JARDINS

OUVERTS
en Île-de-France

cet été !

iledefrance.fr/jardinsouverts

#MONÉTÉMARÉGION



La Fabuleuse Histoire du cognac, qui se jouera en nocturne du 10 au 13 juillet, réunira 220 bénévoles en costumes.
SERVICE DE PRESSE

Grand Cognac mise sur le spectacle historique pour mettre en lumière la destination

Adix kilomètres de Cognac, le maire de Bourg-Charente, Jérôme Sourisseau, président de l'agglomération Grand Cognac, viticulateur, théâtral et historien amateur, est le grand architecte d'un projet chaque année plus fou. Raconter en deux heures et dix tableaux, la « fabuleuse histoire du cognac » qui s'étend sur deux millénaires, de l'Empire romain au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

« On a commencé en 2016, de façon très modeste, raconte-t-il. On a mis des mots dans les boîtes aux lettres de la commune, et 80 personnes sont venues à la réunion préliminaire ! Puis, d'années en années, les talents se sont ajoutés : un réalisateur de films, une compagnie équestre, un artificier... Et le spectacle a gagné en professionnalisme. L'année dernière, nous avions un budget de 225 000 euros, avec très peu de subventions publiques. Mais en tant qu'association, nous n'avons pas un sou. On compte sur le soutien des entreprises et des bénévoles. » Des bénévoles qui, en ce jour de répétition générale, ont certains déplacements à revoir.

« D'années en années, les talents se sont ajoutés : un réalisateur de films, une compagnie équestre, un artificier... Et le spectacle a gagné en professionnalisme »

Jérôme Sourisseau Président de l'agglomération Grand Cognac

« Qui manque-t-il là ? C'est François ? Pourquoi c'est toujours François ? Allez, on reprend ! » L'interprète de François 1^{er} apparaît enfin derrière une monumentale pièce de décor qui représente la porte Saint-Jacques. Il est aussi massif que son personnage. « J'avais pas entendu ! », crie-t-il d'une voix de stentor en direction de la table régie. Derrière la console, Jérôme Sourisseau, un metteur en scène, lui adresse un sourire. La musique peut reprendre. Sur une bande-son digne d'un film de cape et d'épée, quatre cavaliers passent au semi-galop devant un gigantesque bassin. Dans quelques jours, il sera rempli d'eau pour figurer la Charente.

Côté jardin, des paysannes travaillent aux vignes. C'est un élément de décor naturel : elles ont été plantées pour l'occasion. On note aussi, çà et là, des membres du clergé, des soldats, des danseurs... Les 220 bénévoles participant au spectacle sont au complet, et, pour la première fois, en costume. Personne ne se plaint malgré la chaleur : à 21 heures, il fait encore 25 °C. Il reste une heure et demie de travail avant que la nuit ne tombe tout à fait et ne sonne la fin.

Sur le site du clos de la Treille où se jouera le spectacle du 10 au 13 juillet, les gros engins vont bon train. Une entreprise privée érige les quatre grandes

Jean Talabot Cognac

Le son et lumière a pris une autre dimension pour retracer l'histoire de la Charente à travers sa célèbre eau-de-vie. Comme d'autres du même genre ailleurs en France, il permet de renforcer l'attractivité touristique de la région.

tours en échafaudage ; elles serviront à installer les projecteurs. Une autre a creusé le bassin, une troisième se charge du raccordement électrique. Les petites mains, aussi, sont légion. Jérôme Sourisseau dirige quinze chefs de pôle. Dont Jean-Luc, pompier volontaire, qui gère la sécurité avec cinq personnes sous ses ordres. « On ne m'a pas retenu à l'atelier couture », plaisante ce gaillard aux tatouages tribaux.

Émilie, elle, est un peu lasse d'avoir « cousu 480 boutons » sur des vestes napoléoniennes. « J'ai bien fait 35 heures semaine ce mois-ci », sourit cette jeune maman. Son mari et leurs deux petites filles participent également au spectacle comme figurants. Dorothée, de vingt ans son aînée, abonde : « On est tellement investi qu'on prend tous des jours de congé pour participer ! »

Les coulisses ressemblent à un camp romain. Un enchevêtrement de tentes, d'armes et des bêtes. Sacha et Dalida, l'âne et le bœuf, y déambulent benoîtement, indifférents à l'agitation ambiante. Didier, qui enfille son costume de Viking, les mène à la baguette : « Je vous jure que je n'ai jamais autant travaillé que depuis ma retraite. » Au pôle animation, Caroline distribue des cognac-tonics dans des gobelets. Pas plus d'un verre : certaines cascades sont périlleuses et les bretteurs ont dû suivre des stages d'écriture.

D'autres chorégraphies exigent tout autant de doigté. Il faut toute l'autorité de Florentine Nunez (1,50 m mais quarante-cinq ans de métier) pour mettre en scène les tableaux dansés. « Imaginez faire danser la gigue ou le french cancan à un si grand nombre ! Je dois

mettre tout le monde au pas. Et me documenter. Comme pour la carmagnole, que l'on dansait après les exécutions pendant la Révolution... »

On ne dévoilera pas ici les multiples et méconnus rebondissements qui ont émaillé l'histoire du cognac, mais celle-ci a de quoi passionner les publics de tout âge. Des invasions barbares aux croisades, qui ont rapporté en France le concept d'alcambic, le show pioche dans toutes les formes du péplum vivant. Cela offre un spectacle épique, donné la nuit, qui ajoute à l'humain des projections de films mêlant prises de vue réelles et animation, signés Théo Briollet, et un feu d'artifice spectaculaire. Il est 11 heures du soir. Jérôme Sourisseau, qui agence ses troupes à l'aide d'un micro, vient d'annoncer la fin de la répétition. Thomas Dalle, qui signe la bande-son du spectacle, va enfin pouvoir aller se coucher. Il se lève à 4 heures du matin pour embaucher.

La Fabuleuse Histoire du cognac, qui attend 8 000 spectateurs cette année, est un bel exemple de ce que peut produire une ville, même modeste (ici, moins de 10 000 habitants), pour faire briller son patrimoine. En 1952, le concept de son et lumière avait été créé pour mettre en valeur le château de Chambord. Le phénomène s'est démocratisé au début des années 2000 avec la cathédrale d'Amiens. Puis il s'est pérennisé, gagnant toujours plus d'ampleur. « Aujourd'hui, "Chartres en lumières" s'inscrit comme la plus grande opération de sublimation du patrimoine au monde », s'enorgueillit Laurent Lhuillery, conseiller municipal à l'initiative de l'événement en 2003.



La stratégie de Grand Cognac est de doubler le nombre de touristes d'ici à 2030.

DAVID HUGHES - STOCK ADOBE.COM

De simples projections sur la cathédrale lors de sa création, la manifestation habille désormais une vingtaine de sites, tous les soirs d'avril à janvier. Plus qu'une animation, un spectacle déambulatoire à part entière. Pour la commune, l'impact est énorme. « Sur les 800 000 nuitées enregistrées à l'année, un tiers est provoqué par Chartres en lumières. Ce sont des visiteurs qui restent, prennent le repas chez nous, prennent le temps. Cela a participé à redynamiser le centre et à développer l'offre hôtelière. C'était historiquement une ville de passage, c'est aujourd'hui une destination. »

« On est tellement investi qu'on prend tous des jours de congé pour participer ! »

Dorothée Une bénévole

Les spectacles historiques sont un peu plus récents. La Fabuleuse Histoire du cognac était aussi un son et lumière, avant de changer de dimension. « Nous sommes le petit frère du Puy du Fou », opine Jérôme Sourisseau qui assume l'inspiration du parc vendéen au rayonnement international. Nombreux sont les autres « petits frères » : spectacle du château de Saint-Fargeau, Médiévales de Provins, Fête des remparts de Dinan...

Pour Théo Briollet, ces manifestations qui mobilisent chacune des centaines de bénévoles sont aussi la marque d'un attachement au territoire. « Chaque région le fait à sa manière, avec sa fierté, son patrimoine, ses talents... Et désormais, les nouvelles technologies. L'IA, par exemple, va me permettre de développer un côté hollywoodien en réduisant les coûts ! C'est une façon moderne et ludique de renouer avec notre histoire. Et puis, cela crée des sponsors, des partenariats. À l'échelle régionale, tout le monde y gagne. »

Un autre exemple, les Journées romaines de Nîmes ont été en avril leur quinzième anniversaire avec le titre envié de « plus grande reconstitution historique sur l'Antiquité ». Entre les spectacles de gladiateurs dans les arènes de la ville, les banquets historiques et le marché antique, l'événement mobilise 500 reconstituteurs et une centaine de bénévoles. « Environ 100 000 personnes viennent à Nîmes sur la semaine, détaille Souhel Melouahia, directrice adjointe des arènes. Nous sommes l'une des premières reconstitutions en Europe, ce qui explique que nous avons des touristes du monde entier. »

Le spectacle, qui coûte un « bon million », n'a pas vocation à être rentable – c'est une délégation de service public – mais « permet d'attirer des milliers de personnes le reste de l'année. Une immense vitrine ! ». Jérôme Sourisseau, en développant La Fabuleuse histoire de Cognac, en a bien conscience : « La stratégie de Grand Cognac est de doubler le nombre de touristes d'ici à 2030. Cette manifestation va nous aider à gagner ce pari. » ■

+ CARNET DE ROUTE

Y ALLER

En TGV puis TER depuis Paris, compter 3 heures. À 40 min en voiture d'Angoulême et 1 h 30 de Bordeaux. À deux-roues, une portion de la Flow Vélo suit la Charente en passant par Cognac. Idéal pour une visite des vignobles.

OÙ DORMIR ?

L'Yeuse. À Chateaubernard, dans la banlieue sud de Cognac, cette folie XIX^e propose des chambres spacieuses tirées à quatre épingles entre charme victorien et street art, car cet « hotel gallery » fait la part belle aux artistes urbains qui, régulièrement, y sont en résidence. Les Jardins respectueux, qui séparent le domaine de la Charente sur 40 m de dénivellé, sont autant une curiosité qu'une respiration. Un petit spa, un restaurant réputé, une piscine habilement cachée et une « cognathèque » qui donne plus envie de boire que de lire, ne gâchent rien à la quiétude des lieux. À partir de 195 € la nuit en chambre double, 21 € le petit déjeuner. Tél. : 05 45 36 82 60 ; yeuse.fr



T. YVARS/PHOTO PRESSE

BONNES TABLES

Poulpette. Quartier Saint-Jacques, des assiettes simples mais montées avec goût, des couleurs franches pour des saveurs déliées. Une carte restreinte, ce qui est toujours bon signe, et une formule entrée-plat-dessert à 36 € qui vaut bien cette qualité gastronomique. Tél. : 05 45 82 22 08.

L'Atelier des Quais. Coincé sur deux niveaux entre le Pont-Neuf et une guinguette prise d'assaut aux beaux jours, dans une cour charmante qui donne sur la Charente, cette belle et simple cuisine de marché défie toute concurrence. Menu du midi à 20 €. Tél. : 05 45 36 31 03 ; atelierdesquais.fr/

Pour boire un cognac-Schweppes. Ici, tout le monde vous le dira : le cognac est plus un apéritif qu'un digestif. Contrairement à l'idée reçue, le spiritueux se prête bien aux cocktails. Direction le bar Luciole au niveau de l'eau ou le rooftop Indigo de la maison Martell pour prendre un peu de hauteur.

AU PROGRAMME À GRAND COGNAC CET ÉTÉ

Cognac Blues Passions, festival de musique blues : du 2 au 5 juillet. À partir de 45 € la journée. bluespassions.com

La Fabuleuse histoire du cognac (Bourg-Charente) : 4 représentations du 10 au 13 juillet à la tombée de la nuit. À partir de 21 €. destination-cognac.com

Formule complète avec parc médiéval, dîner et spectacle à partir de 43 €. son-lumiere-bourg-charente.com

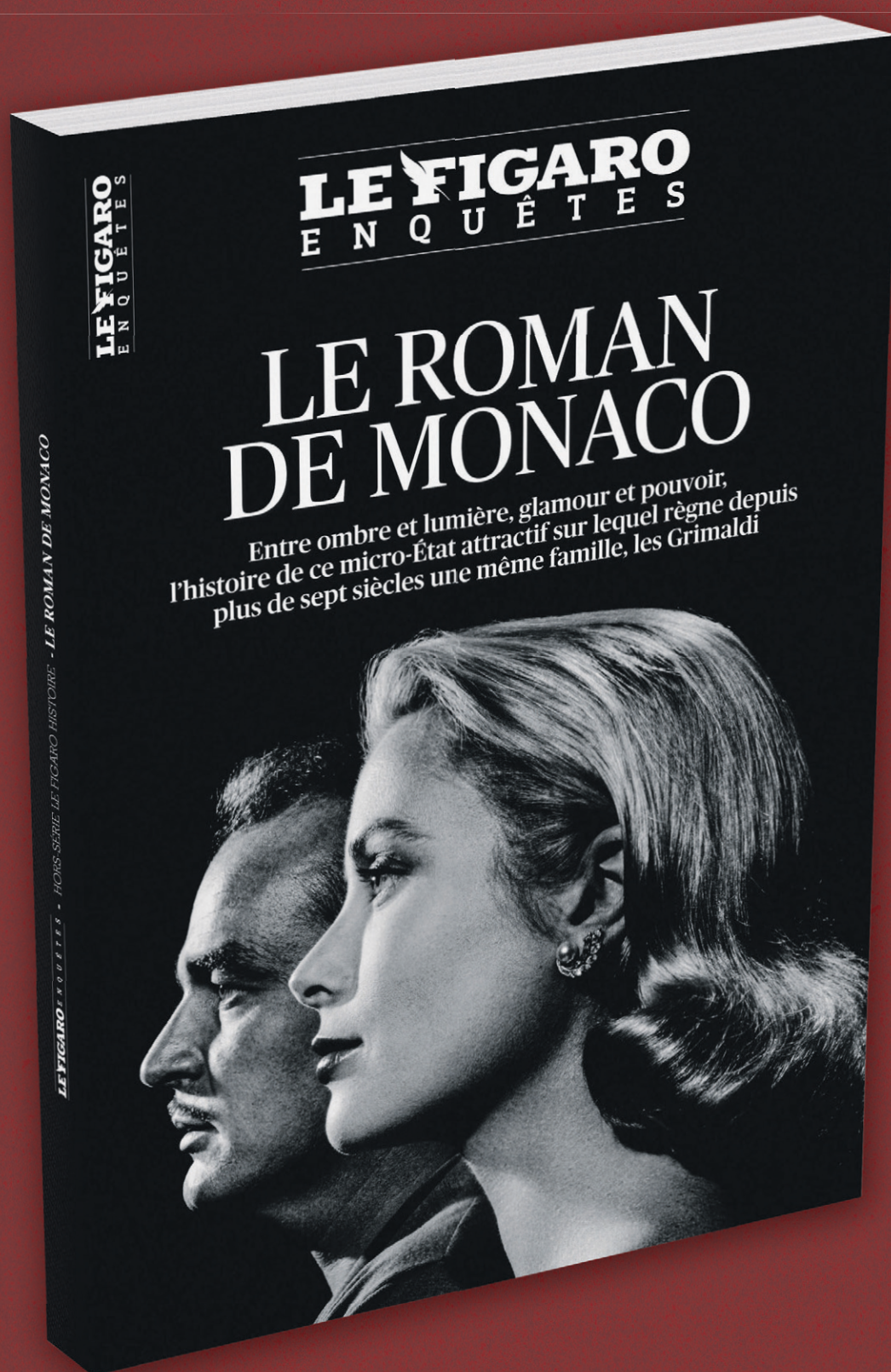
Les 3 Coups de Jarnac, représentations théâtrales : du 17 juillet au 2 août. 14,50 € le spectacle. les3coupsdejarnac.com

La Fête du cognac, festival de musiques actuelles : du 24 au 26 juillet. 25 € la journée. lafeteducognac.fr

NOUVEAU

LE FIGARO

PRÉSENTE



Il y a tout juste 20 ans, Albert II succédait officiellement à son père, Rainier III. Un nouveau chapitre venait s'ajouter au roman de Monaco.

Son histoire commence cependant au XIII^e-ème siècle et se découvre au fil des pérégrinations de la famille Grimaldi.

Si le couple mythique unissant la princesse Grace de Monaco et le prince Rainier en fut un épisode marquant, le Rocher, ce minuscule territoire, a développé une fascinante et singulière légende.

12[€]_{,90}

EN VENTE ACTUELLEMENT

chez tous les marchands de journaux et sur www.figarostore.fr

Stéphane Bern au cœur des villages français

Mathilde Seifert

Depuis 2012, l'animateur promeut et défend activement le patrimoine. Qui succédera à Collioure, élu l'an passé par nos concitoyens ?

« Une émission qui fait du bien. » Pour la quatorzième année, Stéphane Bern re-part sur les routes de l'Hexagone à la recherche du « village préféré des Français ». « Du Pays basque à l'Alsace, de la Bretagne jusqu'en Corse, c'est vraiment un pays de cocagne avec des paysages variés. Quand je traverse la France pour mes autres émissions, dès que je vois un joli village, j'en fais le tour, je le note », se réjouit l'animateur du programme, attaché au patrimoine sous toutes ses formes. En sillonnant les routes de campagne, il a découvert que la préservation des traditions va au-delà du bâti. La notion culturelle, voire morale, a tout autant d'importance. « La France est extrêmement diverse et riche. Mais son patrimoine principal, ce sont ses habitants », constate Stéphane Bern. Et la population française le lui rend bien. « Partout, je suis étonné et touché par la chaleur des gens, leur authenticité, leur

simplicité, leur fierté aussi », confie-t-il. Un ressenti qu'il partage : « C'est une émission qui me donne un sentiment de bien-être, de fierté de mon pays et de ce que nous sommes. »

Retombées économiques

Pour cette édition 2025, 14 villages de l'Hexagone et des DOM-TOM sont en lice : Saint-Antoine-l'Abbaye, Semuren-Auxois, Malestroit, Clécy, Ferrières-en-Gâtinais, Calcatoggio, Lupiac, Fontevraud-l'Abbaye, Saorge, Sierck-les-Bains, Longpont, Rochefort-en-Yvelines, Beaulieu-sur-Dordogne et Grand'Rivière. L'année est particulièrement belle, selon « M. Patrimoine ». « Ils possèdent tous une originalité, une spécificité, une authenticité. Le choix était difficile », souligne-t-il, tout en rappelant que le vote ne relève en rien d'un référendum. Certaines régions sont de fait nettement avantagées. « Elles sont deux, la Bretagne et l'Alsace. Ce sont des régions extrêmes, fières de leur héritage, de leur tradition, avec aussi une identification assez forte à l'architecture. »



« Partout, je suis étonné et touché par la chaleur des gens, leur authenticité, leur simplicité, leur fierté aussi », confie Stéphane Bern. FABIEN MALOT/FRANCE TÉLÉVISIONS

« La vision des villages français me donne envie d'espérer. Il y a là une richesse humaine qui me fait encore croire en la France. D'autant que l'émission défend ce que j'aime, c'est-à-dire la ruralité », poursuit Stéphane Bern. Le programme en fait également la promotion. En effet, les retombées économiques se font largement sentir pour le village élu. « Le maire de Collioure, commune vainqueur de l'an passé, lisait de façon chiffrée tous les avantages

que le titre avait apportés. Notamment en termes de nuitées, de fréquentation, de retombées touristiques et plus largement sur le plan économique, avec la taxe de séjour », partage l'animateur avec une certaine satisfaction. À tel point que le village du littoral méditerranéen accueille des touristes huit mois sur douze, contre quatre pour son voisin Argelès. Cet engouement dépasse nos frontières. « Quand nous étions à Cassel, dans le Nord, en Flandre française, les Belges et les Anglais se précipitaient. Il y a eu des retombées médiatiques dans la presse britannique », se souvient Stéphane Bern. Avant de marteler un message à destination des maires français : « Au lieu de détruire vos villages en faisant

n'importe quoi, essayez de les protéger, essayez de les préserver, de garder leur beauté naturelle, mais aussi de veiller à ce qu'il y ait un plan d'urbanisation qui soit harmonieux et qui ne dénature pas les paysages. » Une motivation d'autant plus prégnante que les effets bénéfiques du titre profitent à tous les participants. Durant l'émission, Stéphane Bern dévoilera en avant-première le timbre à l'effigie du lauréat de l'an passé, Collioure. Imprimé à 900 000 exemplaires il sera disponible le 7 juillet. ■

« Le Village préféré des Français » À 21h10, sur France 3 Notre avis : ●●●○

« Top Chef » : une finale sous les étoiles

Emmanuelle Litaud

Charlie et Quentin s'affrontent lors d'un ultime défi inédit sur M6 : séduire trente chefs, mais aussi les inspecteurs du Guide Michelin.

Délicieusement vertigineux. Charlie Anne et Quentin Mauro, s'affrontent dans une finale de « Top Chef » à l'enjeu inédit : l'ouverture d'un restaurant éphémère et, peut-être, l'obtention d'une étoile. Cette ultime épreuve vient clore une édition unique du concours culinaire de M6, associé cette saison pour la première fois au Guide Michelin. À saison spéciale, finale particulière : les jeunes cuisiniers ne réalisent pas leur menu pour les cent bénévoles de la Croix-Rouge comme les années précédentes, mais tentent de séduire pas moins de trente chefs étoilés ou meilleurs ouvriers de France (Christophe Coutanceau, Jérôme Bancetel, Gé-

rald Passedat...) et des inspecteurs du Guide Michelin. Afin qu'ils puissent juger les finalistes dans les conditions habituelles, ces derniers cuisinent dans la même configuration qu'un restaurant gastronomique. Tour à tour, ils se mettent aux fourneaux sur une péniche (située à Asnières-sur-Seine et appartenant au groupe Les Bistrots pas parisiens dont Stéphane Rotenberg est actionnaire) qui sera aussi le lieu du restaurant éphémère du gagnant, ouvert tout l'été. Charlie et Quentin ont imaginé leur menu sans savoir quels seraient leurs convives, mis à part les inspecteurs, même s'ils se doutaient bien qu'il y aurait des étoilés... Eux qui rêvent d'ouvrir un restaurant gastronomique

proposent une entrée, un plat et un dessert qui leur ressemblent. Charlie a décidé de mettre en lumière son amour de la mer - en clin d'œil à la pêche à pied à laquelle il s'adonnait enfant avec son grand-père - et de la cueillette, avec des produits qu'il affectionne, comme l'ormeau ou le mélilot.

Pression supplémentaire

Quentin, pour sa part, fait honneur à ses racines et à son terroir en cuisinant des spécialités de la Savoie, à l'instar du brochet ou de la tomme. « Les deux finalistes ne sont pas là par hasard. Ils possèdent une vraie identité culinaire, beaucoup d'originalité dans leur approche. Lors de cette finale, nous attendons un niveau à la hauteur de ce qu'ils nous

ont proposé tout au long de l'année », confie Philippe Etchebest quelques minutes avant le début de la dégustation. « Ce soir, il faut étonner », explique encore Hélène Darroze. Si les chefs de brigade de « Top Chef » connaissent bien Charlie et Quentin, ce n'est pas le cas des autres jurés présents. Ils n'ont découvert qu'une fois sur place qu'ils allaient juger la finale et désigner le vainqueur. « C'est une surprise, cela met une pression supplémentaire. Nous prenons notre rôle au sérieux et essayons d'être les plus impartiaux possible », note Jérôme Bancetel en amont de la dégustation. « Nous voulons découvrir l'identité du candidat dans l'assiette », complète pour sa part Pascal Barbot.

Afin de préserver leur anonymat, les inspecteurs du Guide Michelin dégustent les deux menus... dans la cale de la péniche ! Eux aussi ont une pression supplémentaire puisqu'ils doivent dire si le gagnant mérite une étoile ou non. Quel que soit le résultat, Charlie et Quentin ont déjà tout gagné. Notamment les compliments de Stéphanie Le Quellec : « Au-delà de leur cuisine, ils ont deux très belles personnalités. Ce sont des garçons qui ont les pieds ancrés dans le sol avec de super valeurs humaines. » ■

« Top Chef » À 21h10, sur M6 Notre avis : ●●●○

MOTS CROISÉS

Par Vincent Labbé

PROBLÈME N° 6959
HORIZONTALEMENT
1. Guides de la forêt. - 2. Responsable du mildiou. - 3. Vue en consultation. Un endroit idéal pour tailler une bavette. - 4. Fils des douars. Roche légère ou bois lourd, selon le sens. - 5. Se rapproche de l'azur. - 6. Brûle un gros tube de rouge. - 7. Un peu pecnot. Manifestes. - 8. Deux tiers de fer, un tiers de nickel. L'appel du Midi. - 9. Colle au cul. Protectrice de la vie privée. - 10. Elle a hérité d'un nouveau Louvre. - 11. Accessoire de billard. - 12. Main gauche.

VERTICALEMENT
1. Bâtonnets dans un tube. - 2. Culture pour les blondes (et aussi pour les brunes). - 3. S'ordonne par mandat. Poison injectable. - 4. Mon anglais. Recueil d'aphorismes. Dans les Vosges. - 5. Ne favorise pas l'aide au retour. Remuons encore et encore la terre. - 6. Objectif de photographe. Tintin au pays des soviets. - 7. Presse ouvrière. Familier du King. - 8. Points de sustentation. Lunaire.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 6958
HORIZONTALEMENT 1. Inventée. - 2. Nounours. - 3. Tue. Mirs. - 4. Erse. Lei. - 5. Rr. Paire. - 6. Vigile. - 7. Iso. Ers. - 8. Ésus. Soc. - 9. Watts. Va. - 10. Entrevi. - 11. Éteintes. - 12. Serpette.
VERTICALEMENT 1. Entreviées. - 2. Nourrissante. - 3. Vues. Goutter. - 4. En. Épi. Strip. - 5. Nom. Ale. Séné. - 6. Tuilliers. VTT. - 7. Errer. Soviet. - 8. Essieu. Casse.

LE FIGARO Jeux
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

MOTS À CASER

RCI JEUX

Placez les mots de la liste dans la grille ci-dessous.

2 LETTRES
CD
IE
IP
NB
NO

3 LETTRES
ARC
GAG
GEO
ICI
IPÉ

4 LETTRES
ALÉA
BLED
CERF

5 LETTRES
BOUIF
DAUBE
GNÈTE
MANTA
OTAGE

6 LETTRES
EMBÊTÉ
INÉGAL
TÉLÉGA

7 LETTRES
COCAÏNE
ÉTAMINE
LARGEUR
TÉNUITÉ

8 LETTRES
ARROSANT
PARMESAN
PÉNALTÉ

9 LETTRES
DÉRACINER
ÉLECTORAT
ÉMERGENCE
NATIONALE
NETTEMENT

SUDOKU

RCI JEUX

En partant des chiffres déjà placés, remplissez les grilles de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3 x 3 contienne une seule et unique fois tous les chiffres de 1 à 9.

FACILE

GRILLE 5132

		6	5	1	3	7		
3	5			9			1	8
7			8			4		
8	7				2		6	
2	1	3	8	9	4	7	5	
			7	4				
	9	4				8	3	
			1	4	2			
7		5				1	4	

DIFFICILE

GRILLE 5133

3	5							
	7			9		2		
				7	1	6		
			9				7	
4	3	1	5		2			
2			8					
	1	9	4					
	2	3		8				
				4		1		

TF1

21.10
Jurassic Park
Film. Fantastique

EU. 1993. Réal. : Steven Spielberg. 2h10. Avec Sam Neill, Laura Dern. Des dinosaures reconstitués artificiellement pour un parc d'attractions par un milliardaire se retournent contre leurs imprudents créateurs, surpris de ce qui leur arrive.

23.20 Jurassic World : Fallen Kingdom. Film. Fantastique.

CANAL+

21.09
Jamel Comedy Club
Divertissement

1h25. Première diffusion. Pour cette 14^e saison du « Jamel Comedy Club », les humoristes de la scène émergente se relaient pour faire leurs armes sous la houlette de Jamel Debbouze bien sûr mais aussi de Booder.

22.34 François-Xavier Demaison : Di(x)vin(s). Spectacle.

france.2

21.10
Le premier venu
Téléfilm. Humoristique

Fra. 2023. Réal. : Michel Lederc. 1h30. Avec Claire Keim. Gina, va se marier avec Mathieu, un professeur d'université. Quand celui-ci la quitte du jour au lendemain, elle est inconsolable. Sa meilleure amie lui conseille de coucher avec le premier venu pour retrouver un peu d'amour-propre.

22.45 Marianne. Série. 3 épisodes.

arte

21.00
De rouille et d'os
Film. Drame

Fra/Blg./Sin. 2012. Réal. : Jacques Audiard. 1h55. Avec Marion Cotillard. Un homme, installé à Antibes avec son fils, rencontre une dresseuse d'orques. Lorsqu'elle perd l'usage de ses jambes, il l'aide à revivre.

22.55 Madonna : Reine éternelle de la pop. Documentaire. Inédit.

france.3

21.10
Le village préféré des Français

Divertissement
Prés. : Stéphane Bern. 2h20. Avec plus de 200 villages visités, des milliers de kilomètres parcourus, « Le village préféré des Français » a contribué à mettre en lumière des villages méconnus.

23.30 Dictionnaire amoureux. Documentaire. Inédit.

6

21.10
Top chef
Jeu

Prés. : Stéphane Rotenberg. 2h25. Finale. Une finale unique attend Quentin et Charlie, les deux derniers candidats de cette 16^e saison. 30 chefs de renom ont fait le déplacement pour désigner le gagnant.

23.35 Top chef : les meilleurs moments. Télé-réalité. Inédit. 2 volets.

LE FIGARO TV
Île-de-France

12.00 Points de vue.
18.30 Le Buzz TV. Nicolas Vollaire et Mathilde Seifert reçoivent Mireille Dumas, animatrice et productrice
19.00 Bienvenue en Île-de-France. Quotidienne de Victoire Sikora.

22.00

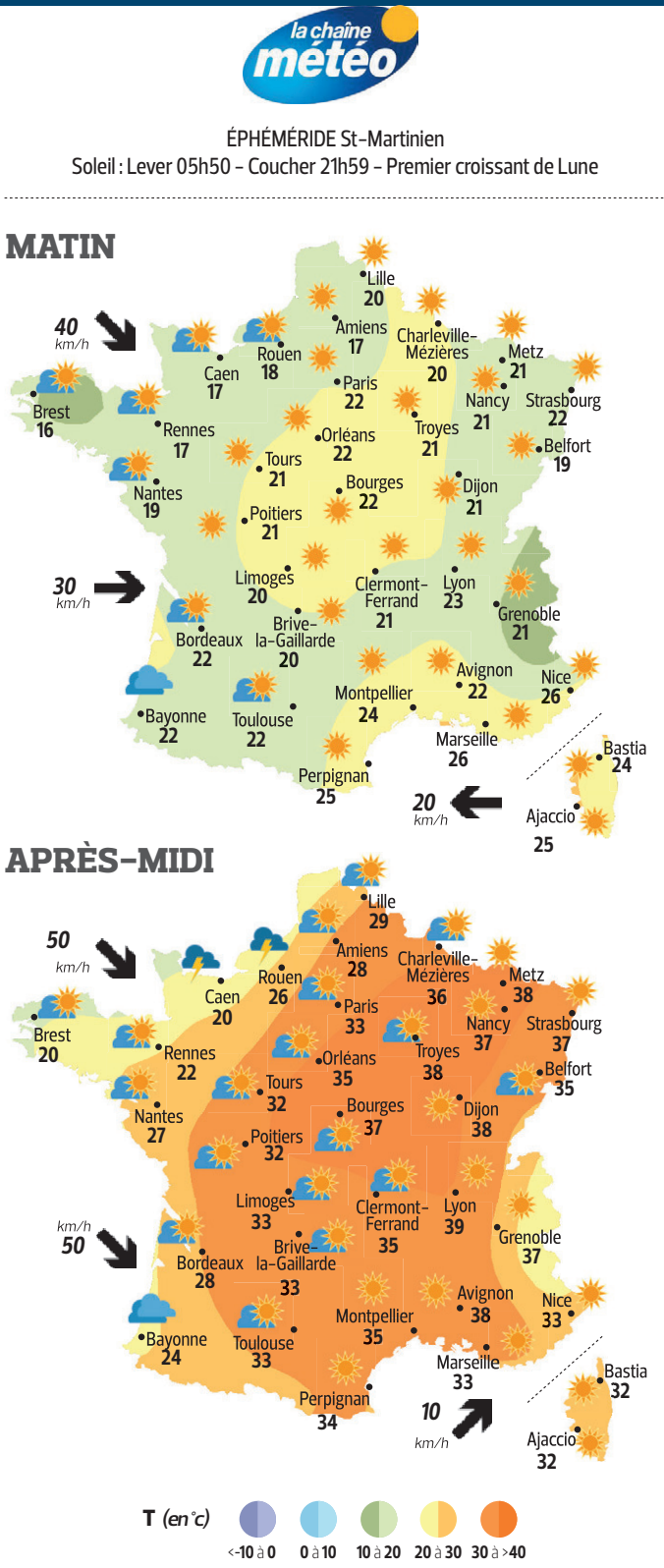
Le Club Le Figaro Culture
Animé par Jean-Christophe Buisson. Invité spécial : Guillaume Gallienne, comédien et auteur du Buveur de brume. Avec Bernard Babbine, journaliste culture à Madame Figaro et Dominique Poncet, chroniqueuse théâtre/cinéma à Lire.
23.00 Conversations chez Lapérouse. Richard Ford

Pour regarder Le Figaro TV ?
Canal 34 de la TNT en Île-de-France ou sur les box
SFR 194 | Orange 218
Free 203 | Bouygues 247

CANAL+ SERIES

Plaine orientale

Le scénariste et réalisateur Pierre Leccia revient sur les écrans avec cette série policière qui se déroule en Corse. Plus de 10 ans après « Mafiosa », série de référence sur les différentes arcanes du banditisme de l'île de Beauté, dont il était déjà l'initiateur, le récit de « Plaine orientale » se concentre sur les territoires au sud de Bastia, où cohabitent ouvriers, Corses et immigrés maghrébins. Mais plus qu'un simple polar, c'est une radiographie d'une terre qui se dessine, avec les luttes de pouvoirs, l'importance de la famille, les liens qui existent et ceux qui se défont. Dans le rôle principal, on y retrouve Raphaël Acloque. Situant et resituant les hommes dans leur environnement, la série est une réussite.



LE TEMPS AILLEURS...

ALGER 24/30
BARCELONE 26/31
BERNE 17/33
COPENHAGUE 17/29
LONDRES 18/21
RABAT 22/28

AMSTERDAM 19/28
BELGRADE 19/34
BRUXELLES 22/33
DUBLIN 11/19
MADRID 25/37
ROME 25/37

ATHÈNES 26/34
BERLIN 19/38
BUDAPEST 19/33
LISBONNE 20/30
PRAGUE 15/35
TUNIS 24/35

la chaîne météo

lachainemeteo.com

Par téléphone : 3201
LIVE 24/24
CANAL+
Sur L'APPLI GRATUITE
La Chaîne Météo

MOTS FLÉCHÉS DU FIGARO N°4181

BIEN DESOLANT	BARBER QUI DECONTRACTE	CA FAIT JEUNE	CANOT DE DECHARGEMENT	BIERE BRUNE	CAUSE DE GOUTTE	SPORT DE PELE OU MARRADONA	CITE BRETONNE	KILOEURO	PELLE DE BATEAU	BATZ OU OUESSANT	OISEAU RAPACE PROTEGE	LIBE-RATEURS
ALLOURDIR LE DECOR		LANGUE EN ASIE		AVERSE	ÉTAT-MAJOR	ÉLEVAGE DES HUITRES CAGNOTTE	ENROULEMENT	REFLÉCHIT	DÉSINENCE VERBALE	BOSSER À SON TOUR		NETTOYÉE À L'EAU
BLESSÉE			BOUM OU PLOUF						COULEUR BONBON		PLACÉ À L'ETUDE	
DÉSACCORD			QUI MONTE À PIC						POÈTE OU MUSICIEN		BEL EMBLUME	
					AGAÇA				ENTRE TROIS ET QUATRE GRAND FOC	DES PER-SONNES		
ESPACES BLANCS			COMPOSÉ VOLATIL		ATTRAPER D'UN COUP DE BEC		IMITATEUR SANS PAROLES	À FAIRE FISSA		TAXE		ADVERBE
ILE VERS OLÉRON (D)			BOUT DE MURAILLE					MOQUERIE OU VENT				DEVANT LE DOCTEUR
		ÉLÉMENT D'UNE ÉNUMÉRATION		C'EST LA SOLUTION	BONNE OREILLE OU BONNE ÉPAULE	CHE-VRONNÉ			DÉTENUE EN CAVALE			
ÉLAGUAI			POIDS			PRO-FESSEUR			LA PART DE CHACUN			
IL VIT SUR SES ACQUIS					PRO-GRAMME NUMÉRIQUE PRONOM		TRACES À SUIVRE					
			FOR-MULAIRES				ET LE RESTE	FER DE CHARRUE		ARRIVÉ À LA MATERNITÉ	SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT	
			POINTS OPPOSÉS					NOUVELLE LUNE			U C I C L G M I V H P A A	A
NATIF DE L'UTAH											ARROS	E P I N E T T E S
PAS À SUIVRE		DÉPOSÉ DE SON HÉRITAGE				IMMOBILISATION PASSAGÈRE					GOUTTE	E C R A B O U I L L E
											RECREANT	T R A C T E R A
											RAIL	A E R I E N T R A I T E U R
											CADRE	R U E E T E I N S S R O I C E
											E S E R I N E U G O S C M I N E R V E	
											H A S E V A N P A N O N C E A U C	
											A P O U S S E E M E T E O P R I E	
											C R A S S E I E H E R E S R E A S	

Adrien Sadaka et Basile Segalen, pour un voyage dans l'histoire



PAR
Sacha Beaud'huy

En 2015, ce binôme a fondé Timescope, une entreprise qui permet aux riverains de découvrir leur ville à travers le temps grâce à des lunettes de réalité virtuelle. Depuis le 25 juin, ils proposent de s'immerger dans les deux mille ans d'histoire de la Ville Lumière avec un nouveau projet : « Les Origines de Paris ».

« À Paris, l'histoire est partout, il y a soit des monuments, soit des ruines comme les arènes de Lutèce, mais aussi des pan-neaux racontant le passé de la ville. Donc on a eu envie d'ajouter notre patte en permettant aux passants de se rendre compte, visuellement, à quoi pouvait

ressembler la ville il y a deux mille ans, il y a mille ans, il y a cinq cents ans, etc. Ne pas voir l'histoire, c'est ce qui nous frustre quand on veut connaître le passé d'une ville », avance d'emblée Basile Segalen.

Reconstituer virtuellement le Paris d'antan, c'est l'objectif clairement affiché de leur nouvelle expérience immersive : *Les Origines de Paris*. Un parcours en plein air d'environ une heure, mais long d'un bon kilomètre, du pont Louis-Philippe au Pont-Neuf. Les visiteurs déambulent le long des quais de Seine, équipés d'un casque faisant office d'audioguide et de lunettes blanches de réalité virtuelle au style futuriste. Grâce à ces lunettes, on peut voir le marécage sauvage qu'était Paris il y a 2000 ans, où s'est établie la ville de Lutèce, posant les fondations de la ville actuelle. En continuant, nous nous retrouvons au cœur du Paris assiégé par les Vikings à la fin du IX^e siècle. L'atmosphère est lourde, l'histoire presque palpable lorsqu'on voit les drakkars débarquer. L'atmosphère n'est guère plus légère lorsqu'on découvre les Parisiens touchés par la peste noire au XIV^e siècle, les cadavres jonchant le sol.

Au fil de la balade, on voit également revivre le Paris de la Révolution, des Années folles, de la grande crue de 1910, pour terminer par le Paris libéré avec le Général de Gaulle. « On avait vraiment à cœur de rendre l'histoire de Paris accessible. Tout le monde ne va pas pousser la porte d'un musée. On reste corrects historiquement, mais on veut transmettre l'histoire par un biais pédagogique différent des méthodes traditionnelles », affirme l'autre fondateur de Timescope, Adrien Sadaka. « Et même si les musées sont gratuits ou très peu coûteux, on sait bien que, par ré-



Adrien Sadaka et Basile Segalen ont à cœur de « démuséifier » l'histoire et de la rendre accessible au plus grand nombre.

flexe de classe sociale, certaines personnes ne vont pas aller au musée pour découvrir l'histoire, ce qui est dommage car il nous semble indispensable de la transmettre. Là, on espère que cette barrière sociale est levée », renchérit Basile Segalen. L'autre visée de cette expérience est simple : en mettre plein la vue. « On pense que les visiteurs ne verront plus Paris comme avant. On veut célébrer la ville. Quand on voit des bateaux de Vikings débarquer sur les quais, ou quand on aperçoit les cadavres de la peste noire, on a une vision différente de Paris. On sait qu'à tel ou tel endroit, il y a des siècles, il se passait quelque chose de totalement différent par rapport au présent. C'est troublant et vertigineux », projette Adrien Sadaka.

« Ne pas voir l'histoire, c'est ce qui nous frustre », explique encore Basile Segalen. Le « nous » n'est pas une for-

mule. Timescope, l'entreprise qu'ont créée ces deux quadras a maintenant dix ans, et elle est née lors d'un voyage à Pompéi. Les deux amis ont trouvé la ville figée par l'éruption du Vésuve magnifique, mais avaient une objection. « C'était frustrant de ne pas pouvoir visualiser clairement à quoi ressemblait la ville avant que le volcan ne détruise tout. » La lumière s'allume soudain dans l'esprit des deux entrepreneurs. « On s'est dit qu'on lancerait bien une entreprise pour permettre aux gens de ressentir le moins possible cette frustration, pour visualiser ce que nous ne pouvions pas voir à l'époque », disent-ils, en chœur.

« Quand on voit des bateaux de Vikings débarquer sur les quais, ou quand on aperçoit les cadavres de la peste noire, on a une vision différente de Paris. C'est troublant et vertigineux »

Adrien Sadaka
Cofondateur de Timescope

À première vue, pourtant, rien ne prédestinait ces deux-là à un avenir dans la réalité virtuelle historique. Adrien a travaillé dans le conseil après des études de commerce à l'ESCP. Basile, lui, évoluait dans le monde bancaire après avoir quitté Sciences Po Lille... et entrepris des études d'histoire. Point commun, les deux amis de lycée ont un intérêt pour l'histoire depuis l'enfance. « L'un de mes aïeux était Victor Segalen, un grand historien du XIX^e siècle. Dans la famille, on a toujours eu un rapport particulier à l'histoire, c'est pourquoi j'ai voulu faire des études dans ce domaine », confie Basile Segalen. Son associé a aussi contracté cette passion durant son enfance. « L'un de mes grands-pères était diplomate au Liban mais a aussi été professeur d'histoire. Mon goût pour raconter le passé vient aussi de cela. »

Les deux amis qui voulaient depuis leurs années de lycée lancer une entreprise ensemble tombent d'accord. « Nous avons passé des week-ends entiers à imaginer des concepts. Et puis est venu

celui de Timescope en 2015 », raconte Adrien Sadaka. Les voilà donc lancés dans l'aventure depuis une décennie. N'ayant de connaissances ni en graphisme ni en réalité virtuelle, ils se sont peu à peu, dans un souci de justesse historique, entourés de spécialistes dans ces domaines afin de monter en gamme.

Ils se sont lancés avec l'histoire de la Bastille, du Moyen Âge au 14 juillet 1789. Puis, ils ont commencé à proposer aux collectivités locales, à travers la France et l'Europe, de faire revivre les lieux au temps des chevaliers ou de la Révolution grâce à des bornes de réalité virtuelle disposées dans la rue. Pour la modique somme de deux euros, la borne s'active pour un voyage dans le temps d'une minute. « Nous avons été animés dès le départ par la volonté de transmettre la culture de manière pédagogique, pour que tout le monde y trouve son compte », explique Adrien Sadaka. Depuis, le palmarès de Timescope n'a cessé de grandir. « On a travaillé pour l'Élysée, les villes de Bruges, Berlin, Paris, du Havre... Nous sommes très fiers de cette évolution, le fruit d'un travail reconnu par les visiteurs », ajoute Adrien.

Les deux ambitieux ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. « Faire revivre des événements dans le Colisée pourrait être un projet qui nous intéresse », indique Basile. Adrien, lui, rêve d'avant-garde de New York. « Si on prend l'exemple de Williamsburg, un quartier de Brooklyn, ça n'a pas vraiment changé visuellement depuis le début du XX^e siècle, mais il y a des histoires à raconter, la population a beaucoup changé... On pourrait raconter ce changement », imagine-t-il. En attendant, les deux associés placent beaucoup d'espoirs dans ce dernier projet des *Origines de Paris*. Un projet qui leur tient particulièrement à cœur pour une triste raison. « En octobre dernier, notre directeur créatif est décédé dans un accident de plongée. C'était un événement très brutal pour toute l'équipe. Et porté par le deuil, on a eu envie de lui rendre hommage en proposant une expérience à la hauteur de son talent. Il a inspiré un grand nombre de nos réalisations », glissent les deux amis. L'hommage est réussi. ■

GrandPalais
Rmn
Manufactures nationales
The Royal Danish Collection

Tapisseries royales

Savoir-faire français et tapisseries contemporaines danoises

Grand Palais
20 juin
17 août 25

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Département des Affaires Culturelles

MANUFACTURES NATIONALES - SÈVRES
MOBILIER NATIONAL

KGL SAMING
The Royal Danish Collection

NY CARLSBERG FONDET
NEW COPENHAGEN

CHANEL
GRAND MÉCÈNE DU GRAND PALAIS

madame

EIFFAGE

Konbini

Le Parisien

POINT DE VUE

Bjorn Nørgaard, L'origine du futur (détail) © Bjorn Nørgaards © Camille Gasser - Mobilier national



UN DERNIER MOT

Par Étienne de Montety

Cœur (keur) n. m.
Bel organe qui laisse sans voix.

Carmat, l'inventeur du cœur artificiel est en situation de redressement judiciaire. Le mot vient du latin *cor*, qui désigne un muscle central du corps humain. Autant dire que cette nouvelle fait vraiment mal au cœur. Il paraît que l'entreprise traverse des difficultés financières : il est vrai que chaque cœur a un coût. Et que l'information en porte un sérieux au nôtre. Parlons à cœur ouvert puisque Carmat a procédé de même sur les malades. Que s'est-il passé ? Si l'entreprise a fait mauvaise fortune, elle avait tout de même bon cœur... Ceux qui ont bénéficié de ses créations artificielles le disent. Il paraît que leur méthode manquait de souffle. Cela arrive avec le cœur. À cette annonce, tout le monde s'étonne et gémit. On aimerait surtout que chacun ait à cœur de faire vivre ce pionnier vaillant pour qui rien n'était impossible. Carmat sera-t-il repris ? Et par qui ? C'est le sujet, et même le cœur de celui-ci. Si cet ancien fleuron disparaissait, ceux qui ne portent pas les financiers dans leur cœur diront que non seulement ils n'en ont pas, mais qu'ils ne s'intéressent pas à celui des autres. ■